

Continuité pédagogique de mars à mai 2020 : résultats de l'enquête auprès des enseignants du second degré

Blouet Laurent, Charpentier Axelle, Lafont Aline, Lermite Alexis,
Moyere Robin, Odin-Steiner Danaé, Raffaëlli Christelle, Solnon
Anaëlle

Série Études

Document de travail n° 2021-E05
Novembre, 2021

**Continuité
pédagogique de mars
à mai 2020 : résultats
de l'enquête auprès
des enseignants du
second degré**



Cet ouvrage est édité par le ministère de l'Éducation nationale,
de la Jeunesse et des Sports

Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance

61-65, rue Dutot
75732 Paris Cedex 15

Directrice de la publication
Fabienne Rosenwald
Blouet Laurent, Charpentier Axelle, Lafont Aline, Lermite Alexis,
Moyere Robin, Odin-Steiner Danaé, Raffaëlli Christelle, Solnon
Anaëlle

ISBN / e-ISBN
ISSN : 2779-3532

SOMMAIRE



➤ Introduction..... 8

➤ Résumé en anglais (Executive summary)..... 9

➤ Sigles.....10

➤ Équipements numériques et ressources à la disposition
des enseignants 11

Près de deux enseignants sur cinq ont rencontré des difficultés avec leur
équipement informatique.....11

Les enseignants ont surtout bénéficié de l'aide matérielle et technique de
leurs pairs au début de l'enseignement à distance..... 12

S'agissant de leur expérience au cours de l'ensemble de la période, près de
trois enseignants sur cinq se déclarent autonomes en cas de difficulté
technique 14

Seuls deux enseignants sur cinq ont été récemment formés au numérique..... 17

Un manque de formation jugé peu pénalisant pour la mise en œuvre de
l'enseignement à distance..... 21

Les enseignants confrontés au manque d'équipement de certains de leurs
élèves23

➤ Objectifs et priorités du dispositif de continuité
pédagogique 27

Maintenir le lien avec les élèves était une priorité dans leur établissement
selon les enseignants...27

... et une source de préoccupation majeure pour eux.....28

Une exigence plus importante de la part des enseignants en termes de travail
scolaire dans les classes à examen.....30

Les activités proposées aux élèves visaient autant la consolidation des
apprentissages que l'acquisition de nouvelles compétences32

➤ Accompagnement du dispositif de continuité
pédagogique par les enseignants 34

La part des tâches de communication dans le temps de travail des
enseignants a doublé pendant la période d'enseignement à distance entre
mars et mai 2020.....34

Plus d'un enseignant sur deux a communiqué avec les parents d'élèves pendant la période de confinement.....	34
L'ENT et la messagerie électronique ont été les outils privilégiés par les enseignants pour la communication avec les parents d'élèves.....	37
Avant le confinement, la majorité des enseignants n'utilisaient pas régulièrement des outils numériques de communication à distance avec leurs élèves	42
Un manque de soutien et d'appui scolaire à la maison pour plus de 70 % des enseignants	44
Pour trois enseignants sur quatre, le manque de motivation des élèves était un frein significatif pour l'enseignement à distance.....	45
Une large part d'enseignants s'est attelée à remobiliser et motiver ses élèves pendant le confinement	46
Pendant le confinement, l'orientation a continué à faire l'objet d'échanges entre les enseignants (plus particulièrement, les professeurs principaux) et leurs élèves.....	48
➤ Méthodes et pratiques d'enseignement mises en œuvre..	52
Pendant la période d'enseignement à distance, la part du temps de travail des enseignants allouée à des activités autres que l'enseignement a augmenté	52
Les enseignants se sont principalement appuyés sur leurs ressources personnelles ou celles de leurs collègues pour concevoir les activités d'enseignement à distance	53
Près de neuf enseignants sur dix déclarent avoir fréquemment vérifié la régularité du travail de leurs élèves bien qu'une plus faible proportion d'entre eux ait jugé cette tâche faisable	54
D'après les déclarations des enseignants, les élèves ont rencontré des difficultés à organiser leur temps et à travailler en autonomie.....	62
➤ Bilan	69
90 % des élèves ont été suivis pendant le confinement, mais ce taux masque des disparités selon le type de l'établissement.....	69
Un enseignant sur deux a participé avec ses collègues ou avec l'équipe de direction à des réunions ou temps de concertation au moins tous les 15 jours pendant la fermeture des établissements scolaires	71
La période d'enseignement à distance pourrait avoir une incidence positive dans de nombreux domaines, notamment celui de l'acquisition de compétences numériques par les enseignants et leurs élèves	77
➤ Annexe méthodologique.....	83
Déroulement.....	83
Précisions sur le champ de diffusion des résultats	83
Échantillonnage et traitement de la non-réponse	83

Références des publications de la DEPP.....	84
Notes d'information.....	84
Revue <i>Éducation & formations</i>	84

➤ Introduction

La direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (Depp), service statistique du ministère en charge de l'Éducation nationale, a mené une enquête auprès d'environ 20 000 enseignants du second degré (exerçant en collège ou en lycée), de la mi-mai à la mi-juin 2020, juste après la période de confinement du 16 mars au 11 mai 2020 marquée par la fermeture à grande échelle des établissements scolaires. L'enquête, administrée via un questionnaire en ligne, visait à décrire les objectifs et la mise en œuvre du dispositif de continuité pédagogique, ainsi que les conditions de travail des enseignants pendant cette période particulière.

Les réponses des enseignants se rapportent à une classe dite de référence : la classe dans laquelle ils exerçaient la fonction de professeur principal ou, si tel n'était pas le cas, la première classe à laquelle ils faisaient habituellement cours à partir d'un jour de la semaine et d'un horaire définis aléatoirement.

Le document suivant présente les principaux résultats de cette enquête. Il s'organise en cinq parties.

La première partie traite des équipements numériques et des ressources qui étaient à la disposition des enseignants durant la période de confinement. Il en ressort notamment que la quasi-totalité des enseignants a disposé d'un ordinateur connecté à Internet pour la mise en œuvre de l'enseignement à distance, mais que la qualité insuffisante de leur équipement ou de leur connexion Internet a constitué pour nombre d'entre eux un frein à l'exercice de leurs missions. Pour plus de la moitié des enseignants, la plupart ou l'ensemble des élèves de leur classe de référence disposaient à leur domicile d'un ordinateur personnel avec une connexion Internet, toutefois leur manque de compétences numériques a constitué un obstacle à la mise en œuvre de la continuité pédagogique.

La deuxième partie de ce document rend compte des objectifs et des priorités des enseignants pendant la période d'enseignement à distance. Pour l'ensemble des enseignants, la priorité dans leur établissement était de préserver un lien d'apprentissage avec les élèves. De façon générale, la mise en œuvre des objectifs et des priorités prescrits par l'institution étaient une source de stress pour ces derniers durant cette période.

Dans la troisième partie sont présentées les modalités de communication des enseignants avec les élèves et avec les familles. On y apprend notamment que le temps de travail des enseignants consacré à des tâches de communication durant cette période a doublé par rapport au temps ordinaire et que la majorité des enseignants déclarent avoir communiqué, à distance, chaque semaine avec leurs élèves. Que ce soit en direction des élèves ou en direction des familles, ces tâches ont consisté en premier lieu à transmettre les activités et l'information relative aux modalités et aux attendus du dispositif de continuité pédagogique.

La quatrième partie présente les méthodes et pratiques mises en œuvre par les enseignants pendant la période d'enseignement à distance. Ils déclarent avoir consacré moins de temps de travail à l'enseignement mais plus de temps à d'autres tâches. Ils rapportent qu'ils se sont fréquemment et principalement appuyés sur des ressources personnelles ou sur celles de leurs collègues pour mettre au point leurs séances. Plus de la moitié d'entre eux a eu recours à l'outil de classe virtuelle. Enfin, la plupart a fréquemment veillé à la régularité du travail des élèves.

La cinquième et dernière partie dresse un bilan de la période de mise en œuvre de la continuité pédagogique en s'intéressant à la proportion d'élèves qui ont pu être suivis et au profil de ceux qui n'ont pu être suivis, à la place des pratiques collaboratives entre enseignants pendant cette période et aux perspectives induites par cette période inédite à la fois pour les enseignants, les élèves et les familles.

↳ Résumé en anglais (Executive summary)

The Directorate of Evaluation, Forecasting and Performance monitoring (*Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance – Depp*), which is the statistical service of the French Ministry of National Education, conducted a survey of approximately 20,000 secondary school teachers (working in lower secondary and upper secondary schools) from mid-May to mid-June 2020, just after the period of confinement from 16 March to 11 May 2020 marked by the large-scale closure of schools in France. The survey, administered via an online questionnaire, aimed to describe the objectives and implementation of the educational continuity scheme, as well as the working conditions of teachers during this particular period.

The teachers' responses relate to a so-called reference class: the class in which they were the main teacher or, if this was not the case, the first class to which they usually taught from a randomly defined day of the week and time.

The following document presents the main results of this survey. It is organised in five parts.

The first part deals with the digital equipment and resources that were available to teachers during the lock-in period. It shows in particular that almost all teachers had a computer connected to the Internet for the implementation of distance education, but that the insufficient quality of their equipment or their Internet connection was for many of them a hindrance to the performance of their duties. For more than half of the teachers, most or all of the pupils in their reference class had a personal computer with an Internet connection at home, but their lack of digital skills was an obstacle to the implementation of educational continuity.

The second part of this document reports on the teachers' objectives and priorities during the period of distance learning. For all teachers, the priority in their schools was to maintain a learning link with the pupils. In general, the implementation of the objectives and priorities prescribed by the institution was a source of stress for the teachers during this period.

The third part presents the ways in which teachers communicate with pupils and families. In particular, we learn that the amount of time teachers spent on communication tasks during this period was double that of ordinary time and that the majority of teachers reported having communicated with their pupils at a distance every week. Whether directed at pupils or families, these tasks consisted primarily of transmitting activities and information on the modalities and expectations of the educational continuity scheme.

The fourth part presents the methods and practices implemented by teachers during the period of distance learning. They report that they spent less time on teaching but more time on other tasks. They reported that they frequently and mainly relied on personal resources or those of their colleagues to develop their sessions. More than half of them used the virtual classroom tool. Finally, most of them frequently ensured the regularity of the pupils' work.

The fifth and final part reviews the period of implementation of pedagogical continuity by looking at the proportion of pupils who could be monitored and the profile of those who could not be monitored, the place of collaborative practices between teachers during this period and the prospects brought about by this new period for teachers, pupils and families. About 90% of students were monitored during the lockdown, but this rate masks disparities according to the type of school. Approximately one out of two secondary school teachers identifies a potential positive effect of the educational continuity scheme on the sharing of educational resources with colleagues and on collaborative work between them. A very high proportion (eight out of ten) considered that the educational continuity scheme could have a positive impact on the recognition of teachers' work by families. A similar proportion considered that pupils' participation in the educational continuity scheme could have a positive impact on their autonomy in school work.

↳ Sigles

DANE : Délégation académique au numérique éducatif

EP : Éducation prioritaire

HEP : Hors éducation prioritaire

IA-IPR : Inspecteur d'académie - Inspecteur pédagogique régional

IEN-EG/ET : Inspecteur de l'Éducation nationale de l'enseignement général/de l'enseignement technique

LEGT : Lycée d'enseignement général et technologique

LP : Lycée professionnel

RUPN : Référent pour les usages pédagogiques du numérique

TIC : Technologies de l'information et de la communication

TICE : Technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement

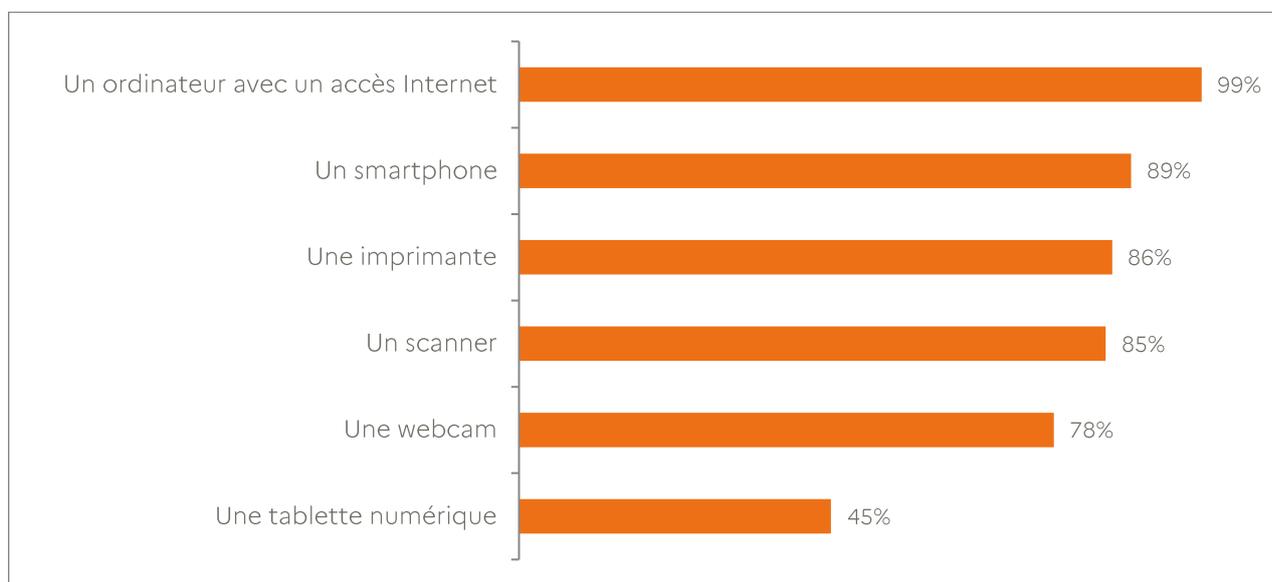
↳ Équipements numériques et ressources à la disposition des enseignants

Les technologies numériques ont eu une place majeure dans l'enseignement à distance pendant la période de fermeture des établissements scolaires entre mars et mai 2020. Cette partie décrit les équipements disponibles, les ressources (aides matérielles et techniques, formations, etc.) proposées aux enseignants durant cette période, ainsi que leur ressenti vis-à-vis des freins liés aux usages du numérique pour la mise en œuvre de la continuité pédagogique.

Près de deux enseignants sur cinq ont rencontré des difficultés avec leur équipement informatique

L'enquête permet de documenter la nature des équipements numériques professionnels ou personnels dont les enseignants disposaient à leur domicile pour assurer leurs missions dans le cadre du dispositif de continuité pédagogique. **La quasi-totalité des enseignants interrogés déclarent avoir disposé d'un ordinateur connecté à Internet¹** (figure 1). Ils étaient également nombreux à être équipés d'un smartphone (89 %), d'une imprimante (86 %), d'un scanner (85 %) ou d'une webcam (78 %). Moins d'un enseignant sur deux (45 %) déclare avoir disposé d'une tablette numérique au domicile pour l'exercice de son métier pendant le confinement.

FIGURE 1 • Équipements numériques disponibles au domicile des enseignants



Lecture : 99 % des enseignants déclarent avoir disposé d'un ordinateur connecté à Internet à leur domicile (équipement personnel ou professionnel) pendant la période de mise en œuvre du dispositif de continuité pédagogique, entre mars et mai 2020.

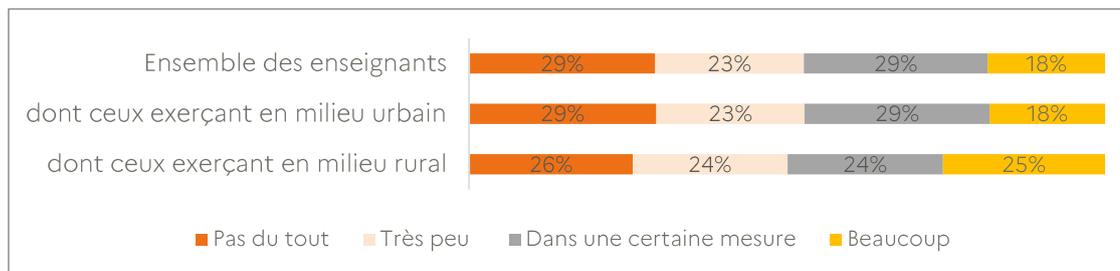
Champ : France métropolitaine + DROM.

Source : MENJS-DEPP, enquête sur la continuité pédagogique auprès des enseignants du second degré, 2020.

Près de **deux enseignants sur cinq ont rencontré des difficultés avec leur équipement informatique** : 39 % des répondants estiment qu'un équipement obsolète, défectueux ou inadapté a entravé « dans une certaine mesure » ou « beaucoup » leur enseignement à distance. **La qualité de la connexion Internet semble également avoir posé des difficultés aux enseignants** (figure 2) : ils sont 47 % à citer le débit réseau ou Internet à leur domicile parmi les freins à la réalisation de leurs missions d'enseignement pendant la période considérée. Le territoire apparaît comme un facteur légèrement discriminant dans cette perception : 25 % des enseignants des établissements ruraux jugent que leur accès à Internet a constitué un frein important contre 18 % de ceux des établissements urbains.

¹ Le questionnaire ne permet pas de distinguer l'origine de l'équipement informatique (personnelle ou professionnelle) dont disposent les enseignants.

FIGURE 2 • Frein constitué par le débit réseau ou Internet des enseignants, selon le territoire de l'établissement



Lecture : 29 % des enseignants déclarent que leur débit réseau et Internet n'a pas du tout constitué un frein pour l'enseignement à distance pendant la période de mise en œuvre du dispositif de continuité pédagogique, entre mars et mai 2020.

Champ : France métropolitaine + DROM.

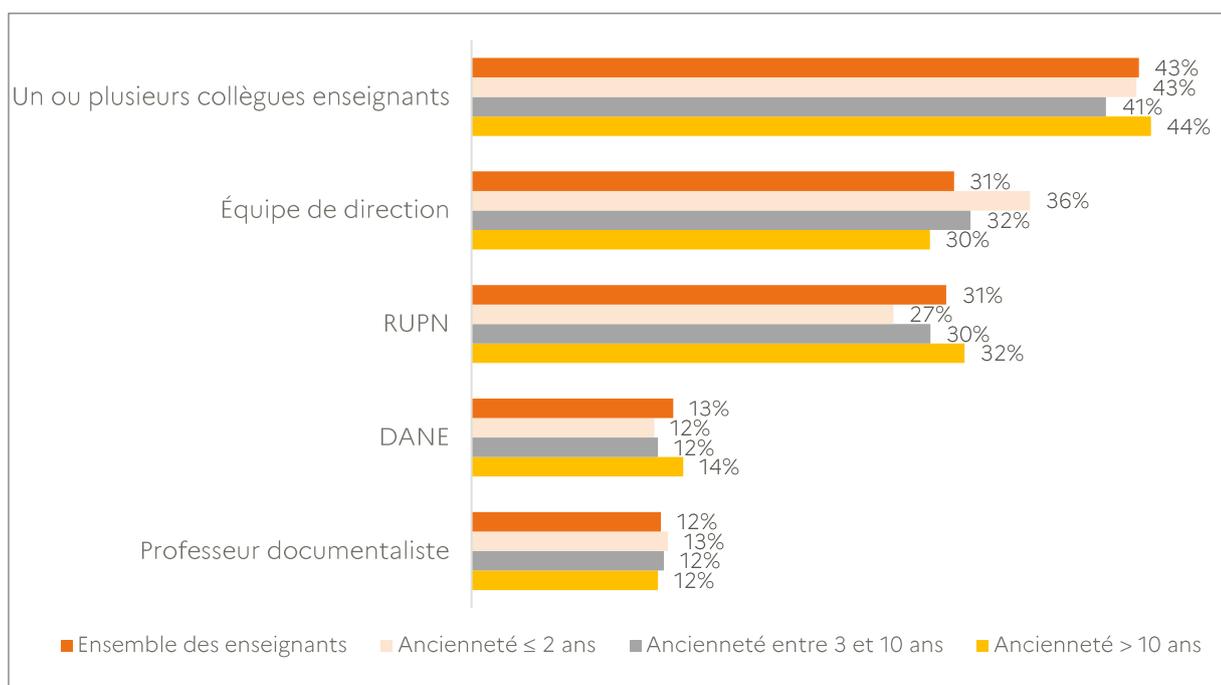
Source : MENJS-DEPP, enquête sur la continuité pédagogique auprès des enseignants du second degré, 2020.

Si le taux d'équipement en matériel informatique des enseignants apparaît élevé, **leur aisance et leur maîtrise technique de ces outils peuvent différer grandement**. Plus d'un enseignant sur trois estime que ses connaissances insuffisantes dans le numérique ont constitué « *dans une certaine mesure* » ou « *beaucoup* » un frein à la mise en œuvre de son enseignement à distance.

Les enseignants ont surtout bénéficié de l'aide matérielle et technique de leurs pairs au début de l'enseignement à distance

L'enquête a questionné les enseignants à propos de l'aide individuelle d'ordre matériel ou technique reçue dans les tout premiers jours de mise en place du dispositif de continuité pédagogique : **65 % d'entre eux rapportent avoir bénéficié d'un tel appui**. La figure 3 distingue les différentes sources de cette aide individuelle pour l'ensemble des enseignants et selon leur ancienneté : **pour 43 %, celle-ci leur a été apportée par des collègues enseignants**, pour 31 % par l'équipe de direction (cette proportion atteint 36 % pour les enseignants plus récemment entrés dans le métier) ou par le RUPN. De manière générale, la DANE est peu citée parmi les personnes ressources ayant fourni aux enseignants du second degré une aide matérielle et technique au début de la période d'enseignement à distance.

FIGURE 3 • Sources de l'aide individuelle sur le plan matériel et technique, selon l'ancienneté des enseignants



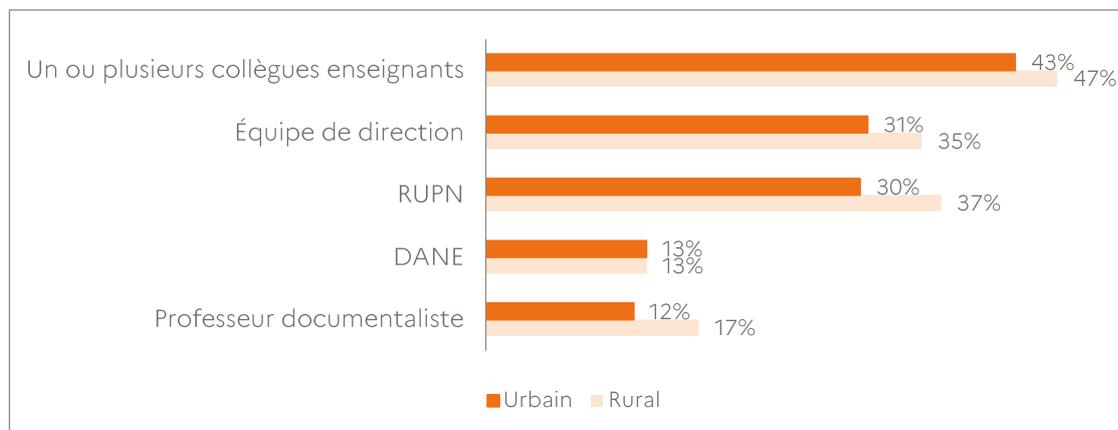
Lecture : 43 % des enseignants ayant une ancienneté inférieure ou égale à deux ans déclarent avoir reçu une aide individuelle sur le plan matériel et technique de la part d'un ou plusieurs collègues enseignants dans les tout premiers jours de mise en place du dispositif de continuité pédagogique.

Champ : France métropolitaine + DROM.

Source : MENJS-DEPP, enquête sur la continuité pédagogique auprès des enseignants du second degré, 2020.

De manière générale, les enseignants des établissements ruraux sont un peu plus nombreux à avoir bénéficié d'une aide individuelle sur le plan matériel et technique (figure 4) : ils sont par exemple 37 % à avoir bénéficié d'une aide individuelle de la part du RUPN, contre 30 % pour les enseignants exerçant en milieu urbain.

FIGURE 4 • Sources de l'aide individuelle sur le plan matériel et technique, selon le territoire de l'établissement



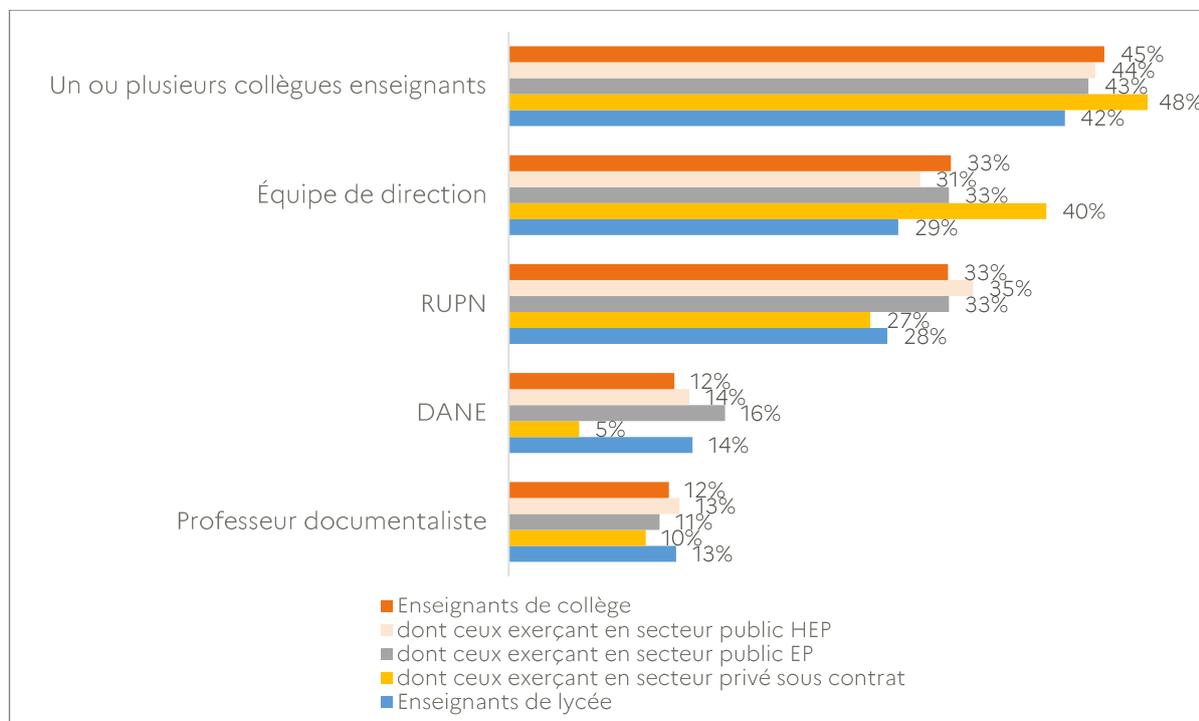
Lecture : 47 % des enseignants exerçant dans un établissement rural déclarent avoir reçu une aide individuelle sur le plan matériel et technique de la part d'un ou plusieurs collègues enseignants dans les tout premiers jours de mise en place du dispositif de continuité pédagogique.

Champ : France métropolitaine + DROM.

Source : MENJS-DEPP, enquête sur la continuité pédagogique auprès des enseignants du second degré, 2020.

Les enseignants des collèges privés sous contrat sont plus nombreux que ceux du secteur public à avoir bénéficié d'une aide matérielle et technique venant de leurs collègues enseignants (48 %) ou de l'équipe de direction (40 %) (figure 5). Ils sont *a contrario* moins nombreux à avoir reçu une aide individuelle *via* le RUPN (27 %) ou la DANE (5 %).

FIGURE 5 • Sources de l'aide individuelle sur le plan matériel et technique, selon le type de l'établissement²



Lecture : 45 % des enseignants de collège déclarent avoir reçu une aide individuelle sur le plan matériel et technique de la part d'un ou plusieurs collègues enseignants dans les tout premiers jours de mise en place du dispositif de continuité pédagogique.

Note : Les moyennes détaillées pour le niveau lycée n'apparaissent pas sur la figure, car les écarts observés sont très faibles.

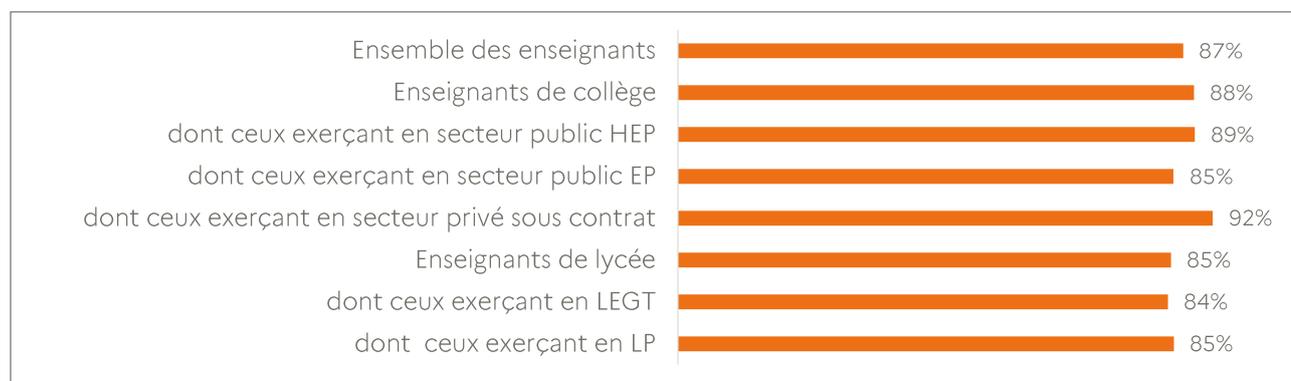
Champ : France métropolitaine + DROM.

Source : MENJS-DEPP, enquête sur la continuité pédagogique auprès des enseignants du second degré, 2020.

² Dans ce document le type de l'établissement se décline selon le niveau d'enseignement (collège ou lycée), la voie d'enseignement au lycée (LEGT ou LP), son secteur (public ou privé sous contrat) et son appartenance ou non à l'éducation prioritaire.

Interrogés à propos de l'utilité de l'aide reçue dans les tout premiers jours de mise en œuvre du dispositif de continuité pédagogique, **une grande majorité des enseignants (87 %) considèrent l'aide dont ils ont bénéficié comme « assez utile », voire « très utile »** (figure 6). Les professeurs exerçant dans des collèges privés figurent parmi les plus satisfaits (92 %).

FIGURE 6 • Reconnaissance de l'utilité de l'aide apportée, selon le type de l'établissement



Lecture : 87 % des enseignants estiment utile l'aide reçue dans les tout premiers jours de mise en place du dispositif de continuité pédagogique.

Note : Les moyennes des secteurs public et privé sous contrat pour le lycée n'apparaissent pas sur la figure, car les écarts observés sont très faibles.

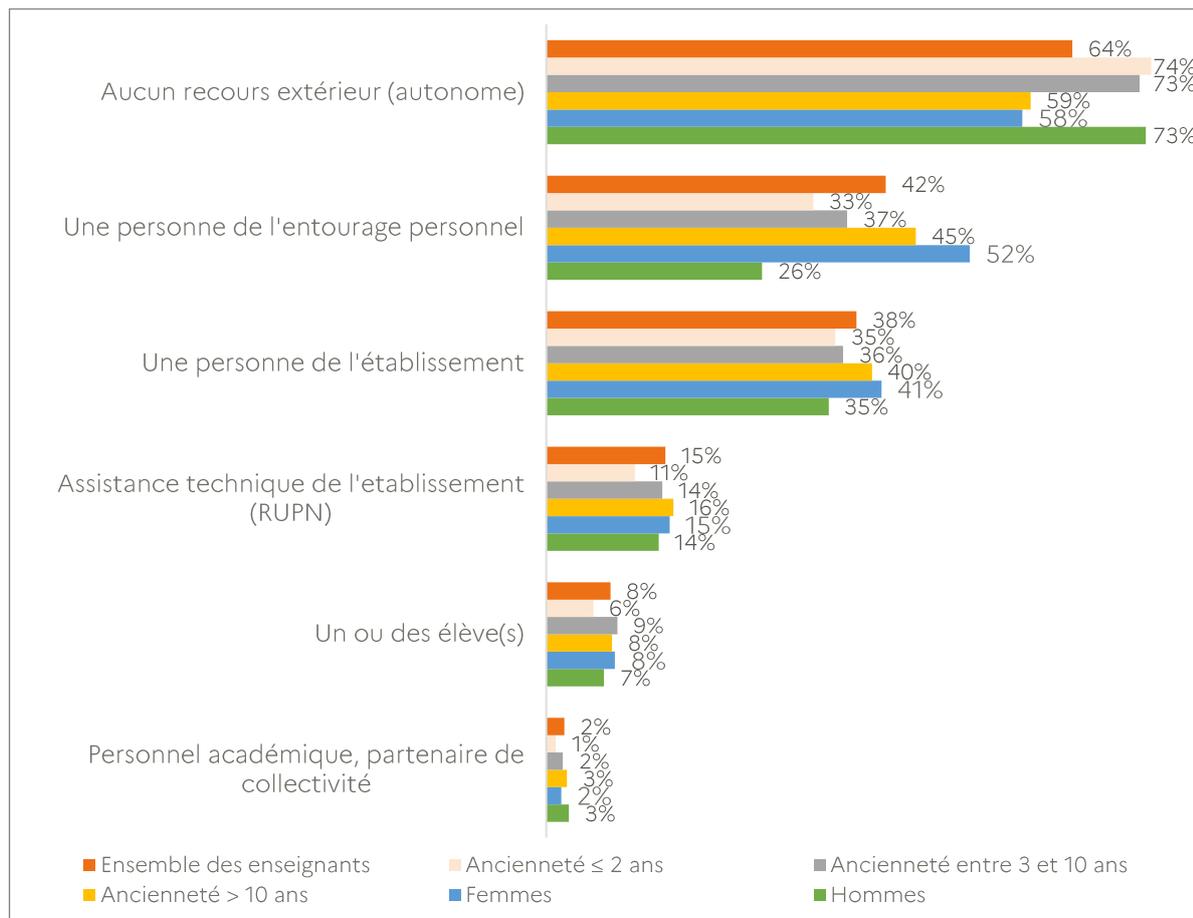
Champ : France métropolitaine + DROM.

Source : MENJS-DEPP, enquête sur la continuité pédagogique auprès des enseignants du second degré, 2020.

S'agissant de leur expérience au cours de l'ensemble de la période, près de trois enseignants sur cinq se déclarent autonomes en cas de difficulté technique

Les enseignants ont été questionnés sur les principaux recours mobilisés, pendant l'ensemble de la période de confinement, en cas de difficulté technique liée à l'utilisation du numérique dans leur enseignement à distance. **Près des deux tiers (64 %) déclarent n'avoir eu recours à aucune aide extérieure** (figure 7). Les enseignants de moins de trois ans d'ancienneté se déclarent plus autonomes (74 %) que leurs collègues ayant une ancienneté supérieure à dix années (59 %). Le sexe apparaît aussi comme un critère déterminant : 73 % des enseignants se perçoivent comme autonomes en cas de difficulté technique contre 58 % des enseignantes. **Recourir à leurs élèves n'est pas la norme chez les enseignants** : seulement 8 % déclarent avoir eu recours à un ou plusieurs élèves pour surmonter une difficulté liée à l'utilisation du numérique ; ce taux s'élève à 13 % au lycée dans l'enseignement général et technologique (figure 8). **À l'inverse, le cercle privé est souvent mobilisé** : 42 % des enseignants déclarent en effet avoir eu recours à une personne de leur entourage personnel. Cette proportion est bien moindre chez les enseignants de sexe masculin en comparaison des enseignantes : seulement 26 % contre 52 %. Les enseignants nouvellement entrés dans le métier manient peut-être plus facilement les outils numériques, car ils sont seulement 33 % à mobiliser leur entourage personnel contre 45 % pour les enseignants ayant plus de dix années d'ancienneté (figure 7). **Le personnel de l'établissement est le troisième acteur mobilisé en cas de difficulté technique** (figure 8) : 38 % des enseignants y ont eu recours en cas de difficulté technique pendant la période (la proportion atteint 43 % au collège contre 33 % au lycée).

FIGURE 7 • Principaux recours en cas de difficulté technique, selon les caractéristiques individuelles des enseignants

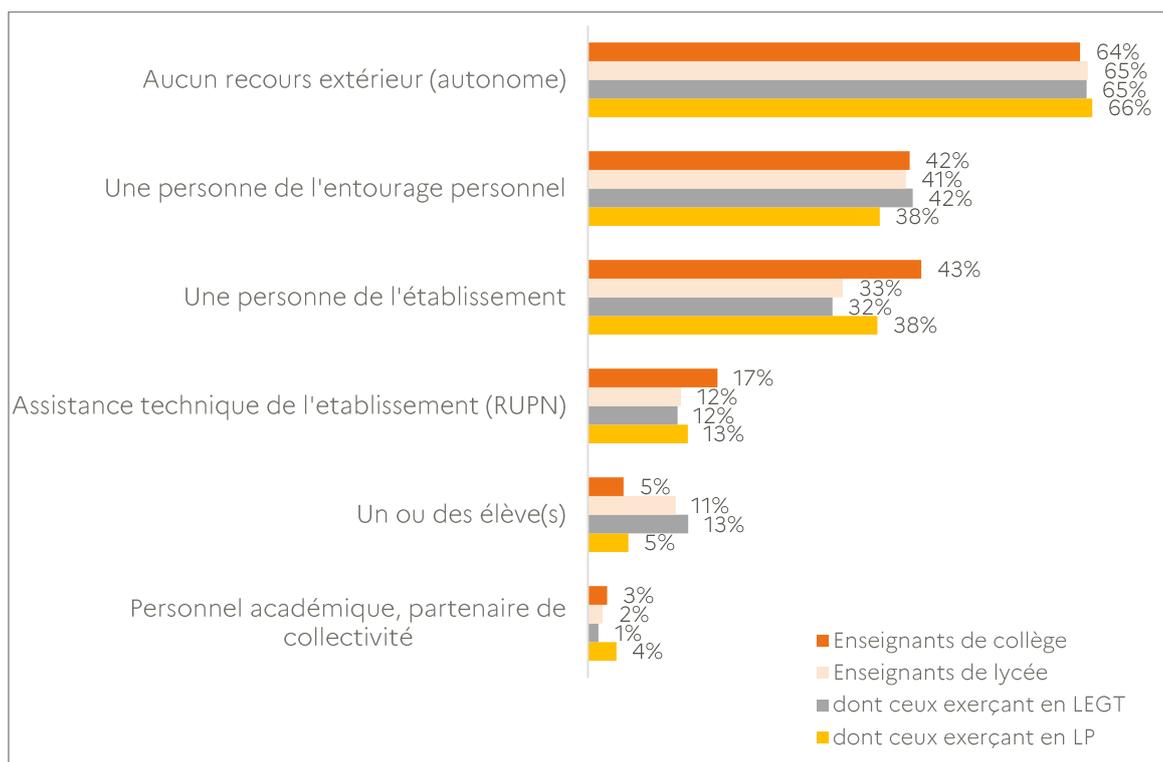


Lecture : 59 % des enseignants dont l'ancienneté dans le métier est supérieure à 10 ans déclarent avoir été autonomes en cas de difficulté technique pendant la période de mise en œuvre du dispositif de continuité pédagogique, entre mars et mai 2020.

Champ : France métropolitaine + DROM.

Source : MENJS-DEPP, enquête sur la continuité pédagogique auprès des enseignants du second degré, 2020.

FIGURE 8 • Principaux recours en cas de difficulté technique, selon le type de l'établissement



Lecture : 65 % des enseignants exerçant au lycée déclarent avoir été autonomes en cas de difficulté technique pendant la période de mise en œuvre du dispositif de continuité pédagogique, entre mars et mai 2020.

Note : Les moyennes des secteurs public et privé sous contrat pour le lycée n'apparaissent pas sur la figure, car les écarts observés sont très faibles.

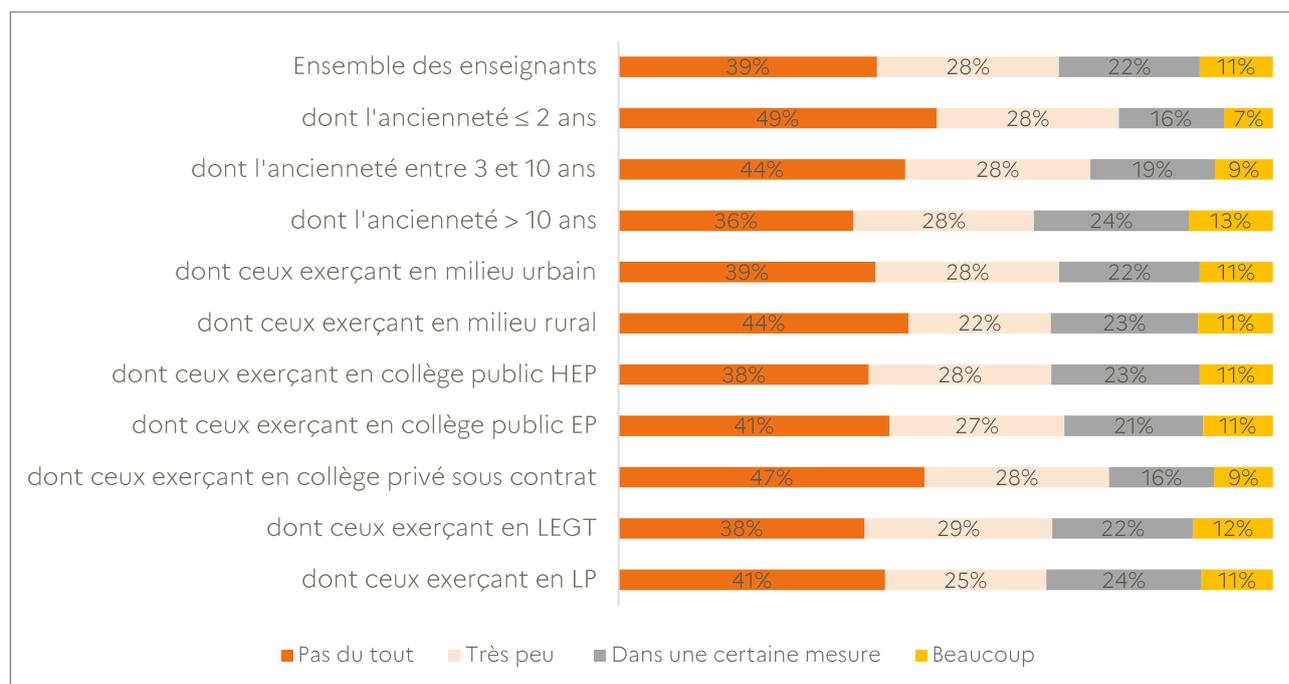
Champ : France métropolitaine + DROM.

Source : MENJS-DEPP, enquête sur la continuité pédagogique auprès des enseignants du second degré, 2020.

L'inexistence ou la défaillance des aides techniques n'a pas été citée par la majorité des enseignants comme ayant constitué un frein majeur.

Cependant, les données montrent toujours une hétérogénéité des ressentis suivant les caractéristiques de l'établissement d'exercice et l'ancienneté des enseignants (figure 9). Deux tiers des enseignants interrogés (67 %) n'ont pas vécu ou ont très peu vécu l'absence ou la défaillance de l'assistance technique comme un frein à la mise en œuvre de leur enseignement à distance pendant la période de confinement. La proportion s'élève à 75 % pour les enseignants de collège du secteur privé. Les enseignants ayant plus de dix années d'ancienneté sont en revanche plus nombreux à avoir pâti de l'inexistence ou de l'inefficacité de l'assistance technique (37 % de réponses « dans une certaine mesure » et « beaucoup »).

FIGURE 9 • Frein constitué par une assistance technique inexistante ou défailante, selon l'ancienneté des enseignants et le type de l'établissement



Lecture : 39 % des enseignants déclarent qu'une assistance technique inexistante ou défailante n'a pas du tout constitué un frein pendant la période de mise en œuvre du dispositif de continuité pédagogique, entre mars et mai 2020.

Note : Les moyennes des secteurs public et privé sous contrat pour le lycée n'apparaissent pas sur la figure, car les écarts observés sont très faibles.

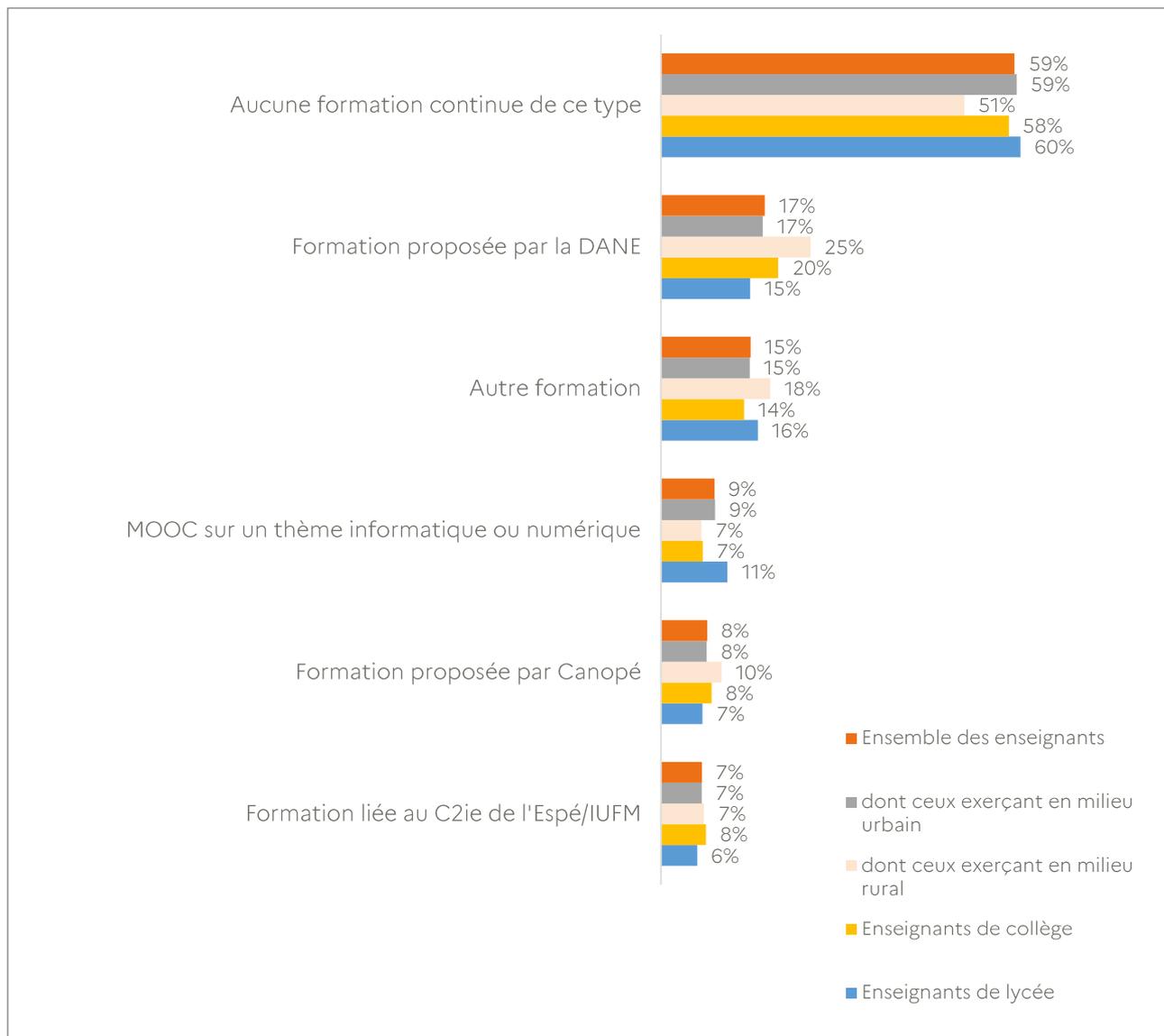
Champ : France métropolitaine + DROM.

Source : MENJS-DEPP, enquête sur la continuité pédagogique auprès des enseignants du second degré, 2020.

Seuls deux enseignants sur cinq ont été récemment formés au numérique

Au cours des deux dernières années précédant l'enquête, une majorité d'enseignants (59 %) n'a suivi aucune activité de formation continue dont le contenu portait sur le numérique ou l'informatique en lien avec l'enseignement (figure 10). Les enseignants des établissements ruraux semblent mieux formés au numérique que la moyenne des enseignants : 49 % ont bénéficié d'une activité de formation continue dans ce domaine. Parmi les professeurs de collège, ceux exerçant dans le privé sous contrat sont plus nombreux à ne pas avoir suivi de formation continue liée au numérique (figure 11) : ils sont 70 % contre 55 % de leurs collègues exerçant dans le secteur public. Pour les enseignants ayant suivi une activité de formation continue en lien avec le numérique (figure 10), il s'agit avant tout de formations proposées par la DANE de l'académie (17 % en moyenne et 25 % des enseignants exerçant en milieu rural) ou d'autres formations que celles recensées dans le questionnaire.

FIGURE 10 • Participation à une activité de formation continue sur le numérique ou l'informatique en lien avec l'enseignement, selon le type de l'établissement

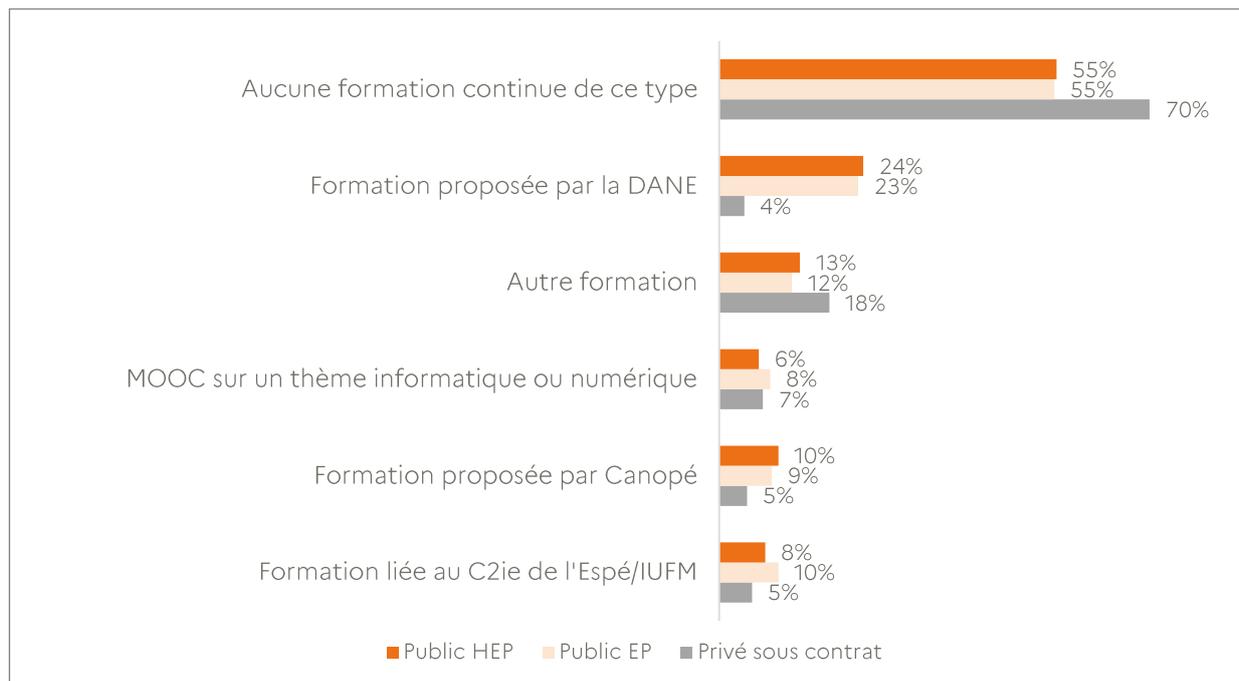


Lecture : 59 % des enseignants exerçant dans un établissement urbain déclarent n'avoir suivi aucune formation continue sur le numérique ou l'informatique en lien avec l'enseignement au cours des deux dernières années.

Champ : France métropolitaine + DROM.

Source : MENJS-DEPP, enquête sur la continuité pédagogique auprès des enseignants du second degré, 2020.

FIGURE 11 • Participation des enseignants de collège à une activité de formation continue sur le numérique ou l’informatique en lien avec l’enseignement, selon le type de l’établissement



Lecture : 55 % des enseignants de collège exerçant dans le secteur public hors EP déclarent n'avoir suivi aucune formation continue sur le numérique ou l'informatique en lien avec l'enseignement au cours des deux dernières années.

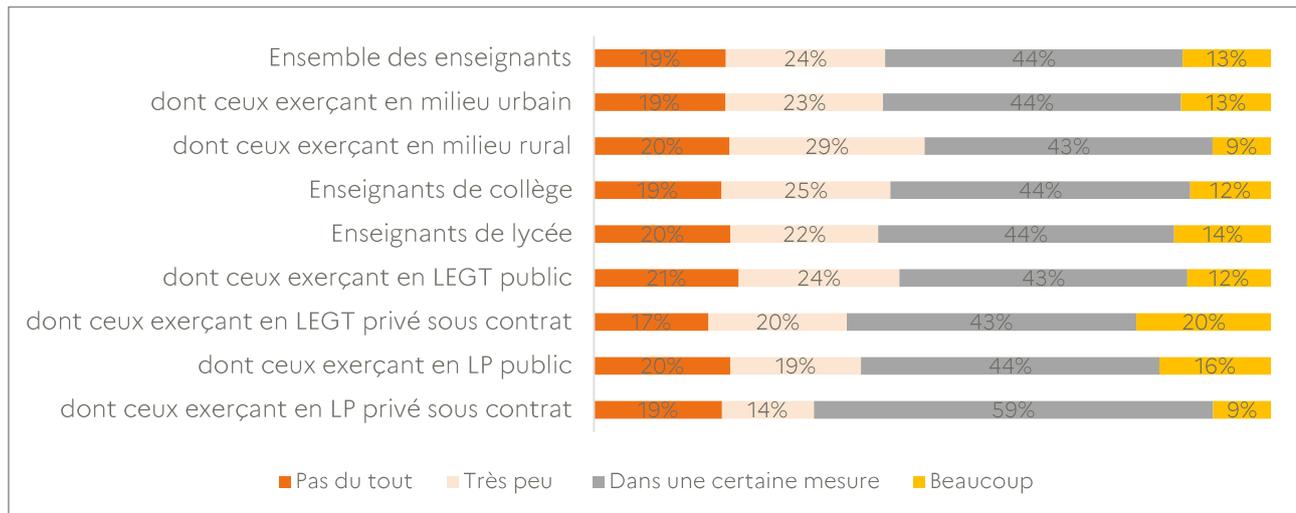
Champ : France métropolitaine + DROM.

Source : MENJS-DEPP, enquête sur la continuité pédagogique auprès des enseignants du second degré, 2020.

Pour une minorité d’enseignants, ces formations se révèlent d’une utilité relativement modérée pour la mise en œuvre de l’enseignement à distance imposé par la période de confinement (figure 12).

Parmi les enseignants ayant suivi au moins une activité de formation continue sur le numérique ou l’informatique en lien avec l’enseignement au cours des deux dernières années, 57 % estiment que la formation les a aidés à appréhender les modalités d’enseignement à distance imposées par la période de confinement, mais seuls 13 % se positionnent sur la modalité « beaucoup ». Le ressenti des enseignants des établissements urbains apparaît comme étant un peu plus positif que celui des enseignants des établissements ruraux : ils sont en effet 57 % à considérer que la formation suivie leur a apporté une aide modérée ou importante contre 51 % de leurs collègues des établissements ruraux. Il en va de même pour les enseignants de lycée exerçant dans le secteur privé.

FIGURE 12 • Bénéfice retiré des formations continues sur le numérique ou l’informatique en lien avec l’enseignement, selon le type de l’établissement



Lecture : 19 % des enseignants déclarent que les formations continues sur le numérique ou l’informatique en lien avec l’enseignement auxquelles ils ont participé au cours des 2 dernières années ne les ont pas du tout aidés pendant la période de mise en œuvre du dispositif de continuité pédagogique, entre mars et mai 2020.

Note : Les moyennes détaillées pour le collège n’apparaissent pas sur la figure, car les écarts observés sont très faibles.

Champ : France métropolitaine + DROM.

Source : MENJS-DEPP, enquête sur la continuité pédagogique auprès des enseignants du second degré, 2020.

Les enseignants ont été interrogés à propos des formations spécifiques à l’usage du numérique éducatif que l’Éducation nationale a pu leur proposer pendant la période de confinement : moins de la moitié (42 %) des enseignants se sont vu proposer une formation de ce type (tableau 1). Cette proportion tombe à 34 % parmi les enseignants exerçant dans des établissements ruraux. Par ailleurs, au collège, seuls 16 % des enseignants exerçant dans le secteur privé sous contrat déclarent avoir reçu une offre de formation de ce type. Parmi les enseignants à qui le ministère a proposé une formation au numérique pendant le confinement, seuls 29 % l’ont effectivement suivie (le taux s’élève à 39 % pour les enseignants ayant moins de trois années d’ancienneté).

TABLEAU 1 • Accès à la formation au numérique éducatif pendant le confinement et participation, selon l’ancienneté des enseignants et le type de l’établissement

	Part des enseignants à qui l’on a proposé une formation au numérique éducatif	Part des enseignants ayant suivi la formation proposée
Ensemble des enseignants	42%	29%
<i>dont ceux avec une ancienneté ≤ 2 ans</i>	40%	39%
<i>dont ceux avec une ancienneté entre 3 et 10 ans</i>	39%	24%
<i>dont ceux avec une ancienneté supérieure à 10 ans</i>	43%	29%
<i>dont ceux exerçant en milieu urbain</i>	42%	29%
<i>dont ceux exerçant en milieu rural</i>	34%	27%
Enseignants de collège	39%	29%
<i>dont ceux exerçant en secteur public HEP</i>	45%	28%
<i>dont ceux exerçant en secteur public EP</i>	45%	33%
<i>dont ceux exerçant en secteur privé sous contrat</i>	16%	30%
Enseignants de lycée	45%	29%

Lecture : 42 % des enseignants déclarent s’être vu proposer une formation au numérique éducatif pendant la période de mise en œuvre du dispositif de continuité pédagogique, entre mars et mai 2020.

Note : Les moyennes détaillées pour le niveau lycée n’apparaissent pas sur la figure, car les écarts observés sont très faibles.

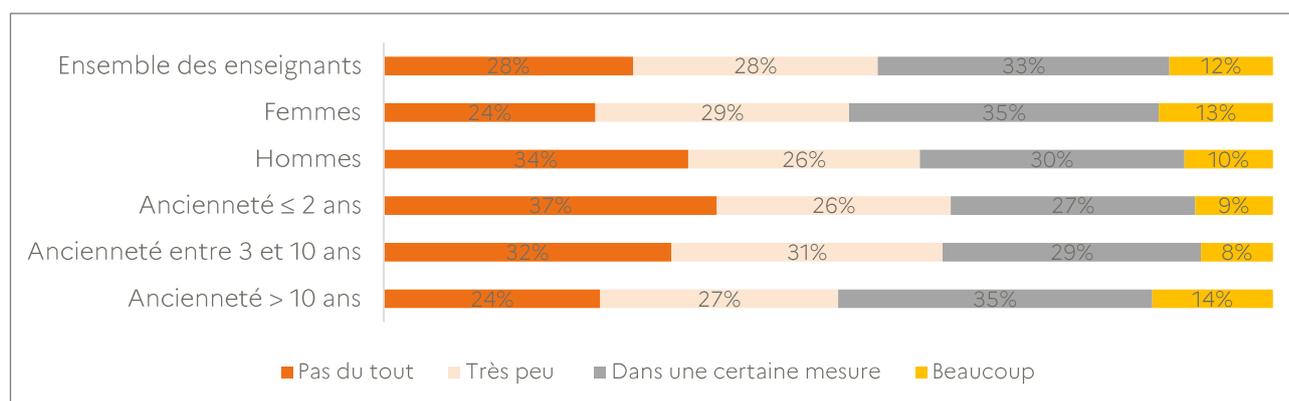
Champ : France métropolitaine + DROM.

Source : MENJS-DEPP, enquête sur la continuité pédagogique auprès des enseignants du second degré, 2020.

Un manque de formation jugé peu pénalisant pour la mise en œuvre de l'enseignement à distance

Le manque de formation ne semble pas avoir été perçu comme un frein important à la mise en œuvre de l'enseignement à distance : seuls 12 % des enseignants considèrent l'inexistence ou l'insuffisance de la formation à l'utilisation pédagogique du numérique comme un frein important (figure 13). Les enseignants de collèges privés sous contrat semblent avoir été moins pénalisés par le manque de formations que leurs collègues du public HEP (figure 14). Les premiers sont 35 % à ne pas avoir du tout perçu l'insuffisance des formations comme un frein à la mise en œuvre de l'enseignement à distance contre 26 % pour les seconds. Il en va de même pour les enseignants en lycée professionnel : les enseignants du privé sous contrat sont 38 % à ne pas du tout considérer le manque de formation comme un frein contre 25 % dans le public. Le sexe et l'ancienneté apparaissent aussi comme des facteurs discriminants dans la maîtrise du numérique en l'absence de formations suffisantes (figure 13). Cela n'a pas du tout été un frein pour 34 % des enseignants et 24 % des enseignantes. L'écart est encore plus important au regard de l'ancienneté, les enseignants récemment entrés dans la profession semblant moins pâtir de l'insuffisance des formations que leurs collègues ayant plus d'ancienneté : 37 % des enseignants ayant moins de trois années d'ancienneté n'ont pas du tout perçu l'insuffisance des formations comme un frein contre 24 % pour les enseignants de plus de dix années d'ancienneté. À l'inverse, seuls 9 % des enseignants ayant moins de trois années d'ancienneté ont ressenti le manque de formation comme un frein important contre 14 % des enseignants de plus de dix années d'ancienneté.

FIGURE 13 • Frein constitué par une formation inexistante ou insuffisante à l'utilisation pédagogique du numérique, selon les caractéristiques individuelles des enseignants

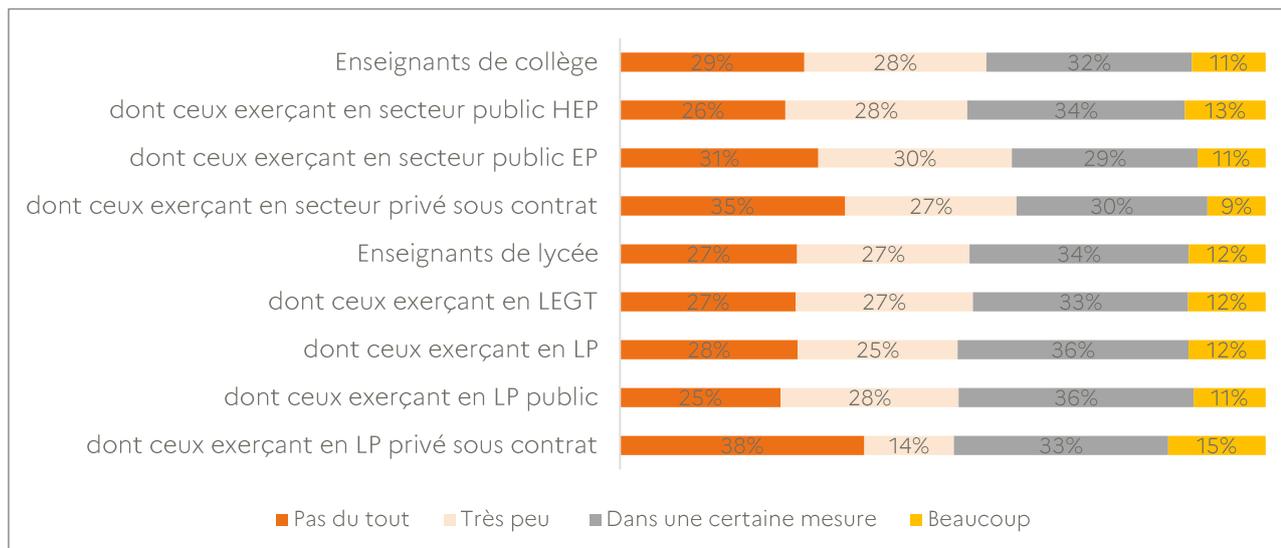


Lecture : 28 % des enseignants déclarent qu'une formation insuffisante à l'utilisation pédagogique du numérique n'a pas du tout constitué un frein pendant la période de mise en œuvre du dispositif de continuité pédagogique, entre mars et mai 2020.

Champ : France métropolitaine + DROM.

Source : MENJS-DEPP, enquête sur la continuité pédagogique auprès des enseignants du second degré, 2020.

FIGURE 14 • Frein constitué par une formation insuffisante à l'utilisation pédagogique du numérique, selon le type de l'établissement



Lecture : 29 % des enseignants de collège déclarent qu'une formation insuffisante à l'utilisation pédagogique du numérique n'a pas du tout constitué un frein pendant la période de mise en œuvre du dispositif de continuité pédagogique, entre mars et mai 2020.

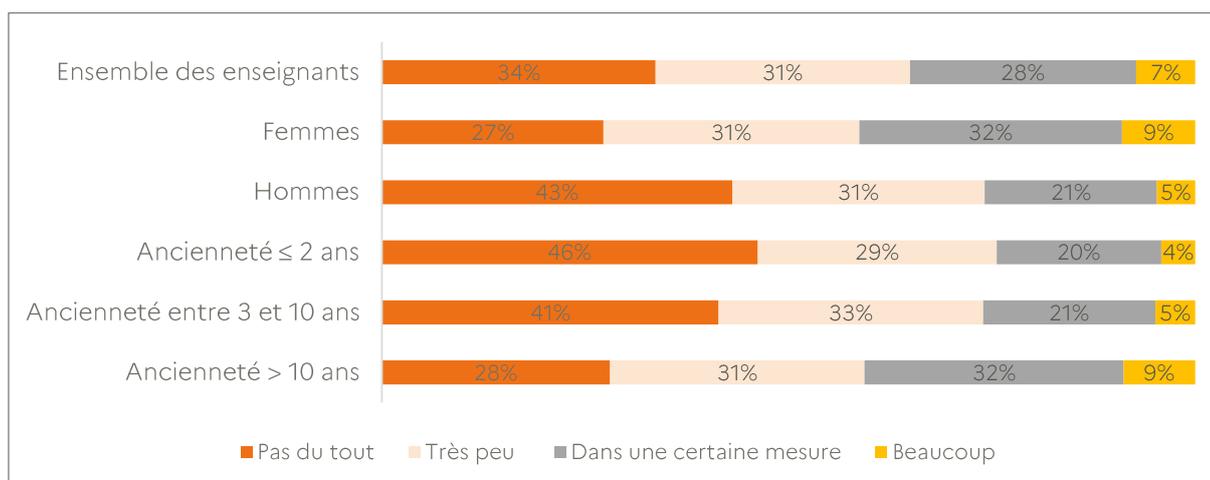
Note : Les moyennes des secteurs public et privé sous contrat pour le LEGT n'apparaissent pas sur la figure, car les écarts observés sont très faibles.

Champ : France métropolitaine + DROM.

Source : MENJS-DEPP, enquête sur la continuité pédagogique auprès des enseignants du second degré, 2020.

Le frein constitué par des connaissances insuffisantes dans le numérique révèlent les mêmes disparités selon les caractéristiques individuelles des enseignants (figure 15). Parmi les obstacles à la mise en œuvre de l'enseignement à distance, les enseignants de sexe masculin citent moins souvent leurs connaissances insuffisantes dans le numérique que leurs collègues féminines. En effet, ils sont 26 % à les considérer comme un frein modéré ou important, contre 41 % pour les enseignantes. De même, les enseignants récemment entrés dans le métier semblent plus à l'aise avec le numérique, ou du moins plus à même de passer outre des connaissances insuffisantes, peut-être du fait de leur plus jeune âge en moyenne et d'une plus grande familiarité avec les outils numériques. Ils sont 46 % à ne pas percevoir cela comme un frein (contre 28 % pour les enseignants ayant plus de dix années d'ancienneté) et 24 % à le percevoir comme un frein modéré ou important (contre 41 % pour les enseignants ayant plus d'ancienneté).

FIGURE 15 • Frein constitué par des connaissances insuffisantes dans le numérique, selon les caractéristiques individuelles des enseignants



Lecture : 34 % des enseignants déclarent que des connaissances insuffisantes dans le numérique (de leur part) n'ont pas du tout constitué un frein pendant la période de mise en œuvre du dispositif de continuité pédagogique, entre mars et mai 2020.

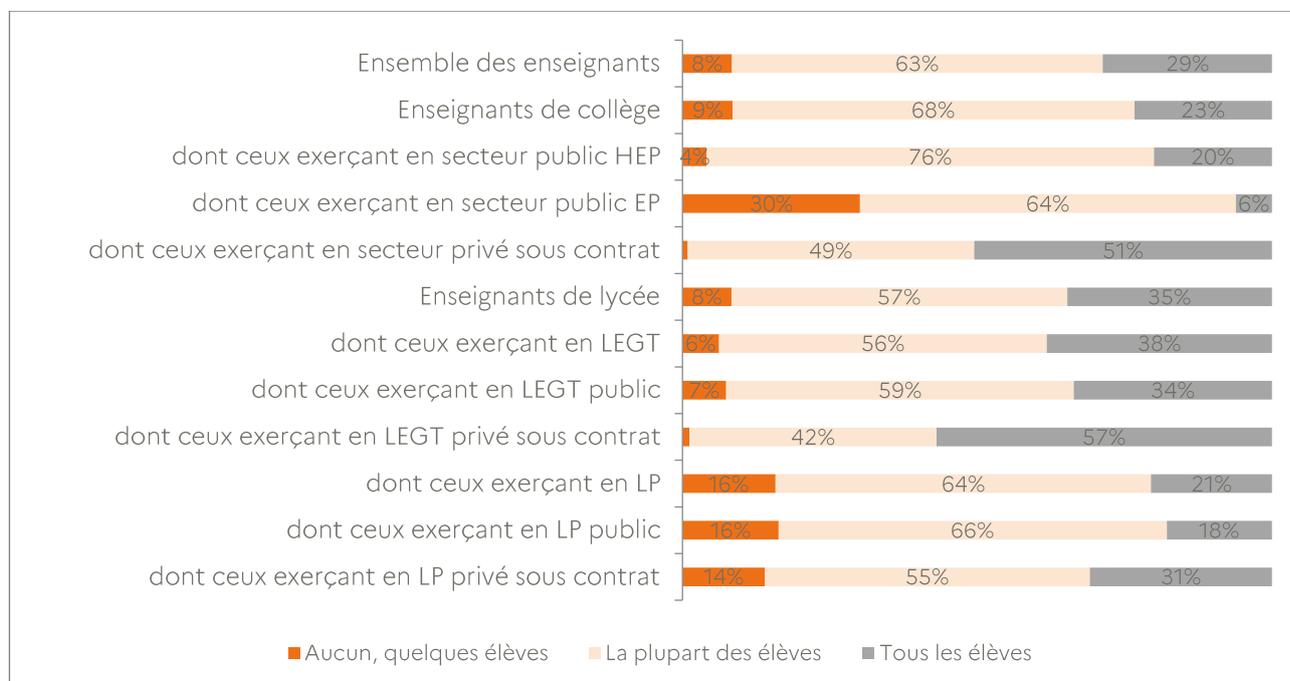
Champ : France métropolitaine + DROM.

Source : MENJS-DEPP, enquête sur la continuité pédagogique auprès des enseignants du second degré, 2020.

Les enseignants confrontés au manque d'équipement de certains de leurs élèves

Les modalités de mise en œuvre de l'enseignement à distance étaient également conditionnées à la disponibilité des équipements au domicile des élèves et à leur maîtrise du numérique. Parmi les enseignants interrogés, 92 % déclarent que la plupart des élèves, voire tous les élèves de leur classe de référence disposent d'un ordinateur avec une connexion Internet à leur domicile, ordinateur susceptible d'être partagé avec leur famille (figure 16). Seuls 58 % déclarent que la plupart des élèves, voire tous les élèves de leur classe de référence disposent d'un ordinateur personnel (figure 17). Des disparités importantes apparaissent selon le secteur de l'établissement et son appartenance ou non à l'éducation prioritaire. Ainsi, 26 % des enseignants de collège exerçant en EP déclarent qu'un grand nombre de leurs élèves disposent d'un ordinateur personnel connecté à Internet à leur domicile, contre 49 % de ceux exerçant dans le secteur public hors EP et jusqu'à 63 % dans le privé sous contrat. D'après les déclarations des enseignants, les lycéens sont plus nombreux à disposer d'un ordinateur personnel avec accès Internet : 73 % des enseignants de LEGT et 63 % des enseignants de LP déclarent que la plupart ou l'ensemble de leurs élèves disposent d'un ordinateur personnel. Les lycéens scolarisés dans le secteur privé et dans l'enseignement général et technologique semblent les mieux équipés.

FIGURE 16 • Accès des élèves à un ordinateur (personnel ou familial) avec connexion Internet à domicile, selon le type de l'établissement

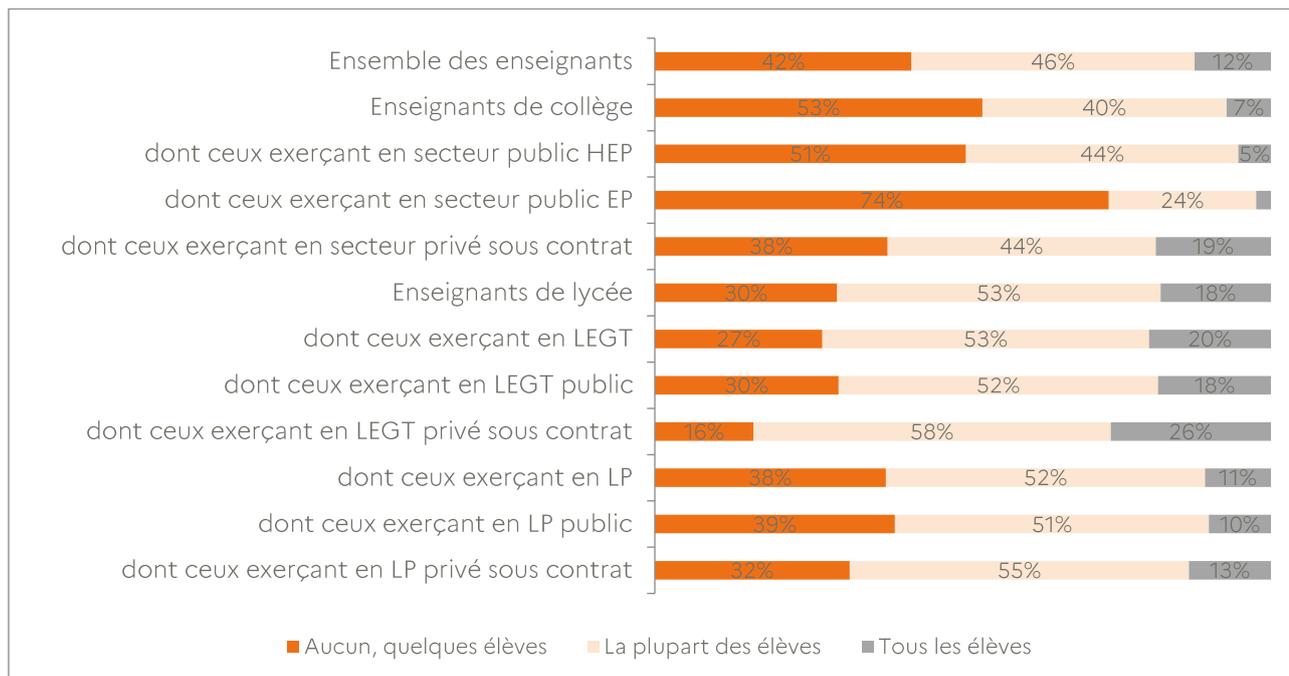


Lecture : 29 % des enseignants déclarent que tous les élèves de leur classe de référence avaient accès à leur domicile d'un ordinateur (personnel ou familial) avec connexion Internet pendant la période de mise en œuvre du dispositif de continuité pédagogique, entre mars et mai 2020.

Champ : France métropolitaine + DROM.

Source : MENJS-DEPP, enquête sur la continuité pédagogique auprès des enseignants du second degré, 2020.

FIGURE 17 • Accès des élèves à un ordinateur personnel avec connexion Internet à domicile, selon le type de l'établissement



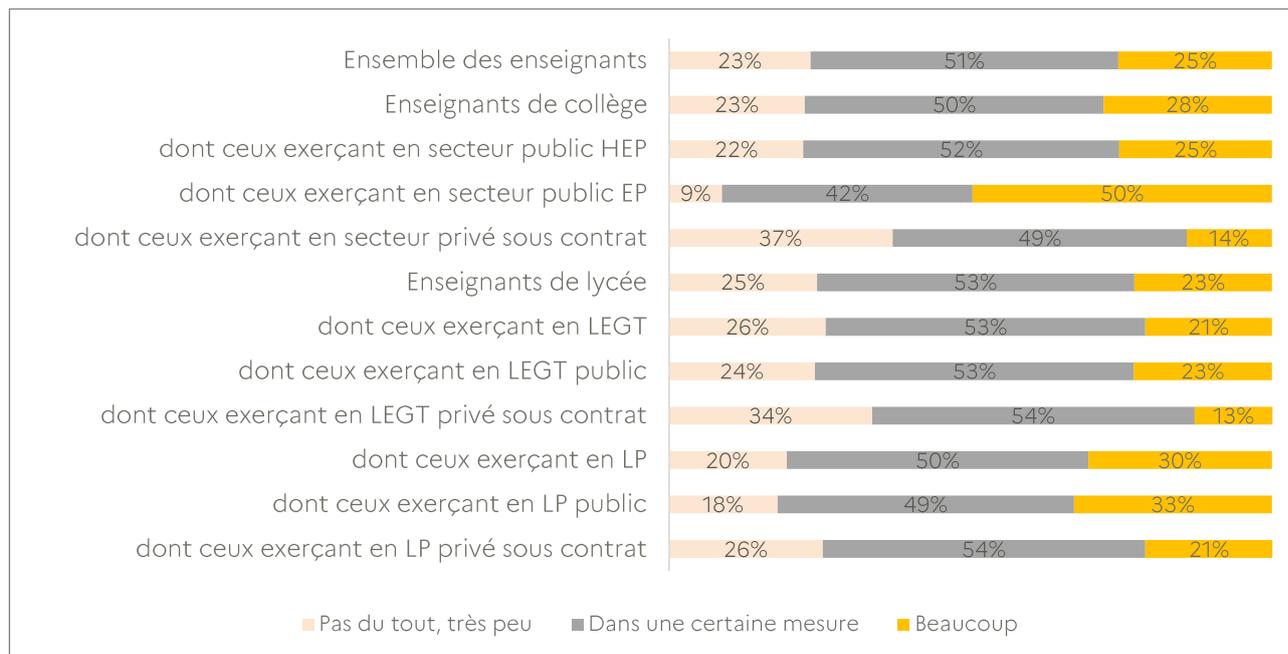
Lecture : 12 % des enseignants déclarent que tous les élèves de leur classe de référence avaient accès à leur domicile d'un ordinateur personnel avec connexion Internet pendant la période de mise en œuvre du dispositif de continuité pédagogique, entre mars et mai 2020.

Champ : France métropolitaine + DROM.

Source : MENJS-DEPP, enquête sur la continuité pédagogique auprès des enseignants du second degré, 2020.

Pour un enseignant sur quatre, les contraintes matérielles et techniques de leurs élèves ont été un frein important pour l'apprentissage à distance pendant la période de confinement. Les collégiens scolarisés en éducation prioritaire semblent avoir été tout particulièrement touchés par de telles contraintes : 50 % des enseignants en EP déclarent que les contraintes matérielles et techniques de leurs élèves ont constitué un frein important, contre 25 % de ceux exerçant dans le public hors EP et 14 % de ceux des collèges privés sous contrat.

FIGURE 18 • Frein constitué par les contraintes matérielles et techniques des élèves, selon le type de l'établissement



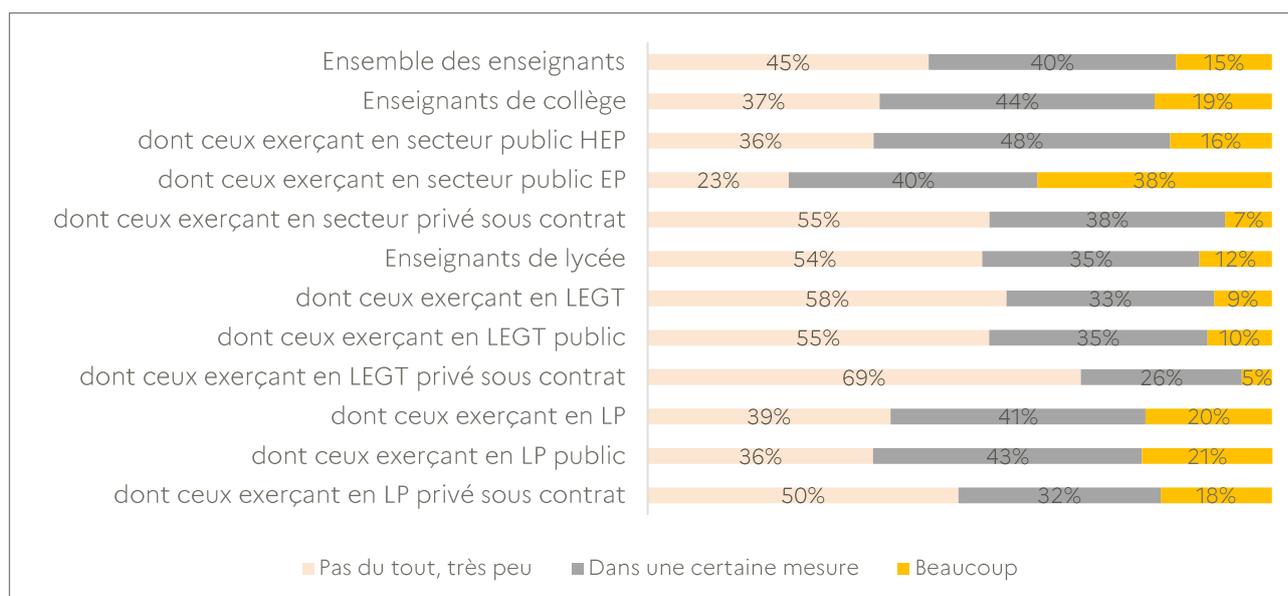
Lecture : 23 % des enseignants déclarent que les contraintes matérielles et techniques des élèves n'ont pas du tout ou très peu constitué un frein pour leurs élèves pendant la période de mise en œuvre du dispositif de continuité pédagogique, entre mars et mai 2020.

Champ : France métropolitaine + DROM.

Source : MENJS-DEPP, enquête sur la continuité pédagogique auprès des enseignants du second degré, 2020.

Pour plus de la moitié des enseignants interrogés (55 %), **le manque de compétences numériques des élèves a aussi constitué un obstacle à la mise en œuvre de la continuité pédagogique.** Ce taux masque une nouvelle fois d'importantes disparités : par exemple, au collège, 78 % des enseignants exerçant en éducation prioritaire estiment que cela a constitué un frein pour leurs élèves (et 38 % considèrent ce frein comme majeur) contre 64 % pour leurs collègues du secteur public hors EP (et respectivement 16 %). Au lycée, seuls 9 % des enseignants exerçant en LEGT estiment que le manque de compétences numériques des élèves a constitué un frein important pour ces derniers, contre 20 % pour les enseignants exerçant dans la voie professionnelle (figure 19).

FIGURE 19 • Frein constitué par le manque de compétences numériques des élèves, selon le type de l'établissement



Lecture : 45 % des enseignants déclarent que le manque de compétences numériques des élèves n'a pas du tout ou très peu constitué un frein pour leurs élèves pendant la période de mise en œuvre du dispositif de continuité pédagogique, entre mars et mai 2020.

Champ : France métropolitaine + DROM.

Source : MENJS-DEPP, enquête sur la continuité pédagogique auprès des enseignants du second degré, 2020.

La quasi-totalité des enseignants ayant répondu à l'enquête de la DEPP déclarent avoir disposé d'un ordinateur connecté à Internet pour la mise en œuvre de l'enseignement à distance pendant la période de confinement entre mars et mai 2020, mais près de deux enseignants sur cinq considèrent que la qualité insuffisante de leur équipement a constitué un frein à l'exercice de leurs missions. La qualité de leur connexion Internet à leur domicile a également posé des difficultés. Dans les tout premiers jours de l'enseignement à distance, près des deux tiers des enseignants ont bénéficié d'une aide matérielle et technique, venant surtout de leur établissement d'exercice (collègues ou équipe de direction). Sur l'ensemble de la période, près des deux tiers rapportent avoir été globalement autonomes dans le traitement des difficultés rencontrées. On observe néanmoins des écarts selon l'ancienneté des enseignants : ainsi, les enseignants ayant plus de dix années d'ancienneté sont les plus nombreux à avoir pâti de l'inexistence ou de défaillances de l'assistance technique.

Une majorité d'enseignants (trois sur cinq) n'avait suivi aucune activité de formation continue sur le numérique ou l'informatique au cours des deux dernières années précédant la crise sanitaire. Parmi les enseignants ayant suivi au moins une formation de cette nature, plus de la moitié estime que celle-ci les a aidés à appréhender les modalités d'enseignement à distance. Au cours de la période de confinement, plus de deux enseignants sur cinq se sont vus proposer par l'Éducation nationale une formation spécifique à l'usage du numérique éducatif, mais moins d'un tiers d'entre eux l'ont suivie. De manière générale, le manque de formations ne semble pas avoir été perçu par les enseignants comme un frein important à la mise en œuvre de l'enseignement à distance (c'est d'autant plus vrai pour les enseignants ayant moins d'ancienneté).

Six enseignants sur dix déclarent que la plupart ou l'ensemble des élèves de leur classe de référence disposaient à leur domicile d'un ordinateur personnel avec une connexion Internet, mais ce taux masque des disparités importantes suivant le type de l'établissement (les collégiens et les lycéens sont mieux équipés dans le secteur privé notamment). Le manque de compétences numériques des élèves a aussi constitué un obstacle à la mise en œuvre de la continuité pédagogique (surtout en éducation prioritaire pour le niveau collège et en voie professionnelle pour le niveau lycée).

➤ Objectifs et priorités du dispositif de continuité pédagogique

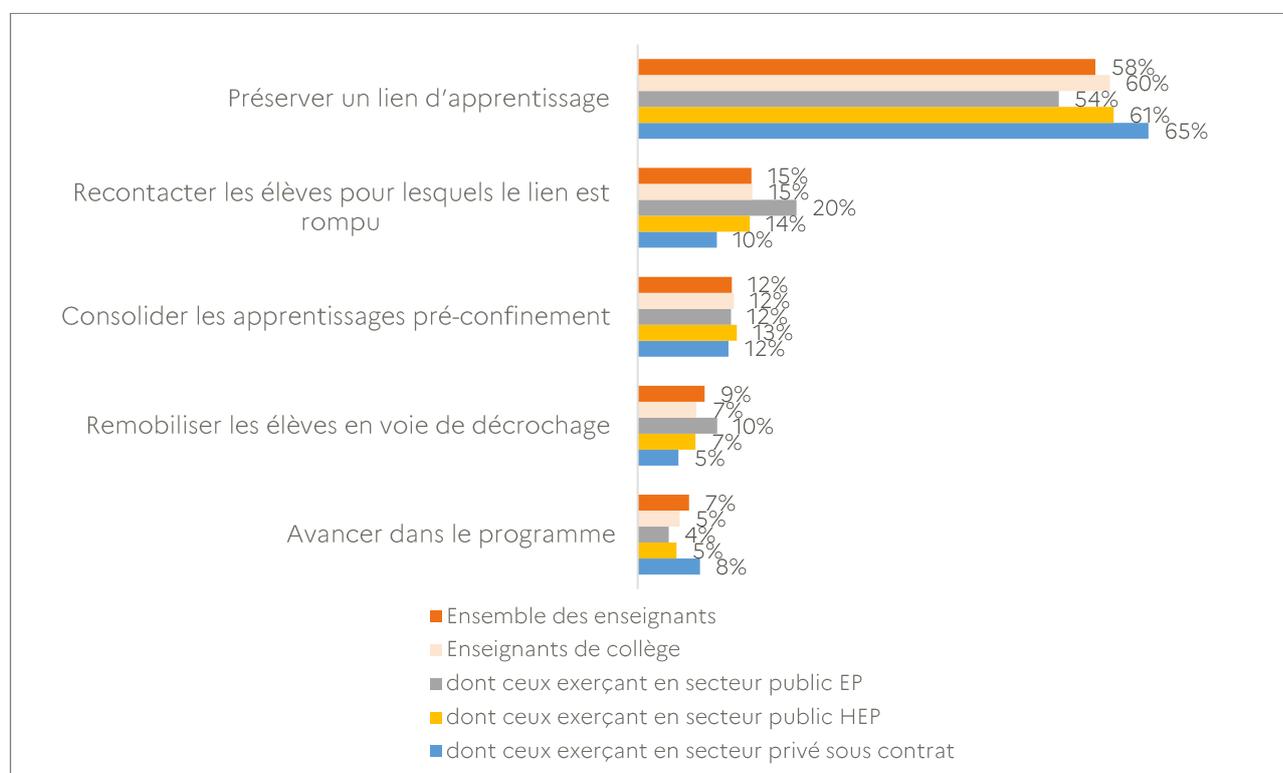
La circulaire du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, en date du 13 mars 2020, relative à l'organisation et au suivi de la mise en œuvre de la continuité des apprentissages insistait sur deux missions fondamentales pour les enseignants pendant la période de fermeture des établissements scolaires : maintenir les liens avec les élèves et entretenir les connaissances déjà développées depuis le début de l'année par les élèves, tout en favorisant l'acquisition de compétences nouvelles lorsque les modalités d'apprentissage à distance le permettaient. Dans cette partie, il s'agira d'analyser la prise en compte des prescriptions et recommandations transmises par l'institution, en termes d'objectifs et de priorités, à l'échelle de l'établissement et de l'enseignant avec son groupe classe.

Maintenir le lien avec les élèves était une priorité dans leur établissement selon les enseignants...

L'enquête cherchait à rendre compte de la priorité donnée aux objectifs suivants dans le cadre de la continuité pédagogique : « avancer dans le programme pour ne pas prendre de retard » ; « préserver un lien d'apprentissage pour les élèves indépendamment de la progression dans le programme » ; « consolider les apprentissages mis en œuvre avant la période de confinement » ; « remobiliser les élèves en voie de décrochage » ; « recontacter les élèves pour lesquels le lien avec l'institution scolaire s'est rompu ». Les enseignants étaient invités à les ordonner selon l'ordre de priorité défini au niveau de leur établissement.

Dans l'ensemble, ils sont 58 % à déclarer que l'objectif prioritaire au sein de leur établissement était de préserver un lien d'apprentissage avec les élèves. Au collège, les enseignants exerçant dans le secteur privé sont encore plus nombreux à l'affirmer (65 %), tandis que la proportion s'établit à 54 % pour les enseignants de l'éducation prioritaire (figure 20).

FIGURE 20 • Priorité donnée à la continuité pédagogique dans les établissements, selon l'ensemble des enseignants et ceux de collège



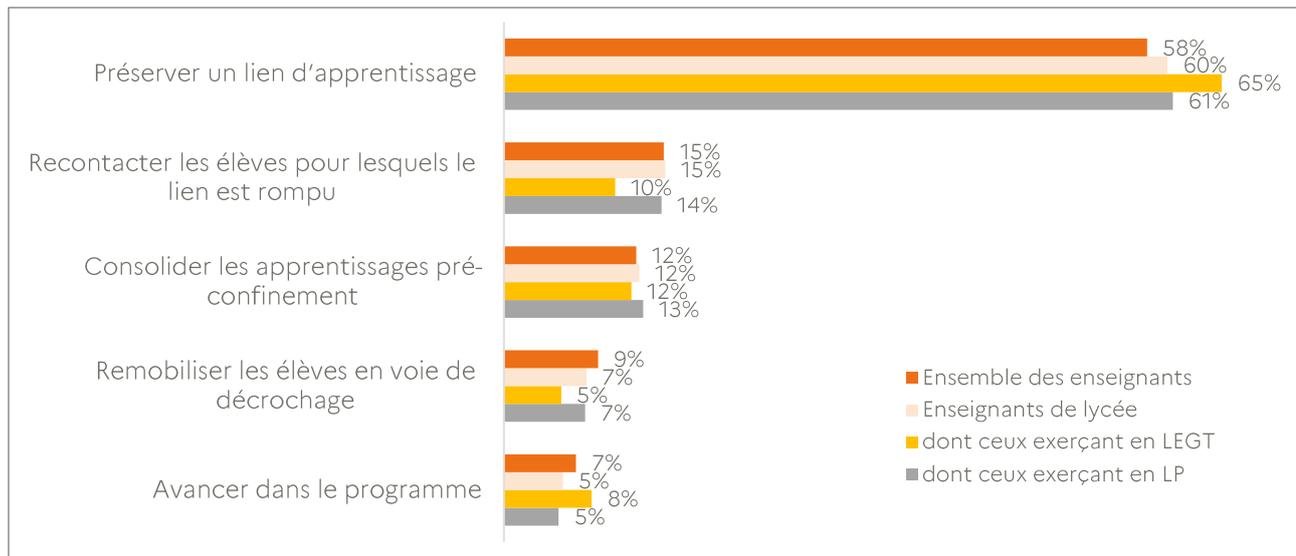
Lecture : 58 % des enseignants déclarent que l'objectif prioritaire (classé numéro 1) dans leur établissement était de préserver un lien d'apprentissage pour les élèves pendant la période de mise en œuvre du dispositif de continuité pédagogique, entre mars et mai 2020.

Champ : France métropolitaine + DROM.

Source : MENJS-DEPP, enquête sur la continuité pédagogique auprès des enseignants du second degré, 2020.

Ces derniers sont, en revanche, plus nombreux (20 % contre 10 % pour leurs collègues de collège enseignant dans le privé) à indiquer que la priorité était de « recontacter les élèves pour lesquels le lien avec l'institution scolaire s'est rompu ». **Les prescriptions institutionnelles relatives au maintien d'un lien avec les élèves ont finalement été une priorité de l'établissement pour 73 % des enseignants** si l'on agrège les réponses relatives à ces deux objectifs : « préserver un lien d'apprentissage pour les élèves indépendamment de la progression dans le programme » et « recontacter les élèves pour lesquels le lien avec l'institution scolaire s'est rompu ». Ce constat est partagé quel que soit le type de l'établissement (collège, LEGT, LP) (figure 21).

FIGURE 21 • Priorité donnée à la continuité pédagogique dans les établissements, selon l'ensemble des enseignants et ceux de lycée



Lecture : 58 % des enseignants déclarent que l'objectif prioritaire (classé numéro 1) dans leur établissement était de préserver un lien d'apprentissage pour les élèves pendant la période de mise en œuvre du dispositif de continuité pédagogique, entre mars et mai 2020.

Note : Les moyennes des secteurs public et privé n'apparaissent pas sur la figure, car les écarts observés sont très faibles.

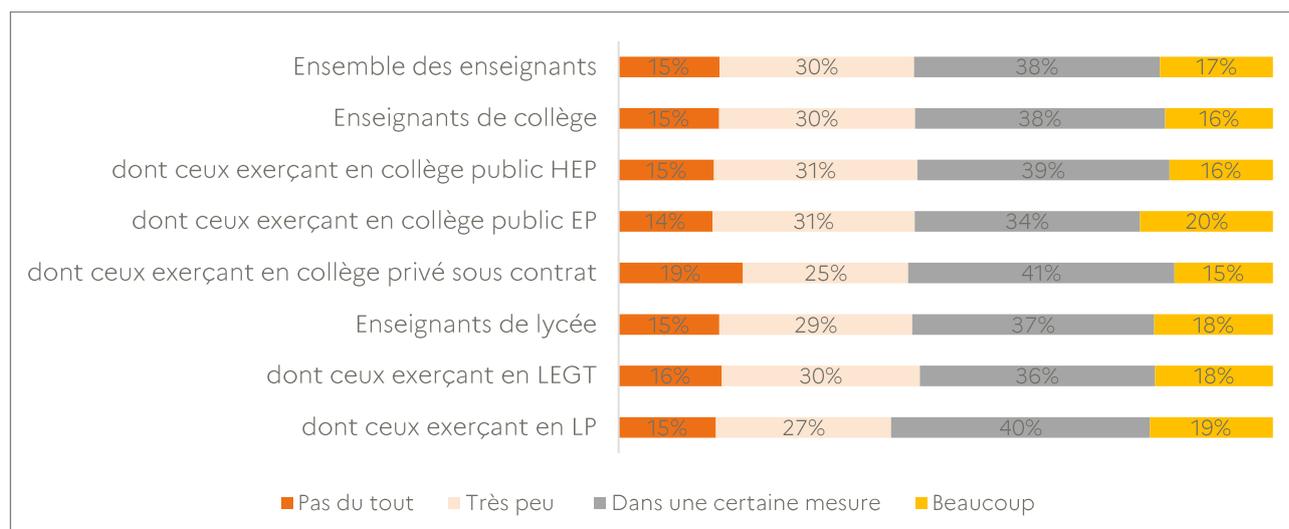
Champ : France métropolitaine + DROM.

Source : MENJS-DEPP, enquête sur la continuité pédagogique auprès des enseignants du second degré, 2020.

... et une source de préoccupation majeure pour eux

La prise en compte des prescriptions et recommandations de l'institution peut être analysée à travers le prisme des sources de stress identifiées par les enseignants. **Le respect des nouvelles exigences des autorités pendant la période de confinement a été une source de stress pour 55 % des enseignants**, mais importante pour seulement 17 % (figure 22).

FIGURE 22 • Stress engendré par le respect des nouvelles exigences des autorités, selon le type de l'établissement



Lecture : 15 % des enseignants déclarent que le respect des nouvelles exigences des autorités ne fut pas du tout une source de stress pendant la période de mise en œuvre du dispositif de continuité pédagogique, entre mars et mai 2020.

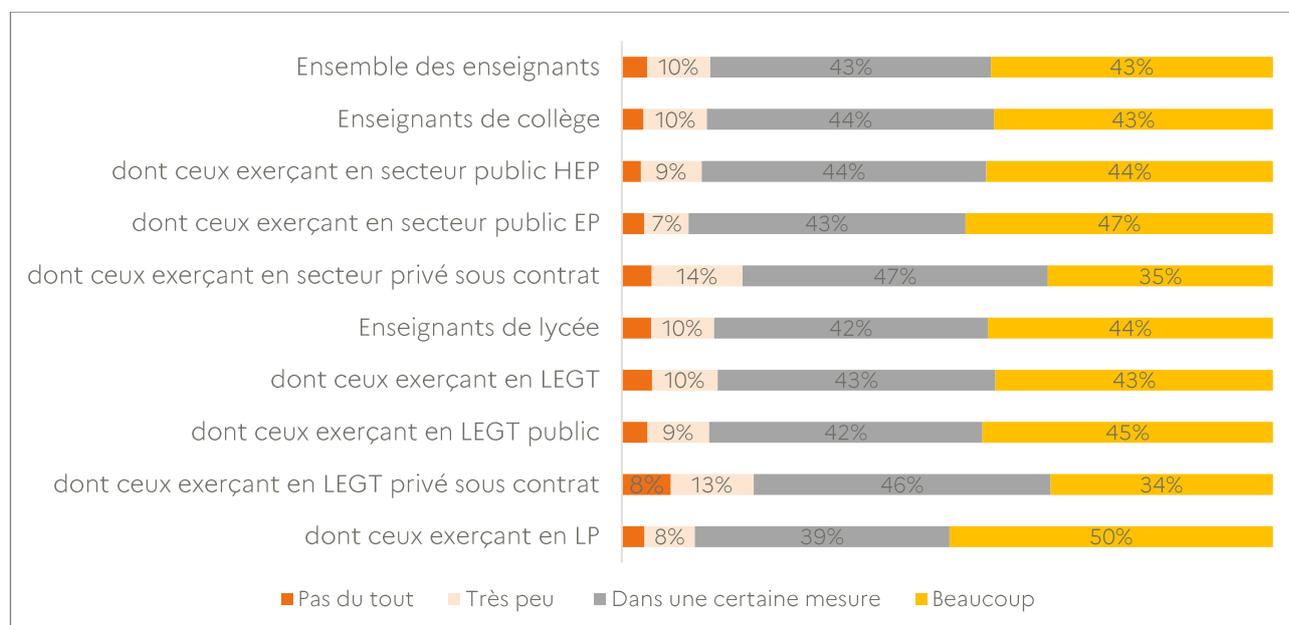
Note : Les moyennes des secteurs public et privé pour le lycée n'apparaissent pas sur la figure, car les écarts observés sont très faibles.

Champ : France métropolitaine + DROM.

Source : MENJS-DEPP, enquête sur la continuité pédagogique auprès des enseignants du second degré, 2020.

Ce ressenti est partagé autant par les enseignants de collège que par ceux de lycée. En revanche, la mise en œuvre de ces prescriptions et recommandations institutionnelles fut une source de stress : **86 % des enseignants considèrent que réussir à garder le contact avec l'ensemble des élèves de leur classe de référence fut une source de stress pendant le confinement** et la moitié d'entre eux jugent cette source de stress importante (figure 23). Dans le secteur privé, les enseignants sont un peu moins nombreux à citer cette mission comme une source de stress (82 % pour les enseignants de collège et 80 % pour ceux de LEGT).

FIGURE 23 • Stress engendré par le maintien du contact avec tous les élèves, selon le type de l'établissement



Lecture : 4 % des enseignants déclarent que réussir à garder le contact avec tous les élèves ne fut pas du tout une source de stress pendant la période de mise en œuvre du dispositif de continuité pédagogique, entre mars et mai 2020.

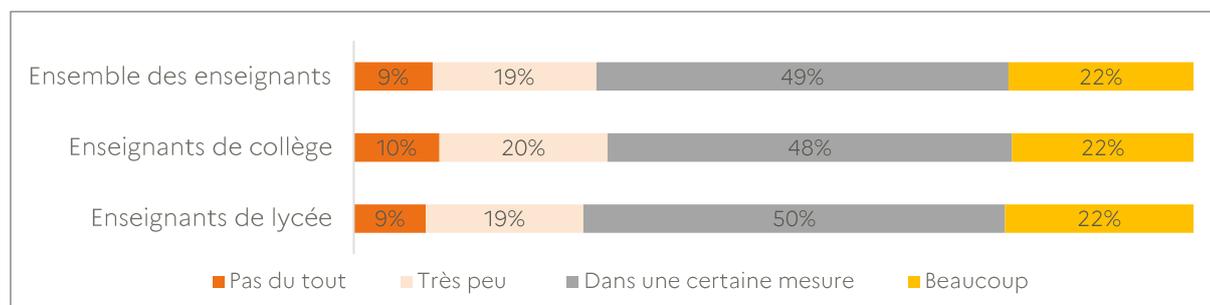
Note : Les moyennes des secteurs public et privé pour le LP n'apparaissent pas sur la figure, car les écarts observés sont très faibles.

Champ : France métropolitaine + DROM.

Source : MENJS-DEPP, enquête sur la continuité pédagogique auprès des enseignants du second degré, 2020.

Le fait de maintenir une progression dans les apprentissages a également été au cœur des préoccupations des enseignants pendant la période de confinement : ils sont 71 % à le présenter comme une source de stress modérée ou importante (figure 24). Ce constat révèle une différence notable entre les préoccupations à l'échelle de l'établissement et de l'enseignant : la consolidation des apprentissages mis en œuvre avant la période de confinement et le fait d'avancer dans le programme n'ont pas constitué la première priorité dans les établissements, mais ont été au cœur des préoccupations des enseignants pendant la période de confinement.

FIGURE 24 • Stress engendré par le maintien d'une progression dans les apprentissages des élèves, selon le niveau d'enseignement



Lecture : 9 % des enseignants déclarent que maintenir une progression dans les apprentissages des élèves ne fut pas du tout une source de stress pendant la période de mise en œuvre du dispositif de continuité pédagogique, entre mars et mai 2020.

Champ : France métropolitaine + DROM.

Source : MENJS-DEPP, enquête sur la continuité pédagogique auprès des enseignants du second degré, 2020.

Une exigence plus importante de la part des enseignants en termes de travail scolaire dans les classes à examen

Les enseignants ont été questionnés à propos de leurs exigences à l'égard des élèves : **en moyenne (toutes disciplines confondues), ils déclarent souhaiter que leurs élèves consacrent, pendant le confinement, 3,4 heures par semaine à des activités relatives aux enseignements scolaires** (tableau 2). Les enseignants occupant la fonction de professeur principal pour la classe interrogée attendaient davantage de leurs élèves que leurs autres collègues : les premiers désiraient, en effet, que les élèves consacrent 3,6 heures par semaine à leur matière tandis que leurs collègues n'occupant pas cette fonction souhaitaient un travail de la part de leurs élèves d'environ trois heures³. Les données mettent également en évidence une attente plus forte de la part des enseignants en établissements urbains (rapportée à celle de leurs collègues d'établissements ruraux) et des enseignants de lycée (rapportée à celle de leurs collègues de collège).

³ L'écart observé peut refléter des attentes variant si l'enseignant est professeur principal (ou ne l'est pas) ou des écarts de composition des groupes comparés (les enseignants professeurs principaux ne sont pas nécessairement représentatifs des professeurs qui ne le sont pas, s'agissant de la discipline enseignée, mais nous n'avons pas de données nous permettant de croiser le statut de professeur principal avec la discipline enseignée afin de tester ces hypothèses).

TABLEAU 2 • Heures hebdomadaires de travail scolaire souhaitées par les enseignants dans la matière enseignée, selon les caractéristiques individuelles des enseignants et le type de l'établissement

	Nombre d'heures de travail par semaine souhaitées par matière
Ensemble des enseignants (toutes disciplines confondues)	3,4
dont hommes	3,6
dont femmes	3,2
dont professeurs principaux de la classe	3,6
dont autres professeurs de la classe	3,0
dont ceux exerçant en milieu urbain	3,4
dont ceux exerçant en milieu rural	2,6
Enseignants de collège	2,9
Enseignants de lycée	3,9
dont ceux exerçant en LEGT	3,9
dont ceux exerçant en LP	3,9

Lecture : Toutes disciplines confondues, les enseignants souhaitaient que leurs élèves consacrent 3,4 heures par semaine pendant la période de mise en œuvre du dispositif de continuité pédagogique, entre mars et mai 2020.

Note : Les moyennes des secteurs public et privé n'apparaissent pas sur la figure, car les écarts observés sont très faibles.

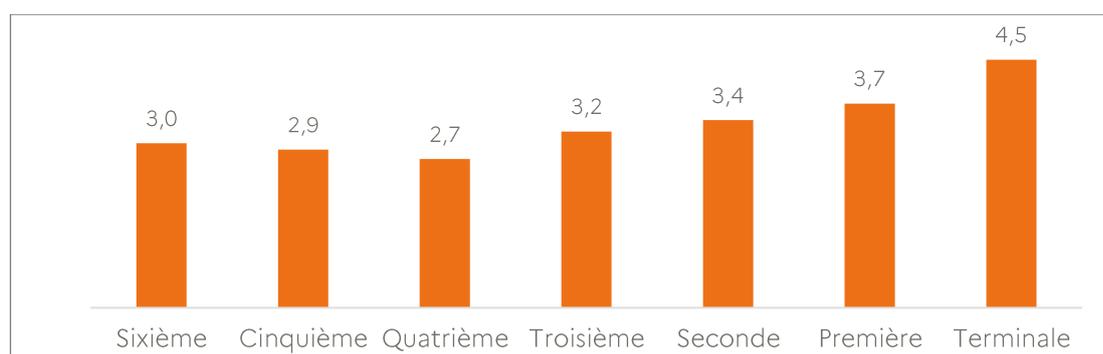
Champ : France métropolitaine + DROM.

Source : MENJS-DEPP, enquête sur la continuité pédagogique auprès des enseignants du second degré, 2020.

La décomposition du temps de travail scolaire souhaité par les enseignants selon le niveau de la classe enseignée permet de mettre en évidence des attentes plus importantes de la part des enseignants dans les classes dites à examen que sont la troisième et la terminale. Les enseignants d'élèves de 3^e souhaitaient que ces derniers consacrent 3,2 heures par semaine au travail scolaire dans leur matière, contre 2,7 heures pour les enseignants des élèves de 4^e, par exemple (figure 25).

De manière générale, les exigences en termes de temps de travail étaient plus fortes au lycée qu'au collège, toutes classes confondues. Par exemple, les enseignants de terminale désiraient qu'en moyenne leurs élèves consacrent près de 4,5 heures à leur matière par semaine, soit plus d'une heure supplémentaire par rapport aux enseignants en classe de seconde.

FIGURE 25 • Heures hebdomadaires de travail scolaire souhaitées par les enseignants dans la matière enseignée, selon le niveau de classe



Lecture : Les enseignants de classe de sixième souhaitaient qu'en moyenne leurs élèves consacrent 3,0 heures par semaine à leur matière pendant la période de mise en œuvre du dispositif de continuité pédagogique, entre mars et mai 2020.

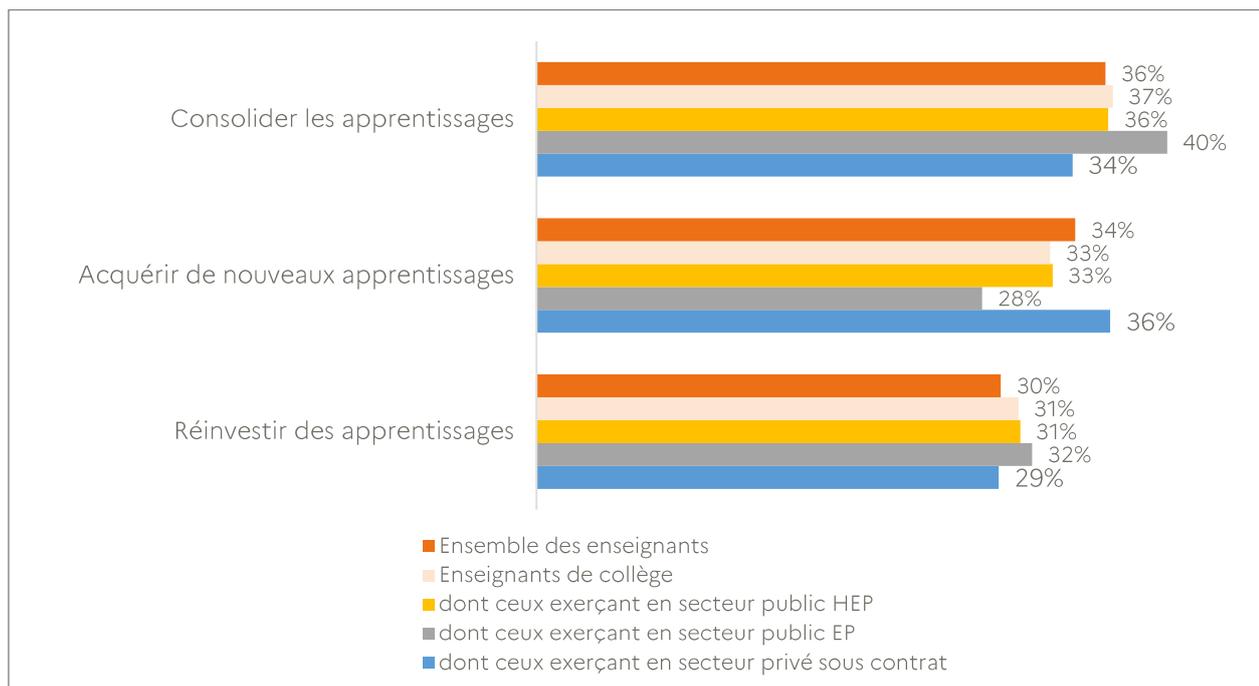
Champ : France métropolitaine + DROM.

Source : MENJS-DEPP, enquête sur la continuité pédagogique auprès des enseignants du second degré, 2020.

Les activités proposées aux élèves visaient autant la consolidation des apprentissages que l'acquisition de nouvelles compétences

Pendant la période de confinement, dans le travail proposé aux élèves, les enseignants ont varié les objectifs d'apprentissage : en moyenne, ils déclarent que 36 % des activités étaient consacrées à la consolidation ou au renforcement des apprentissages, 34 % à l'acquisition de nouveaux apprentissages et 30 % au réinvestissement des apprentissages. Toutefois, des disparités existent selon le secteur et le type de l'établissement. Par exemple, au collège, les enseignants exerçant en éducation prioritaire ont davantage mis l'accent sur la consolidation des connaissances précédemment acquises (40 % du travail proposé) au détriment de l'acquisition de nouveaux apprentissages (28 %) (figure 26).

FIGURE 26 • Part des activités consacrées aux objectifs suivants, selon le type de l'établissement (ensemble et collège)



Lecture : Les enseignants de collège du secteur public EP déclarent que 40 % du travail proposé aux élèves a pour objectif de consolider les apprentissages pendant la période de mise en œuvre du dispositif de continuité pédagogique, entre mars et mai 2020.

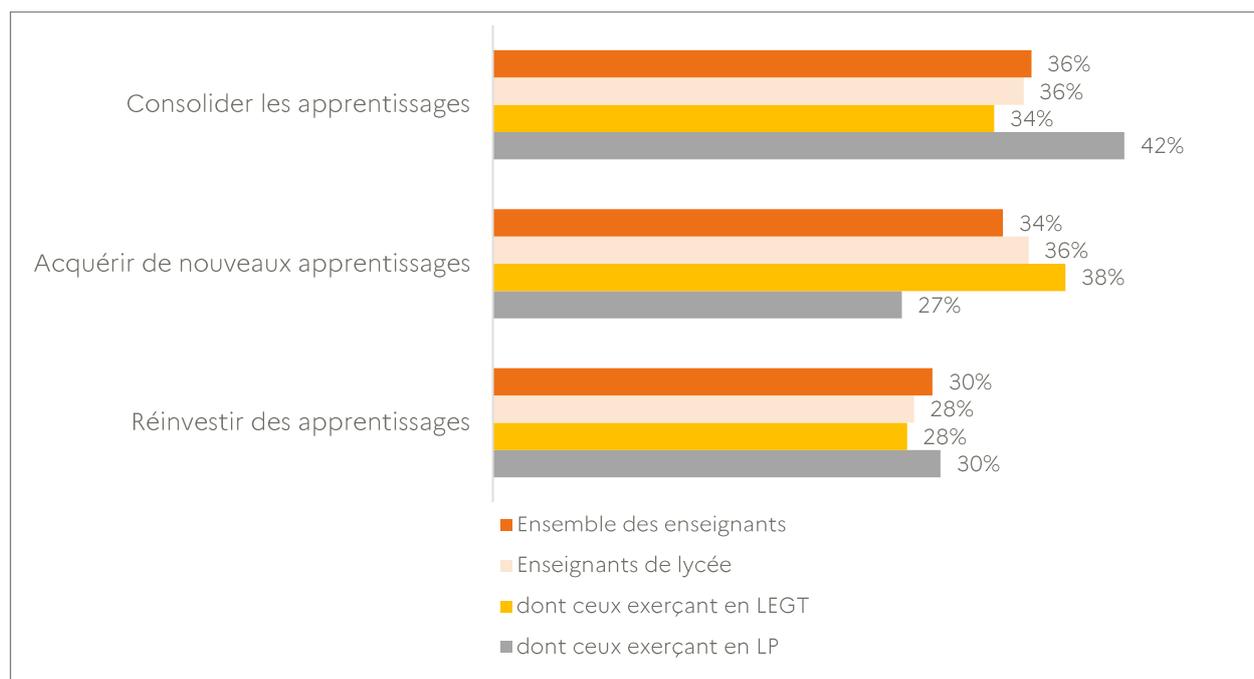
Champ : France métropolitaine + DROM.

Source : MENJS-DEPP, enquête sur la continuité pédagogique auprès des enseignants du second degré, 2020.

Dans les lycées professionnels, les enseignants ont particulièrement mis l'accent sur la consolidation ou le renforcement des apprentissages, qui représentent 42 % du travail proposé aux élèves (contre 27 % pour l'acquisition de nouveaux apprentissages et 30 % pour le réinvestissement des apprentissages).

À l'inverse, dans les LEGT, une place plus importante a été consacrée à l'acquisition de nouveaux apprentissages qui représente 38 % du travail proposé, contre 34 % pour les activités de consolidation et 28 % pour les activités de réinvestissement (figure 27).

FIGURE 27 • Part des activités consacrées aux objectifs suivants, selon le type de l'établissement (ensemble et lycée)



Lecture : Les enseignants de lycée déclarent que 36 % du travail proposé aux collégiens a pour objectif de consolider les apprentissages pendant la période de mise en œuvre du dispositif de continuité pédagogique, entre mars et mai 2020.

Note : Les moyennes des secteurs public et privé pour le lycée n'apparaissent pas sur la figure, car les écarts observés sont très faibles.

Champ : France métropolitaine + DROM.

Source : MENJS-DEPP, enquête sur la continuité pédagogique auprès des enseignants du second degré, 2020.

Pour l'ensemble des enseignants, durant la période du premier confinement (entre mars et mai 2020), la première priorité dans leur établissement a été de préserver un lien d'apprentissage avec les élèves.

Réussir à garder un contact avec les élèves a été une des principales sources de stress (86 %). De plus, près de trois quarts des enseignants ont considéré que le maintien d'une progression dans les apprentissages a été une source de stress modérée ou importante. Un peu plus de la moitié des enseignants ont ressenti du stress vis-à-vis du « respect des nouvelles exigences des autorités nationales, académiques ou locales ».

Pendant le confinement, les enseignants ont déclaré, qu'en moyenne (toutes disciplines confondues), ils souhaitent que leurs élèves consacrent 3,4 heures par semaine à des activités relatives aux enseignements scolaires dans leur matière. De façon générale, les enseignants ont demandé plus de temps de travail aux lycéens qu'aux collégiens, ainsi qu'aux élèves des classes à examen.

Les objectifs d'apprentissage des tâches demandées aux élèves par les enseignants étaient variés : ils visaient aussi bien la consolidation, que l'acquisition et le réinvestissement des apprentissages. On observe néanmoins des écarts selon le secteur et le type de l'établissement : une plus grande part des activités visait la consolidation des connaissances précédemment acquises dans les collèges de l'éducation prioritaire comparativement à ceux du secteur public hors EP ou du secteur privé.

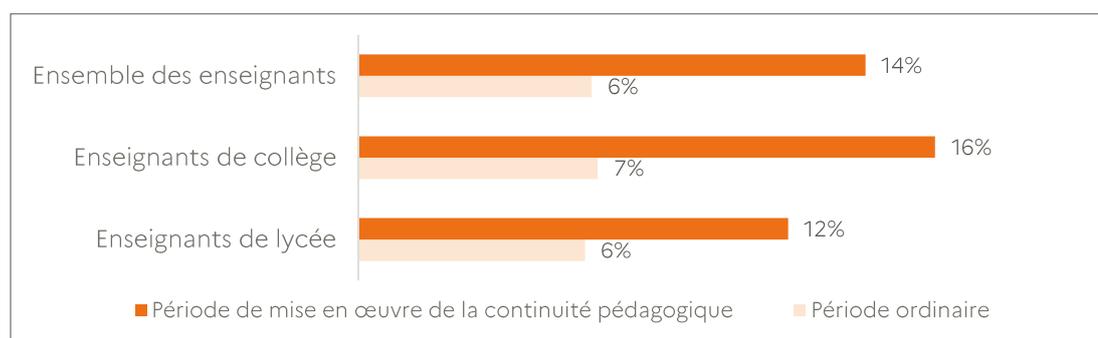
↳ Accompagnement du dispositif de continuité pédagogique par les enseignants

Préserver un lien entre les élèves et leurs professeurs a été un enjeu majeur du dispositif de continuité pédagogique afin de limiter notamment le décrochage scolaire. Cette partie-ci traite du thème de la communication entre les enseignants et les familles afin d'accompagner le dispositif et d'engager les élèves dans les activités proposées dans le cadre de l'apprentissage à distance. Les indicateurs commentés dans cette partie portent, entre autres, sur le temps consacré aux tâches de communication par les enseignants, mais également sur ses motifs, les outils employés et les fréquences de communication entre les enseignants, les parents d'élèves et les élèves. Les freins à l'apprentissage à distance liés au manque de motivation des élèves et de soutien dont ils ont bénéficié au domicile sont également abordés.

La part des tâches de communication dans le temps de travail des enseignants a doublé pendant la période d'enseignement à distance entre mars et mai 2020

Les tâches de communication ont représenté une part importante du travail des enseignants lors de la mise en œuvre du dispositif de continuité pédagogique au moment du premier confinement : **en temps ordinaire (avant mars 2020), celles-ci représentaient environ 6 % de leur temps de travail, alors que durant le confinement, elles ont plus que doublé pour représenter 14 % de leur temps de travail** (figure 28). Dans l'ensemble, les enseignants de collège ont été davantage mobilisés que les enseignants de lycée sur des tâches de communication en proportion de leur temps de travail : si la part de leur temps de travail consacré à ces tâches était sensiblement identique avant mars 2020, celle des enseignants de collège s'est établie à environ 16 % pendant le premier confinement contre 12 % pour celle de leurs collègues de lycée.

FIGURE 28 • Part du temps de travail des enseignants consacré aux tâches de communication avant et pendant la période d'enseignement à distance, selon le niveau d'enseignement



Lecture : Les enseignants déclarent qu'ils consacraient environ 6 % de leur temps de travail aux tâches de communication en période ordinaire, contre 14 % pendant la période de mise en œuvre de la continuité pédagogique entre mars et mai 2020.

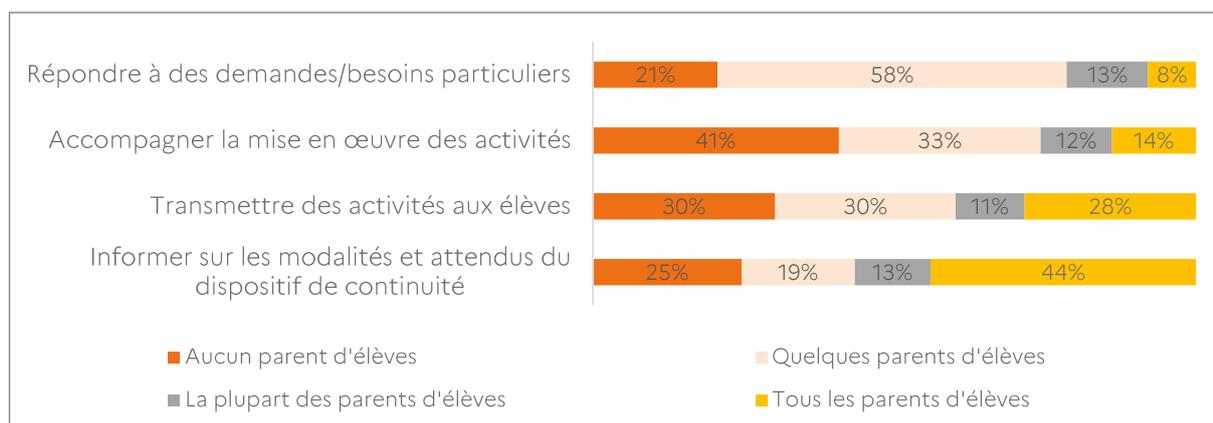
Champ : France métropolitaine + DROM.

Source : MENJS-DEPP, enquête sur la continuité pédagogique auprès des enseignants du second degré, 2020.

Plus d'un enseignant sur deux a communiqué avec les parents d'élèves pendant la période de confinement

Interrogés sur les principaux motifs de communication avec les parents d'élèves, **les enseignants sont 57 % à déclarer avoir communiqué avec la plupart ou tous les parents d'élèves afin de les informer de manière générale sur les modalités et les attendus du dispositif de continuité pédagogique** (figure 29). Près de 40 % d'entre eux ont également communiqué avec les parents d'élèves pour transmettre des activités destinées aux élèves. À l'inverse, ils sont près de 80 % à avoir communiqué avec quelques parents seulement (voire aucun) pour gérer des demandes spécifiques ou des besoins particuliers.

FIGURE 29 • Principaux motifs de communication avec les parents d'élèves



Lecture : 21 % des enseignants déclarent n'avoir communiqué avec aucun parent d'élèves pour répondre à des demandes ou à des besoins particuliers pendant la période de mise en œuvre du dispositif de continuité pédagogique, entre mars et mai 2020.

Champ : France métropolitaine + DROM.

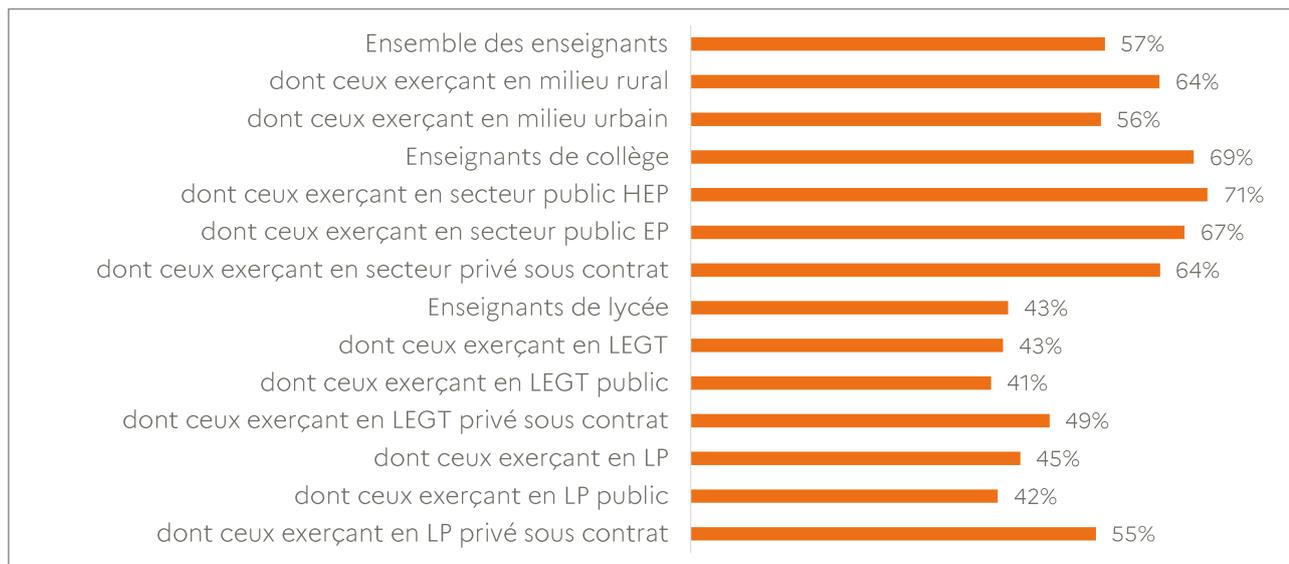
Source : MENJS-DEPP, enquête sur la continuité pédagogique auprès des enseignants du second degré, 2020.

Quelques disparités selon le secteur et le type de l'établissement sont à relever concernant les différents motifs de communication entre les enseignants et les parents d'élèves. Dans l'ensemble, les enseignants de lycée ont moins communiqué avec les parents d'élèves, ce qui pourrait s'expliquer, entre autres, par l'âge des élèves dont ils ont la charge : par exemple, 43 % d'entre eux ont communiqué avec la plupart ou tous les parents d'élèves pour les informer des modalités et attendus du dispositif de continuité pédagogique contre 69 % des enseignants de collège (figure 30). Ils ne sont que 26 % à avoir communiqué avec la plupart ou tous les parents d'élèves pour transmettre des activités aux élèves contre 53 % des enseignants de collège (figure 31). Enfin, ils ne sont que 15 % à avoir communiqué avec la plupart ou tous les parents d'élèves pour accompagner la mise en œuvre de ces activités contre 36 % des enseignants de collège (figure 32).

Les écarts entre secteurs public et privé sont les plus marqués dans la voie professionnelle au lycée. Par exemple, on y observe un écart de 13 points en faveur du secteur privé dans la proportion d'enseignants rapportant avoir communiqué avec la plupart ou tous les parents d'élèves pour les informer des modalités et attendus du dispositif de continuité pédagogique (figure 30). La figure 31 montre un écart entre plus marqué (16 points) tandis que la figure 32 montre un écart moins net (6 points). Les écarts selon le secteur au collège et au lycée d'enseignement général et technologique sont plus faibles : à titre d'illustration, la différence est de 4 points s'agissant de la proportion d'enseignants de LEGT rapportant avoir communiqué avec la plupart ou tous les parents d'élèves pour transmettre des activités aux élèves (figure 31).

En outre, quel que soit l'objet de la communication avec les parents d'élèves, celle-ci semble avoir été plus systématique de la part des enseignants des établissements ruraux : ils sont, par exemple, 48 % à avoir échangé avec la plupart ou tous les parents d'élèves afin de transmettre des activités destinées aux élèves contre 39 % pour leurs collègues des établissements urbains (figure 31). Les enseignants exerçant en milieu rural sont également 35 % à avoir communiqué avec la plupart ou tous les parents d'élèves dans le cadre de l'accompagnement à la mise en œuvre de ces activités, contre 25 % pour ceux exerçant en milieu urbain (figure 32).

FIGURE 30 • Communication avec les parents d'élèves à propos du dispositif de continuité pédagogique, selon le type de l'établissement

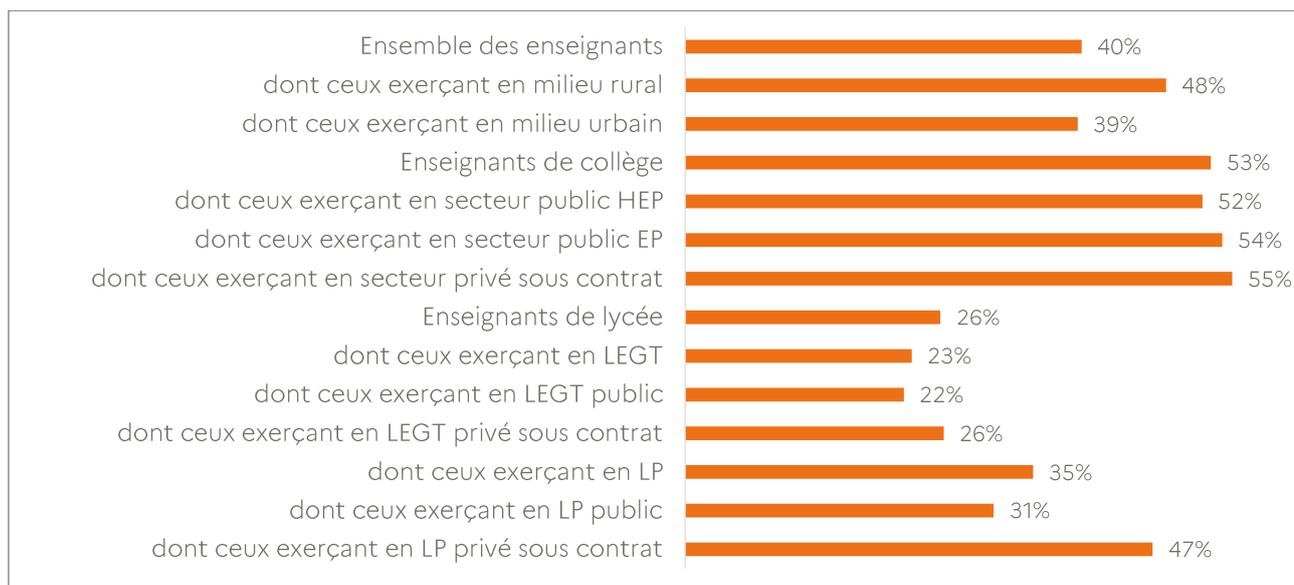


Lecture : 57 % des enseignants déclarent avoir communiqué avec les parents d'élèves pour les informer des modalités et des attendus de la continuité pédagogique pendant la période de mise en œuvre du dispositif de continuité pédagogique, entre mars et mai 2020.

Champ : France métropolitaine + DROM.

Source : MENJS-DEPP, enquête sur la continuité pédagogique auprès des enseignants du second degré, 2020.

FIGURE 31 • Communication avec les parents d'élèves pour transmettre des activités, selon le type de l'établissement

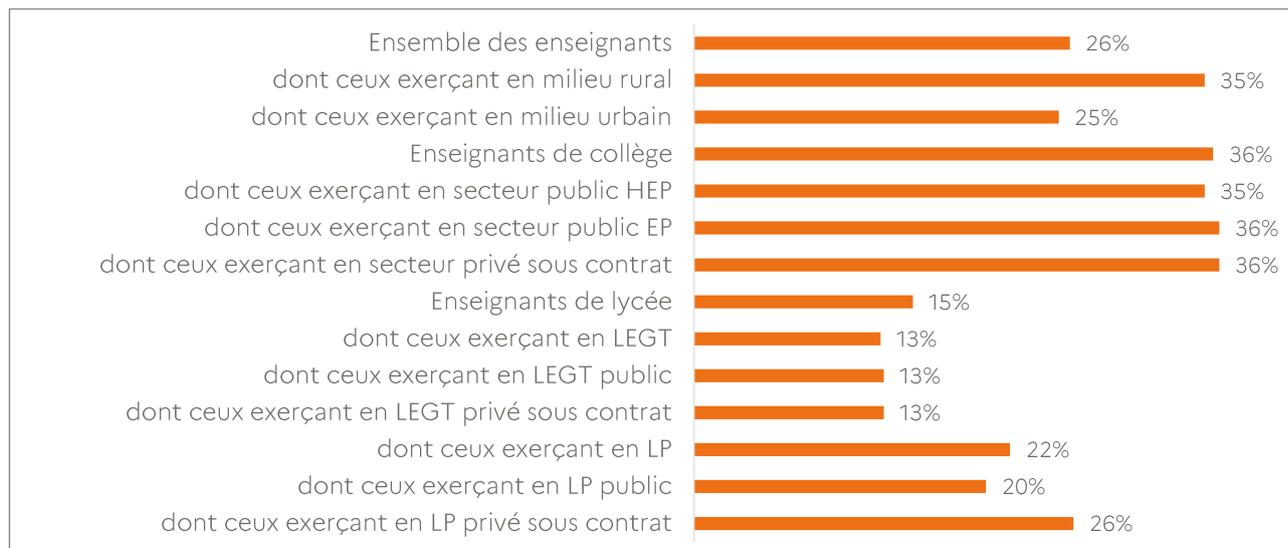


Lecture : 40 % des enseignants déclarent avoir communiqué avec les parents d'élèves pour transmettre des activités destinées aux élèves pendant la période de mise en œuvre du dispositif de continuité pédagogique, entre mars et mai 2020.

Champ : France métropolitaine + DROM.

Source : MENJS-DEPP, enquête sur la continuité pédagogique auprès des enseignants du second degré, 2020.

FIGURE 32 • Communication avec les parents d'élèves pour accompagner la mise en œuvre des activités, selon le type de l'établissement



Lecture : 26 % des enseignants déclarent avoir communiqué avec les parents d'élèves pour accompagner la mise en œuvre des activités pendant la période de mise en œuvre du dispositif de continuité pédagogique, entre mars et mai 2020.

Champ : France métropolitaine + DROM.

Source : MENJS-DEPP, enquête sur la continuité pédagogique auprès des enseignants du second degré, 2020.

L'ENT et la messagerie électronique ont été les outils privilégiés par les enseignants pour la communication avec les parents d'élèves

Les enseignants ont été interrogés sur la nature des outils utilisés pour communiquer avec les parents d'élèves dans le cadre de la continuité pédagogique : 47 % des enseignants déclarent avoir communiqué avec la plupart ou tous les parents d'élèves par le biais de l'espace numérique de travail (ENT), ce qui en fait le premier outil de communication avec les parents d'élèves à côté de la messagerie électronique (43 %) (tableau 3). On notera que pour les enseignants de collège dans le secteur public en EP et ceux exerçant au lycée dans le privé, l'outil privilégié en direction des parents est la messagerie électronique (respectivement, 66 % et 43 %). À l'inverse, pour les enseignants de collège du secteur privé, les outils privilégiés sont l'appel téléphonique aux parents et l'ENT (52 %).

TABLEAU 3 • Outils utilisés par les enseignants pour communiquer avec la plupart ou tous les parents d'élèves, selon le type de l'établissement

	Messagerie électronique	Appel téléphonique	ENT
Ensemble des enseignants	43%	27%	47%
dont ceux exerçant en milieu rural	48%	36%	57%
dont ceux exerçant en milieu urbain	43%	27%	46%
Enseignants de collège	53%	38%	57%
dont ceux exerçant en secteur public HEP	51%	37%	61%
dont ceux exerçant en secteur public EP	66%	23%	52%
dont ceux exerçant en secteur privé sous contrat	42%	52%	51%
Enseignants de lycée	33%	15%	35%
dont ceux exerçant en LEGT public	29%	13%	35%
dont ceux exerçant en LEGT privé sous contrat	43%	14%	34%
dont ceux exerçant en LP public	33%	25%	34%
dont ceux exerçant en LP privé sous contrat	44%	10%	40%

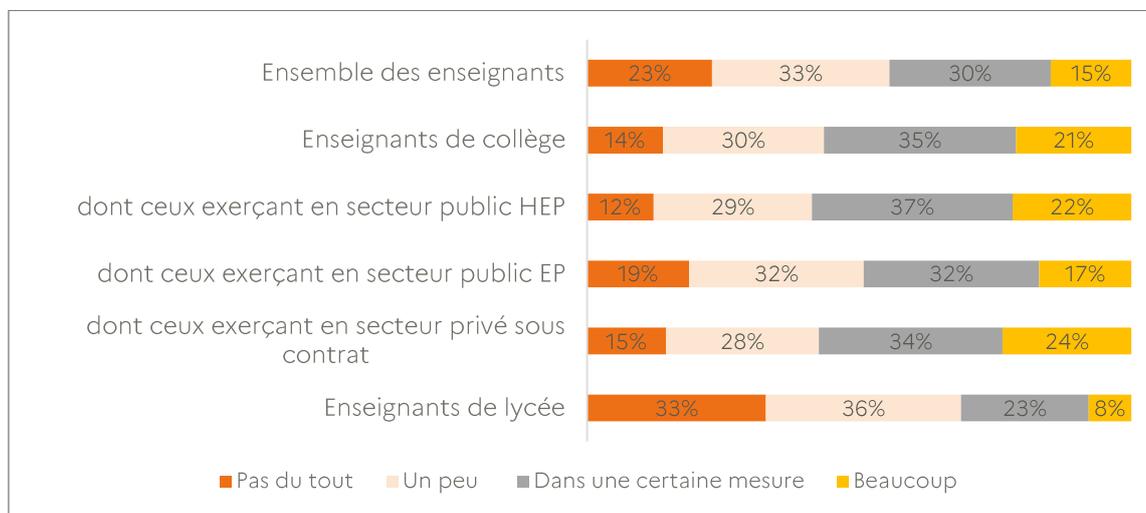
Lecture : 43 % des enseignants déclarent avoir communiqué avec la plupart ou tous les parents d'élèves par messagerie électronique pendant la période de mise en œuvre du dispositif de continuité pédagogique, entre mars et mai 2020.

Champ : France métropolitaine + DROM.

Source : MENJS-DEPP, enquête sur la continuité pédagogique auprès des enseignants du second degré, 2020.

Selon les déclarations des enseignants, **répondre aux préoccupations des parents d'élèves a été une source de stress pour 45 % d'entre eux** en moyenne, et jusqu'à 56 % de ceux exerçant en collège contre 31 % au lycée (figure 33). Cet écart n'est pas surprenant, car les enseignants de lycée rapportent avoir moins communiqué avec les parents d'élèves.

FIGURE 33 • Stress engendré par le fait de devoir répondre aux préoccupations des parents d'élèves, selon le type de l'établissement



Lecture : 23 % des enseignants déclarent ne pas avoir été stressés du tout par le fait de devoir répondre aux préoccupations des parents d'élèves pendant la période de mise en œuvre du dispositif de continuité pédagogique, entre mars et mai 2020.

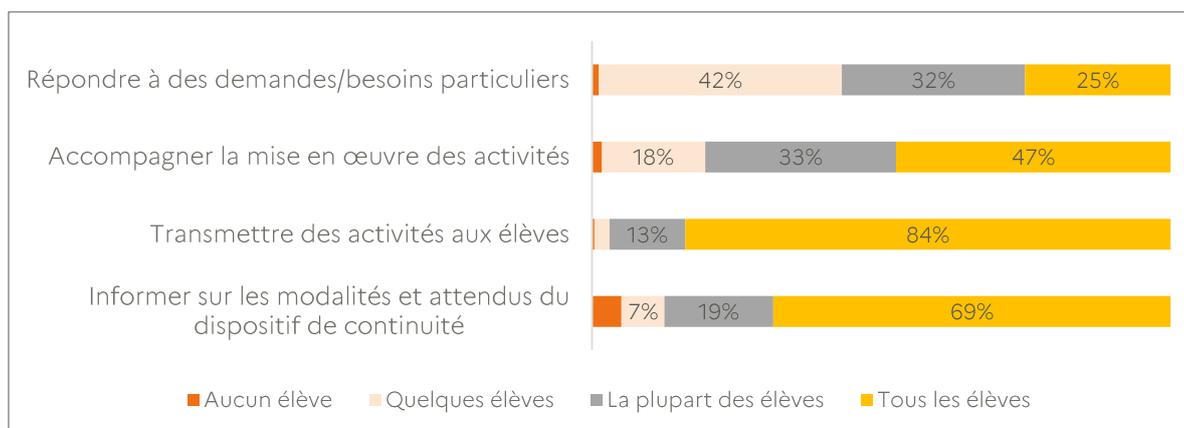
Note : Les moyennes des secteurs public et privé pour le lycée n'apparaissent pas sur la figure, car les écarts observés sont très faibles.

Champ : France métropolitaine + DROM.

Source : MENJS-DEPP, enquête sur la continuité pédagogique auprès des enseignants du second degré, 2020.

Également interrogés sur les principaux motifs de communication avec les élèves pendant la période de confinement, **les enseignants déclarent avoir communiqué avec une grande part de leurs élèves que ce soit pour les informer, leur transmettre des activités ou accompagner leur mise en œuvre** : par exemple, 84 % d'entre eux indiquent avoir communiqué avec tous leurs élèves pour leur transmettre des activités, 69 % pour les informer de manière générale sur les modalités et les attendus du dispositif de continuité pédagogique et 47 % pour accompagner la mise en œuvre des activités (figure 34). La réponse à des demandes ou besoins particuliers des élèves a été moins systématique. Notons toutefois que la quasi-totalité des enseignants rapportent ce motif de communication pour au moins quelques élèves. Il est important de souligner que les données recueillies ne permettent pas de connaître la récurrence de ces communications et ne présupposent donc pas d'une potentielle prépondérance d'un motif de communication par rapport à un autre.

FIGURE 34 • Principaux motifs de communication entre les enseignants et leurs élèves



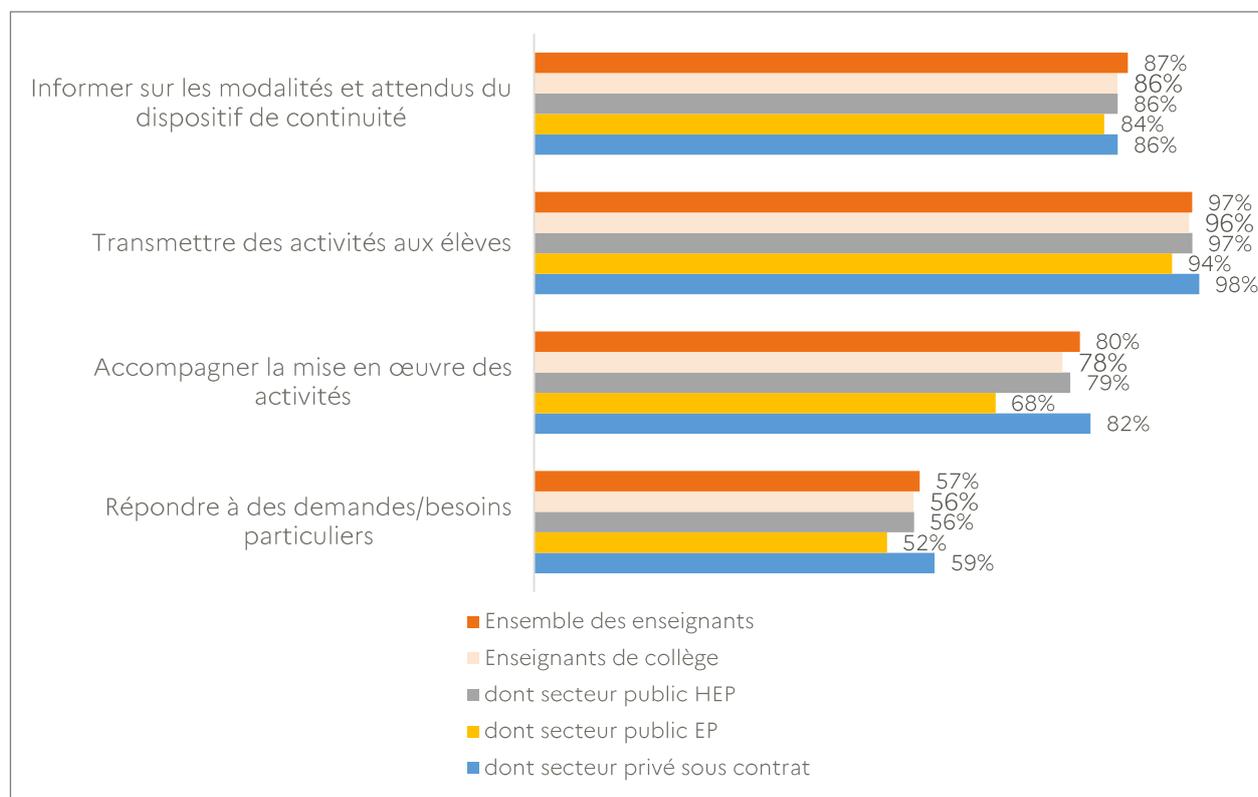
Lecture : 25 % des enseignants déclarent avoir communiqué avec tous leurs élèves pour répondre à des demandes ou besoins particuliers pendant la période de mise en œuvre du dispositif de continuité pédagogique, entre mars et mai 2020.

Champ : France métropolitaine + DROM.

Source : MENJS-DEPP, enquête sur la continuité pédagogique auprès des enseignants du second degré, 2020.

Au collège, les enseignants exerçant dans le secteur privé sont plus nombreux à avoir communiqué avec la plupart ou tous leurs élèves afin de les accompagner dans la mise en œuvre des activités et afin de répondre à des demandes spécifiques (figure 35). On note par exemple un écart de 13 points avec ceux du secteur public en EP s'agissant de la proportion d'enseignants communiquant avec les élèves afin de les accompagner dans la mise en œuvre des activités proposées (82 % contre 69 %). Des écarts de même nature sont observés au lycée, que ce soit en LEGT ou en LP (figure 36).

FIGURE 35 • Principaux motifs de communication entre les enseignants et leurs élèves au collège, selon le type de l'établissement

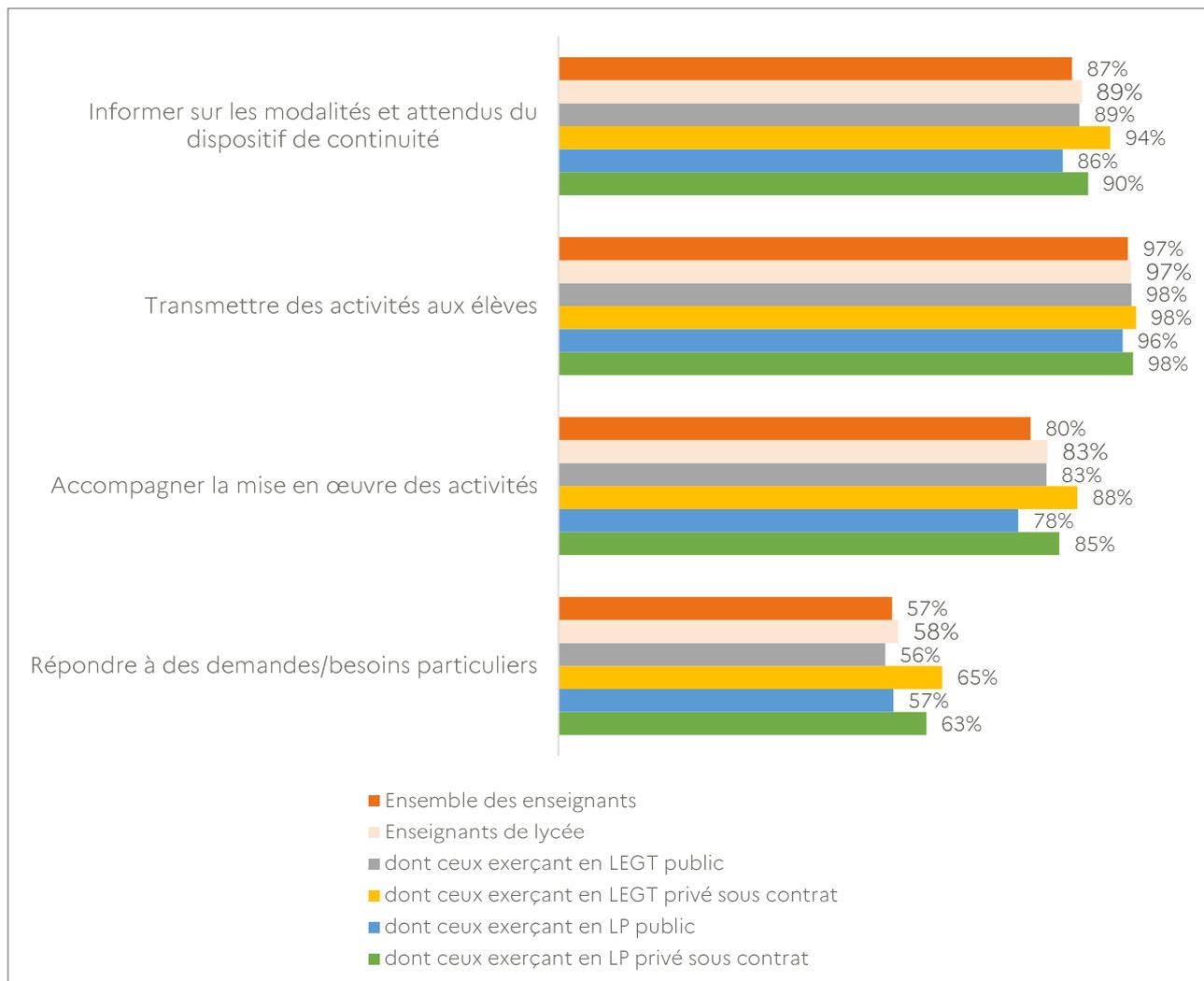


Lecture : 87 % des enseignants déclarent avoir communiqué avec la plupart ou tous leurs élèves afin de les informer sur les modalités et attendus du dispositif de continuité pédagogique pendant la période de sa mise en œuvre du dispositif, entre mars et mai 2020.

Champ : France métropolitaine + DROM.

Source : MENJS-DEPP, enquête sur la continuité pédagogique auprès des enseignants du second degré, 2020.

FIGURE 36 • Principaux motifs de communication entre les enseignants et leurs élèves au lycée, selon le type de l'établissement



Lecture : 87 % des enseignants déclarent avoir communiqué avec la plupart ou tous leurs élèves afin de les informer sur les modalités et attendus du dispositif de continuité pédagogique pendant la période de sa mise en œuvre, entre mars et mai 2020.

Champ : France métropolitaine + DROM.

Source : MENJS-DEPP, enquête sur la continuité pédagogique auprès des enseignants du second degré, 2020.

La communication avec les élèves a mobilisé une grande palette d'outils. **Elle s'est faite en grande majorité via l'ENT (75 %) et la messagerie électronique (74 %)** (tableau 4). La visioconférence est un autre outil de communication également particulièrement mobilisé durant cette période : 43 % des enseignants déclarent l'avoir utilisée avec la plupart ou tous leurs élèves. Un quart des enseignants ont aussi déclaré avoir eu recours au téléphone ou à une messagerie instantanée pour communiquer avec leurs élèves.

On note de petits écarts (de 3 à 9 points) entre le rural et l'urbain (en faveur de ce dernier) dans les proportions d'enseignants rapportant avoir utilisé avec la plupart ou tous les élèves les outils recensés par le tableau 4, à l'exception de l'appel téléphonique et de l'usage de l'ENT.

Comme pour la communication avec les parents d'élèves, **les enseignants de collège ont utilisé massivement l'ENT pour communiquer avec leurs élèves** : 78 % déclarent l'avoir utilisé pour communiquer avec la plupart ou tous leurs élèves. **Pour les enseignants de lycée, la messagerie électronique est l'outil privilégié** (80 %). La visioconférence a été plus utilisée par les enseignants de lycée qui sont plus de la moitié à dire l'avoir utilisée pour communiquer avec la majorité de leurs élèves contre 35 % au collège. **Les enseignants de collège en éducation prioritaire se distinguent de leurs collègues par une utilisation plus répandue du téléphone** pour maintenir le lien avec leurs élèves (46 %, contre 32 % dans le secteur public hors EP et seulement 19 % dans le privé).

TABLEAU 4 • Outils utilisés par les enseignants pour communiquer avec la plupart ou tous leurs élèves, selon le type de l'établissement

	Messagerie électronique	Appel téléphonique	SMS	Messagerie Instantanée	ENT	Visioconférence	Blogs, réseaux sociaux
Ensemble des enseignants	74%	26%	9%	26%	75%	43%	15%
<i>dont ceux exerçant en milieu rural</i>	65%	30%	6%	23%	80%	36%	9%
<i>dont ceux exerçant en milieu urbain</i>	74%	26%	10%	26%	75%	43%	15%
Enseignants de collège	68%	32%	6%	21%	78%	35%	12%
<i>dont ceux exerçant en secteur public HEP</i>	66%	32%	6%	22%	79%	35%	12%
<i>dont ceux exerçant en secteur public EP</i>	60%	46%	9%	22%	74%	27%	11%
<i>dont ceux exerçant en secteur privé sous contrat</i>	82%	19%	2%	20%	79%	45%	11%
Enseignants de lycée	80%	20%	14%	32%	72%	51%	19%
<i>dont ceux exerçant en LEGT public</i>	79%	15%	11%	29%	75%	51%	19%
<i>dont ceux exerçant en LEGT privé sous contrat</i>	85%	17%	7%	39%	68%	65%	16%
<i>dont ceux exerçant en LP public</i>	78%	34%	27%	33%	69%	35%	21%
<i>dont ceux exerçant en LP privé sous contrat</i>	83%	28%	21%	38%	67%	51%	17%

Lecture : 74 % des enseignants déclarent avoir communiqué avec la plupart ou tous leurs élèves par messagerie électronique pendant la période de mise en œuvre du dispositif de continuité pédagogique, entre mars et mai 2020.

Champ : France métropolitaine + DROM.

Source : MENJS-DEPP, enquête sur la continuité pédagogique auprès des enseignants du second degré, 2020.

Les professeurs principaux, interlocuteurs privilégiés de la famille et de l'élève, ont aussi davantage eu recours aux outils comme le téléphone ou la visioconférence permettant un échange instantané avec leurs élèves : ainsi, ils sont 38 % à avoir eu recours à l'appel téléphonique pour communiquer avec la plupart ou tous leurs élèves contre 6 % des enseignants n'exerçant pas la fonction de professeur principal. Ils sont également 51 % à avoir utilisé un outil de visioconférence contre 32 % des autres enseignants (tableau 5).

TABLEAU 5 • Outils utilisés par les enseignants pour communiquer avec la plupart ou tous leurs élèves, selon qu'ils exercent ou non la fonction de professeur principal

	Professeur principal de la classe	Autre professeur de la classe
Messagerie électronique	77%	68%
Appel téléphonique	38%	6%
SMS	13%	4%
Messagerie instantanée	31%	19%
ENT	87%	73%
Visioconférence	51%	32%
Blogs, réseaux sociaux	17%	12%

Lecture : 77 % des enseignants exerçant la fonction de professeur principal (contre 68 % de ceux n'exerçant pas cette fonction) déclarent avoir communiqué avec la plupart ou tous leurs élèves par email pendant la période de mise en œuvre du dispositif de continuité pédagogique, entre mars et mai 2020.

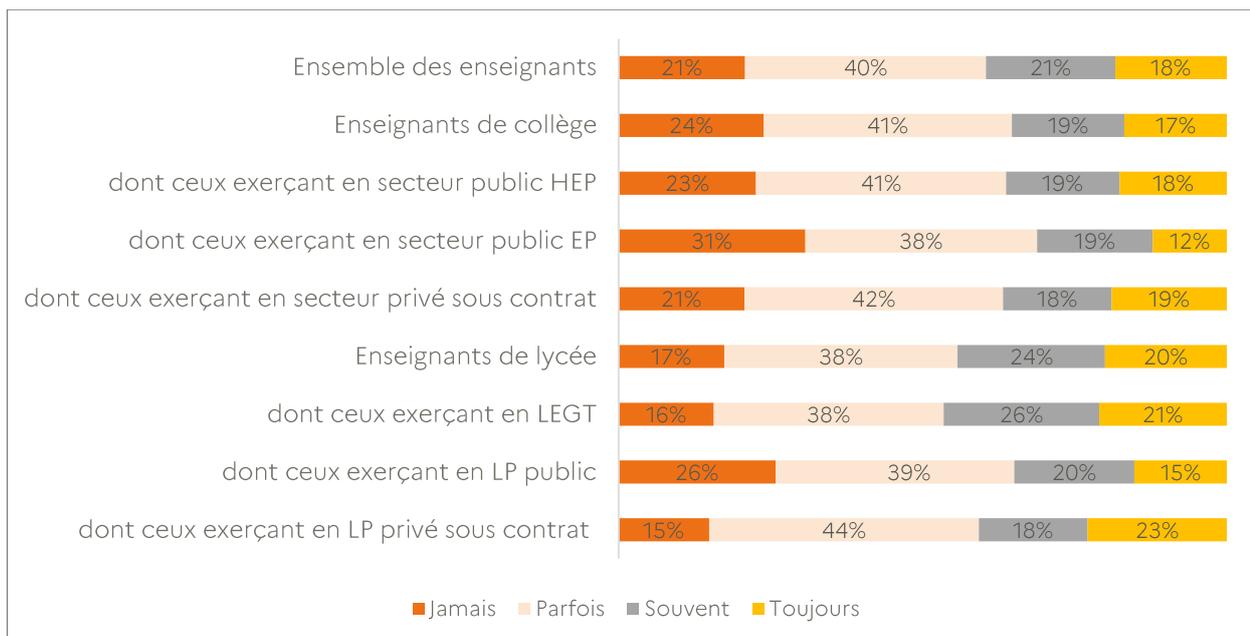
Champ : France métropolitaine + DROM.

Source : MENJS-DEPP, enquête sur la continuité pédagogique auprès des enseignants du second degré, 2020.

Avant le confinement, la majorité des enseignants n'utilisaient pas régulièrement des outils numériques de communication à distance avec leurs élèves

Afin d'apprécier les changements de pratiques en matière de communication numérique (ENT, messagerie, plateforme dédiée notamment) entre les enseignants et les élèves qui ont pu intervenir du fait de la fermeture des établissements scolaires et de la mise en œuvre de l'enseignement à distance, il est utile de documenter la fréquence d'utilisation des outils numériques à des fins de communication avant cette période. Le questionnaire interrogeait donc les enseignants à propos de leur fréquence de communication avec leurs élèves *via* un environnement numérique de travail (ENT) ou un autre moyen de communication (messagerie, plateforme dédiée, etc.). **Il apparaît qu'environ un quart (21 %) des enseignants déclarent n'avoir jamais utilisé ces outils avant la mise en place de la continuité pédagogique** et seulement 40 % rapportent l'avoir fait « parfois » (figure 37). Ainsi, seuls quatre enseignants sur dix avant le confinement avaient l'habitude de régulièrement utiliser des outils de communication numérique avec leurs élèves. Cette proportion chute même à trois enseignants sur dix s'agissant de ceux exerçant dans le secteur public en éducation prioritaire. À l'inverse, elle représente la moitié des enseignants exerçant au lycée.

FIGURE 37 • Fréquence de la communication à distance avec les élèves *via* des outils numériques avant le confinement, selon le type de l'établissement



Lecture : 21 % des enseignants déclarent n'avoir jamais communiqué à distance avec leurs élèves *via* des outils numériques avant la période de confinement.

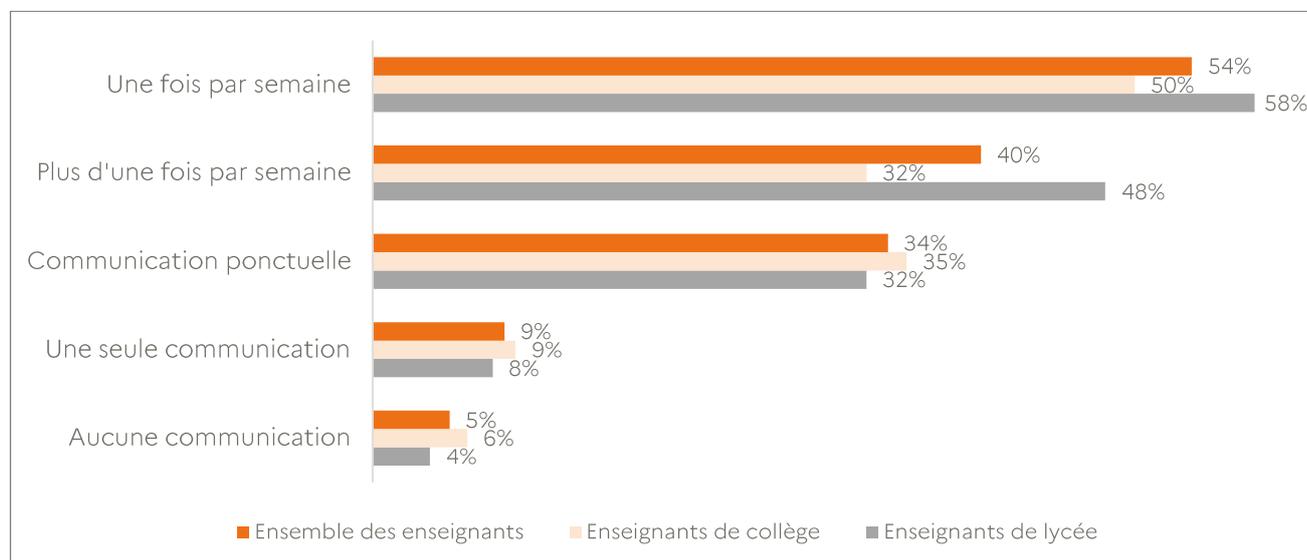
Note : Les moyennes des secteurs public et privé pour les LEGT n'apparaissent pas sur la figure, car les écarts observés sont très faibles.

Champ : France métropolitaine + DROM.

Source : MENJS-DEPP, enquête sur la continuité pédagogique auprès des enseignants du second degré, 2020.

Pendant le confinement, une majorité d'enseignants ont communiqué chaque semaine avec leurs élèves. Parmi l'ensemble des enseignants, 54 % d'entre eux déclarent avoir communiqué une fois par semaine avec la plupart ou tous leurs élèves et ils sont 40 % à déclarer avoir communiqué plus d'une fois par semaine avec la plupart ou tous leurs élèves. À l'inverse, seuls 5 % des enseignants déclarent ne pas avoir communiqué avec la majorité de leurs élèves (figure 38).

FIGURE 38 • Fréquence de communication des enseignants avec la plupart ou tous leurs élèves, selon le niveau d'enseignement



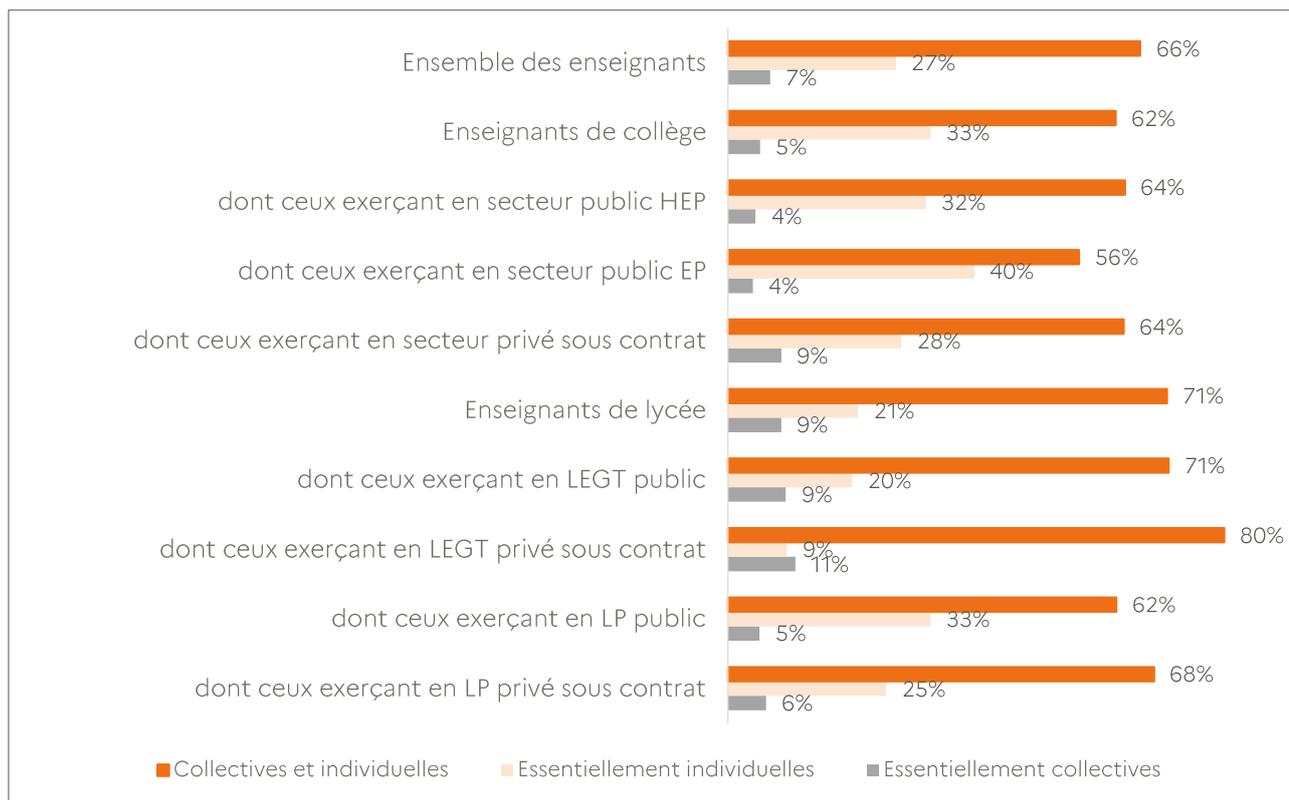
Lecture : 48 % des enseignants exerçant dans un lycée déclarent avoir communiqué avec la plupart ou tous leurs élèves plus d'une fois par semaine pendant la période de mise en œuvre du dispositif de continuité pédagogique, entre mars et mai 2020.

Champ : France métropolitaine + DROM.

Source : MENJS-DEPP, enquête sur la continuité pédagogique auprès des enseignants du second degré, 2020.

Les enseignants ont été interrogés à propos de la nature des interactions qu'ils ont eues avec leurs élèves pendant la période de confinement. **Une grande majorité d'entre eux décrivent des interactions collectives et individuelles (66 %)** (figure 39). Les enseignants exerçant au lycée dans le secteur privé sont les plus nombreux à avoir choisi ces modalités de communication (80 %). Ceux exerçant dans les collèges d'éducation prioritaire sont les moins nombreux à interagir de cette façon (56 %) ; ils ont en revanche davantage privilégié les échanges essentiellement individuels avec leurs élèves (40 % contre 27 % pour la moyenne des enseignants). Très peu d'enseignants exerçant en LEGT dans le secteur privé ont échangé essentiellement de manière individuelle avec leurs élèves (9 %). D'une manière générale, les enseignants ont très peu interagi avec leurs élèves de manière essentiellement collective (7 %).

FIGURE 39 • Nature des interactions des enseignants avec les élèves, selon le type de l'établissement

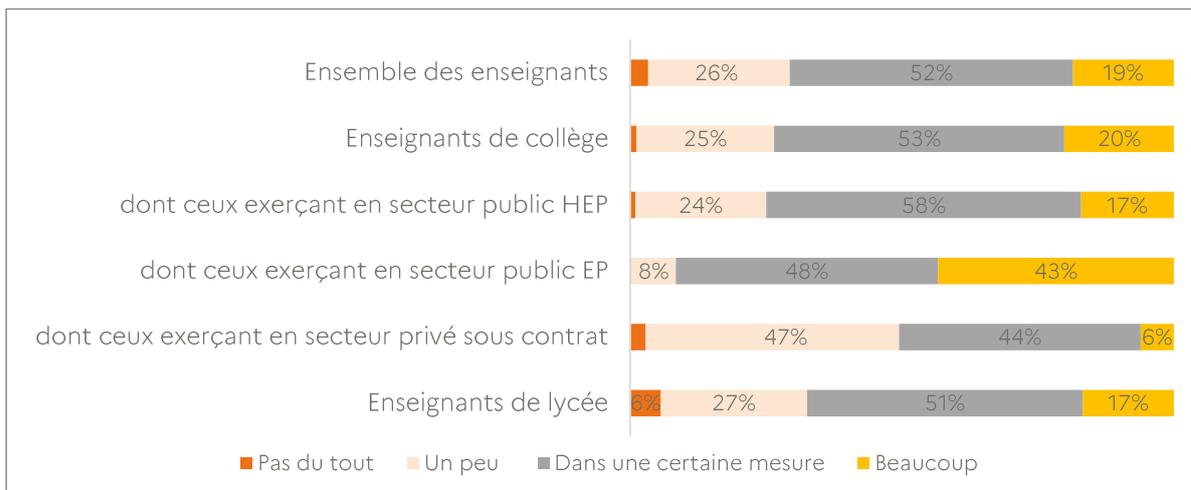


Lecture : 27 % des enseignants rapportent que pendant la période de confinement les interactions avec les élèves de leur classe ont été essentiellement individuelles.
Champ : France métropolitaine + DROM.
Source : MENJS-DEPP, enquête sur la continuité pédagogique auprès des enseignants du second degré, 2020.

Un manque de soutien et d'appui scolaire à la maison pour plus de 70 % des enseignants

Un premier indicateur permettant de capter la participation des familles dans le dispositif de continuité pédagogique est le **frein constitué pour les élèves par le manque de soutien ou d'appui scolaire à la maison** d'après les déclarations des enseignants. **Sept enseignants sur 10 le désignent comme tel** (figure 40). Ce manque de soutien ou d'appui apparaît comme encore plus pénalisant pour les élèves scolarisés en éducation prioritaire (91 % de leurs enseignants l'identifient comme un frein significatif contre seulement 50 % de ceux exerçant dans le privé sous contrat).

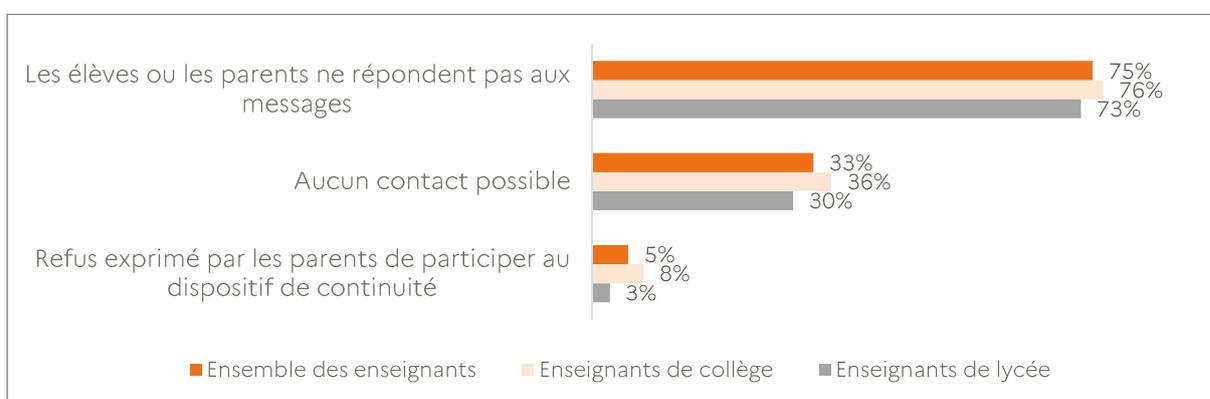
FIGURE 40 • Frein constitué pour les élèves par le manque de soutien ou d'appui scolaire à la maison, selon le type de l'établissement



Lecture : 3 % des enseignants déclarent que le manque de soutien ou d'appui scolaire à la maison n'a pas du tout constitué un frein pour leurs élèves pendant la période de mise en œuvre du dispositif de continuité pédagogique, entre mars et mai 2020.
Note : Les moyennes des secteurs public et privé et voies d'enseignement pour le lycée n'apparaissent pas sur la figure, car les écarts observés sont très faibles.
Champ : France métropolitaine + DROM.
Source : MENJS-DEPP, enquête sur la continuité pédagogique auprès des enseignants du second degré, 2020.

Les enseignants ont aussi été interrogés sur les raisons pour lesquelles certains de leurs élèves n'ont pas du tout pu être suivis pendant le confinement. Ainsi, **75 % des enseignants déclarent que la raison pour laquelle ils ont perdu de vue certains élèves est l'absence de réponses aux messages** (de la part des élèves ou des parents). Ils ne sont que 5 % à affirmer que la raison pour laquelle le contact s'est rompu avec leurs élèves est « le refus exprimé par les parents de participer au dispositif de continuité ». Cette raison est un peu plus invoquée chez les enseignants de collège que chez ceux de lycée (figure 41).

FIGURE 41 • Motifs de la perte de contact avec les élèves pendant le confinement, selon le niveau d'enseignement

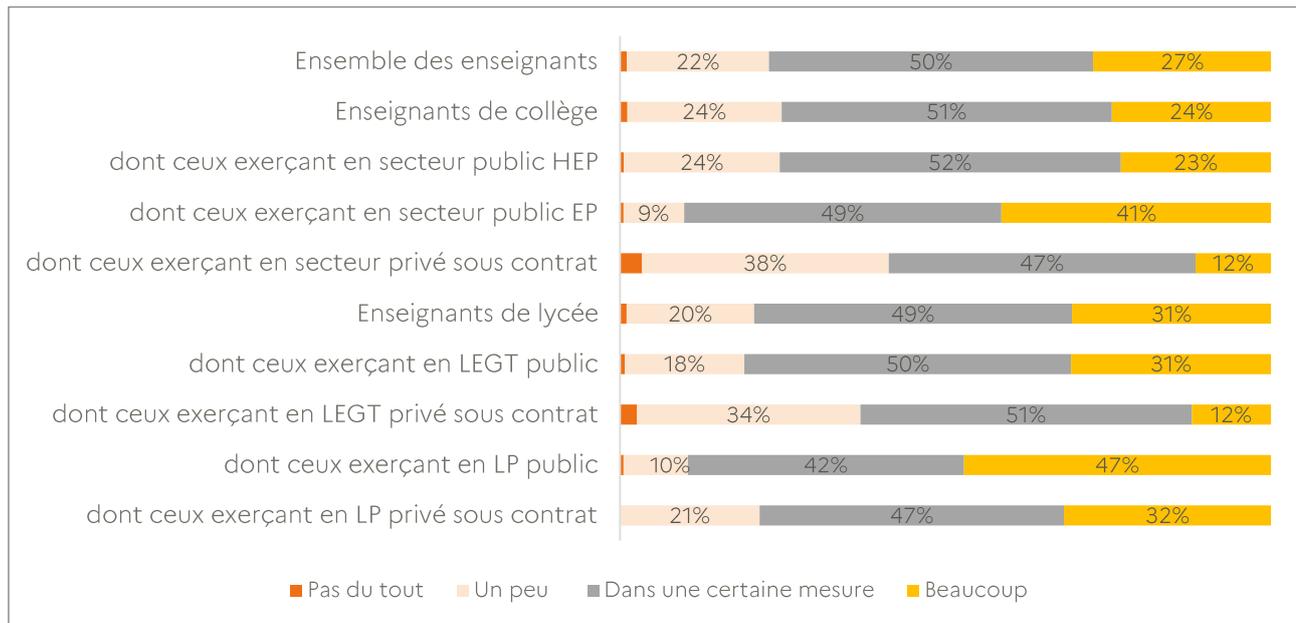


Lecture : 75 % des enseignants déclarent que l'un des motifs de la perte de contact de certains élèves pendant le confinement est le fait que les élèves ou les parents ne répondent pas aux messages pendant la période de mise en œuvre du dispositif de continuité pédagogique, entre mars et mai 2020.
Champ : France métropolitaine + DROM.
Source : MENJS-DEPP, enquête sur la continuité pédagogique auprès des enseignants du second degré, 2020.

Pour trois enseignants sur quatre, le manque de motivation des élèves était un frein significatif pour l'enseignement à distance

La motivation des élèves vis-à-vis de l'enseignement à distance et du travail scolaire lors de la mise en œuvre de la continuité pédagogique permet de rendre compte, dans une certaine mesure, de l'engagement des élèves dans le dispositif. **Une majorité d'enseignants (77 %) pointent le manque de motivation des élèves comme un frein à l'apprentissage pendant l'enseignement à distance** (figure 42). Cette proportion atteint 90 % en éducation prioritaire et en lycée professionnel dans le secteur public. À l'inverse, le manque de motivation des élèves n'est cité comme frein que par 75 % des enseignants de collège et 63 % des enseignants de LEGT dans le secteur privé sous contrat.

FIGURE 42 • Frein constitué pour les élèves par leur manque de motivation, selon le type de l'établissement



Lecture : 22 % des enseignants déclarent que le manque de motivation des élèves a peu constitué un frein pour leurs élèves pendant la période de mise en œuvre du dispositif de continuité pédagogique, entre mars et mai 2020.

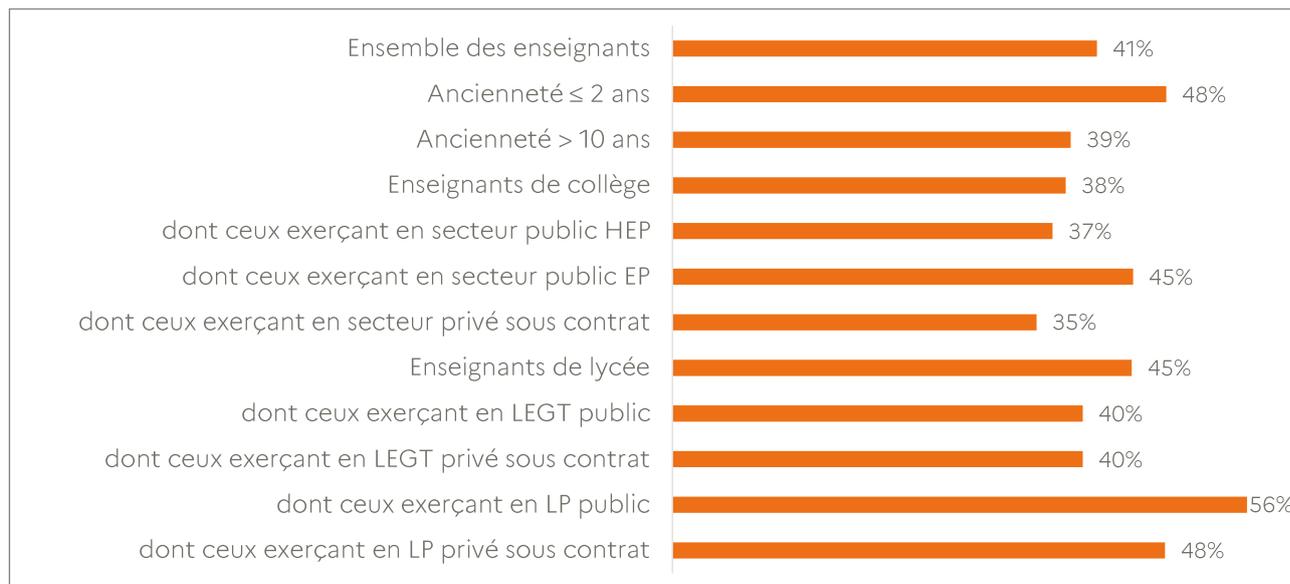
Champ : France métropolitaine + DROM.

Source : MENJS-DEPP, enquête sur la continuité pédagogique auprès des enseignants du second degré, 2020.

Une large part d'enseignants s'est attelée à remobiliser et motiver ses élèves pendant le confinement

Afin de garantir l'engagement de leurs élèves dans le dispositif, **les enseignants se sont attelés à remobiliser et motiver leur classe : ils sont 41 % à déclarer avoir communiqué avec la plupart ou tous leurs élèves à cette fin** pendant la période de fermeture des établissements scolaires entre mars et mai 2020 (figure 43). Cette proportion est plus élevée chez les enseignants dont l'ancienneté est inférieure à 2 ans : ils sont 48 % contre 39 % pour les enseignants ayant plus de 10 ans d'ancienneté. De même, les enseignants de lycée ont davantage communiqué avec leurs élèves à cette fin que ceux du collège (45 % contre 38 %). Dans la voie professionnelle et plus spécifiquement dans le secteur public (56 %), les enseignants sont encore plus nombreux à rapporter avoir communiqué avec la plupart ou tous leurs élèves afin de les remobiliser ou les motiver à l'égard du dispositif de continuité pédagogique.

FIGURE 43 • Part des enseignants ayant communiqué avec la plupart ou tous leurs élèves afin de les remobiliser ou motiver, selon l'ancienneté des enseignants et le type de l'établissement



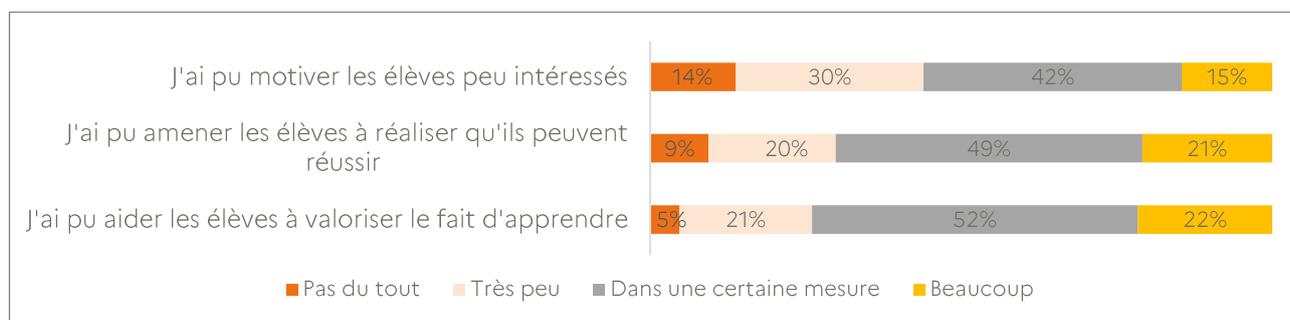
Lecture : 41 % des enseignants déclarent avoir communiqué avec la plupart ou tous leurs élèves pour les remobiliser ou remotiver pendant la période de mise en œuvre du dispositif de continuité pédagogique, entre mars et mai 2020.

Champ : France métropolitaine + DROM.

Source : MENJS-DEPP, enquête sur la continuité pédagogique auprès des enseignants du second degré, 2020.

Les enseignants ont été interrogés à propos de leur sentiment d'efficacité personnelle s'agissant de l'engagement des élèves dans les apprentissages pendant la période d'enseignement à distance. **La majorité d'entre eux expriment un ressenti positif s'agissant de leurs capacités à motiver les élèves peu intéressés, les amener à réaliser qu'ils peuvent réussir et les aider à valoriser le fait d'apprendre.** Par exemple, moins d'un enseignant sur deux rapporte avoir eu une faible capacité à motiver les élèves peu intéressés (figure 44). Au contraire, 70 % des enseignants considèrent qu'ils ont été capables (« dans une certaine mesure » ou « beaucoup ») d'amener les élèves à prendre conscience qu'ils pouvaient réussir et 74 % de les aider à valoriser les apprentissages.

FIGURE 44 • Sentiment d'efficacité personnelle des enseignants à l'égard de l'engagement des élèves



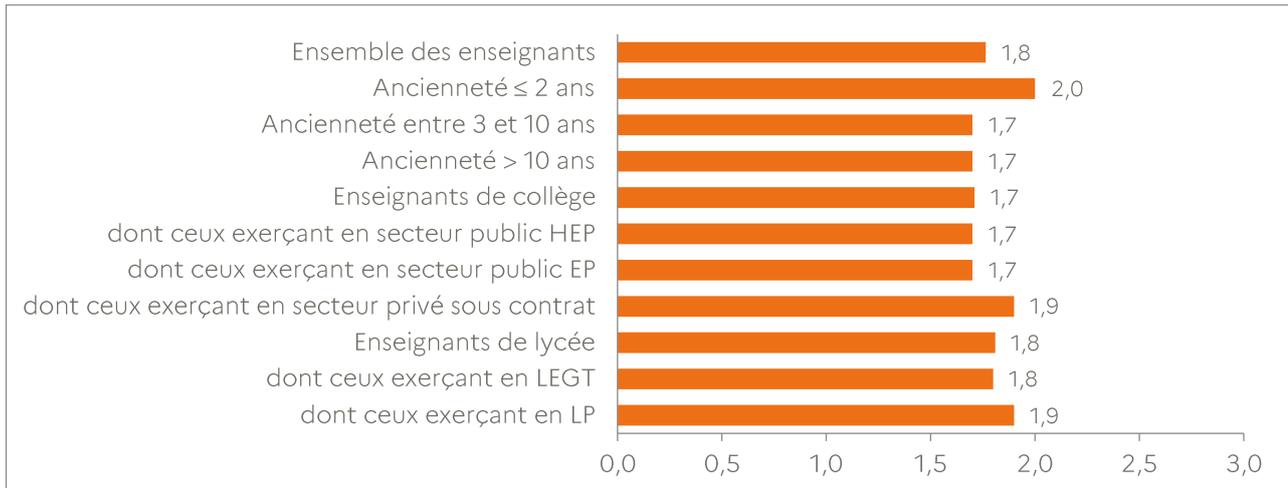
Lecture : 14 % des enseignants déclarent ne pas du tout être parvenus à motiver les élèves peu intéressés pendant la période de mise en œuvre du dispositif de continuité pédagogique, entre mars et mai 2020.

Champ : France métropolitaine + DROM.

Source : MENJS-DEPP, enquête sur la continuité pédagogique auprès des enseignants du second degré, 2020.

Un score global d'auto-efficacité des enseignants auprès des élèves a été créé à partir des réponses fournies aux trois items du graphique ci-dessus : « j'ai pu motiver les élèves peu intéressés », « j'ai pu amener les élèves à réaliser qu'ils peuvent réussir » et « j'ai pu aider les élèves à valoriser le fait d'apprendre ». Le score calculé varie de 0 à 3, la fourchette basse traduisant un faible sentiment d'auto-efficacité à engager les élèves dans les apprentissages pendant le confinement, tandis que la fourchette haute traduit quant à elle un sentiment d'auto-efficacité maximum. La figure 45 montre que les enseignants manifestant le sentiment d'efficacité personnelle le plus fort sont ceux ayant moins de 2 années d'ancienneté, ceux exerçant au collège dans le secteur privé et ceux exerçant dans la voie professionnelle. Notons toutefois que les écarts sont relativement faibles d'une catégorie à l'autre.

FIGURE 45 • Score d'efficacité personnelle des enseignants relatif à l'engagement des élèves, selon l'ancienneté des enseignants et le type de l'établissement



Lecture : Pour les enseignants ayant une ancienneté inférieure ou égale à deux ans, le score d'efficacité personnelle relatif à l'engagement des élèves est de 2 (sur une échelle de 0 à 3).

Note : Les moyennes des secteurs public et privé pour le lycée n'apparaissent pas sur la figure, car les écarts observés sont très faibles.

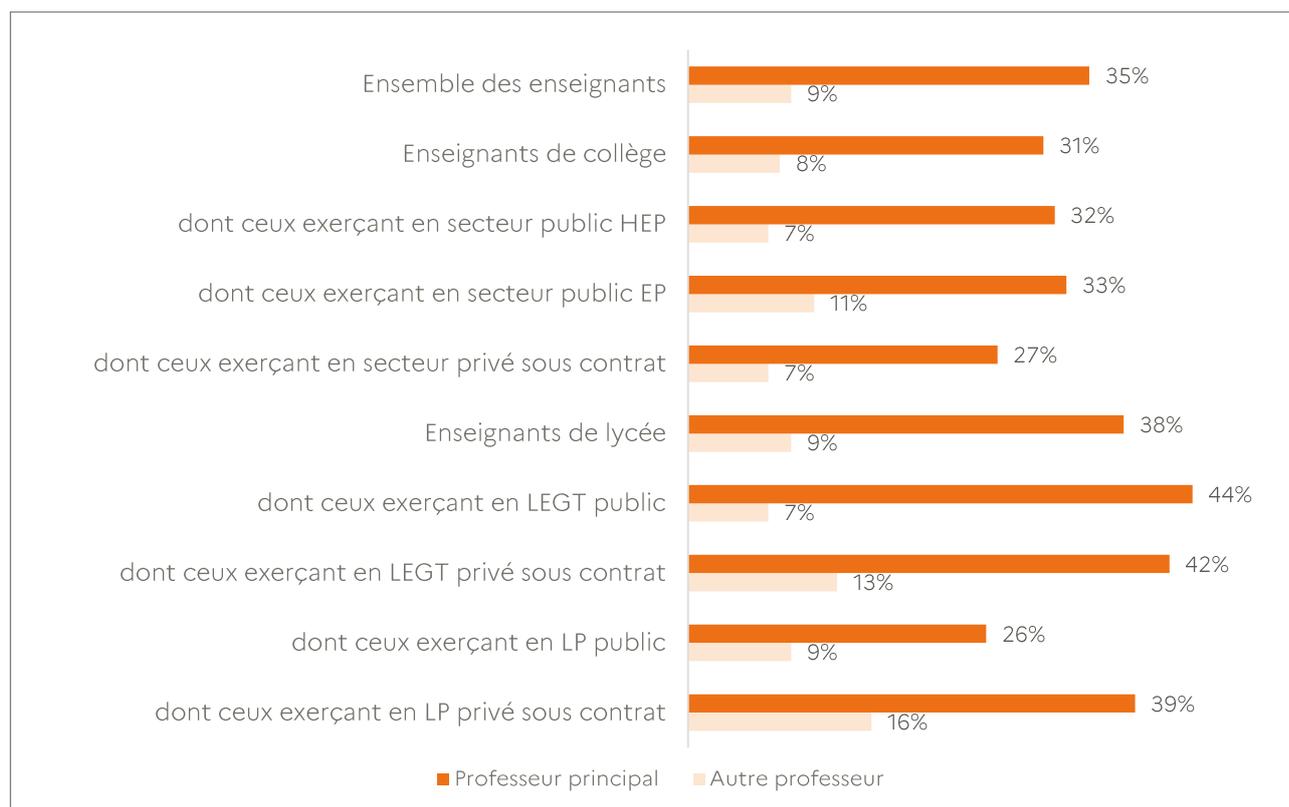
Champ : France métropolitaine + DROM.

Source : MENJS-DEPP, enquête sur la continuité pédagogique auprès des enseignants du second degré, 2020.

Pendant le confinement, l'orientation a continué à faire l'objet d'échanges entre les enseignants (plus particulièrement, les professeurs principaux) et leurs élèves

Les enseignants, et plus spécifiquement les professeurs principaux des classes de 3^e et de lycée, ont été interrogés à propos de leurs interventions en matière d'orientation au cours de la période de fermeture des établissements scolaires. Ainsi, en moyenne, **35 % des enseignants exerçant la fonction de professeur principal ont participé à distance à un entretien personnalisé d'orientation** (avec les élèves, le PsyEN ou les membres de l'équipe éducative), contre 9 % des enseignants n'exerçant la fonction de professeur principal (figure 46). Les proportions sont encore plus élevées pour ceux exerçant au lycée dans l'enseignement général et technologique quel que soit le secteur et dans la voie professionnelle dans le secteur privé (respectivement, 44 %, 42 % et 39 %).

FIGURE 46 • Participation des enseignants à un entretien personnalisé d'orientation à distance, selon le type de l'établissement et la fonction exercée



Lecture : 35 % des enseignants exerçant la fonction de professeur principal auprès de leur classe de référence déclarent avoir participé à distance à un entretien personnalisé d'orientation (avec l'élève, le PsyEN, les membres de l'équipe éducative) pendant la période de mise en œuvre du dispositif de continuité pédagogique, entre mars et mai 2020.

Champ : France métropolitaine + DROM.

Source : MENJS-DEPP, enquête sur la continuité pédagogique auprès des enseignants du second degré, 2020.

Les enseignants exerçant la fonction de professeur principal en 3^e ou au lycée ont été interrogés à propos de la proportion d'élèves de leur classe avec lesquels ils ont communiqué au sujet de l'orientation pendant la période de confinement. Parmi eux, **plus d'un enseignant sur deux a échangé à ce sujet avec la plupart ou tous ses élèves**. Cette part est plus forte au collège (75 %) et encore plus particulièrement en éducation prioritaire où neuf professeurs principaux de 3^e sur dix rapportent avoir communiqué avec l'ensemble de leurs élèves au sujet de l'orientation. Dans l'ensemble, les enseignants exerçant en établissement rural communiquent davantage à ce sujet que ceux exerçant en établissement urbain (tableau 6).

TABLEAU 6 • Part des enseignants exerçant la fonction de professeur principal en 3^e ou au lycée ayant communiqué avec la plupart ou tous leurs élèves au sujet de l'orientation, selon le type de l'établissement

	Part des enseignants ayant communiqué avec la plupart ou tous leurs élèves au sujet de l'orientation
Ensemble des enseignants exerçant la fonction de professeur principal en 3 ^e ou au lycée	53%
<i>dont ceux exerçant en milieu rural</i>	72%
<i>dont ceux exerçant en milieu urbain</i>	53%
Enseignants de 3 ^e exerçant la fonction de professeur principal	75%
<i>dont ceux exerçant en secteur public HEP</i>	77%
<i>dont ceux exerçant en secteur public EP</i>	90%
<i>dont ceux exerçant en secteur privé sous contrat</i>	55%
Enseignants de lycée exerçant la fonction de professeur principal	45%
<i>dont ceux exerçant en LEGT public</i>	46%
<i>dont ceux exerçant en LEGT privé sous contrat</i>	49%
<i>dont ceux exerçant en LP public</i>	40%
<i>dont ceux exerçant en LP privé sous contrat</i>	42%

Lecture : 53 % des enseignants occupant la fonction de professeur principal en 3^e ou au lycée déclarent avoir communiqué avec la plupart ou tous leurs élèves au sujet de l'orientation pendant la période de mise en œuvre du dispositif de continuité pédagogique, entre mars et mai 2020.

Champ : France métropolitaine + DROM.

Source : MENJS-DEPP, enquête sur la continuité pédagogique auprès des enseignants du second degré, 2020.

Les enseignants exerçant la fonction de professeur principal en 3^e ou au lycée rapportent avoir consacré 8 % de leur temps de travail au suivi relatif à l'orientation des élèves pendant le confinement, soit une part similaire à celle prévalant en temps ordinaire (i.e. avant la crise sanitaire).

Lors du premier confinement, la part de temps de travail dédiée par les enseignants à des tâches de communication a doublé par rapport à celle dédiée en période ordinaire.

Plus d'un enseignant sur deux a communiqué avec les parents d'élèves afin de les informer sur les modalités et les attendus du dispositif de continuité pédagogique et 40 % des enseignants ont communiqué avec ces derniers afin de leur transmettre les activités destinées à leur enfant. Notons qu'il existe des disparités selon le secteur et le type de l'établissement. Par ailleurs, pour 45 % des enseignants, le fait de devoir répondre aux préoccupations des parents d'élèves a été une source de stress pendant cette période d'enseignement à distance.

Avant mars 2020, les enseignants n'utilisaient pas régulièrement d'outils de communication à distance avec leurs élèves. Pendant la période de fermeture des établissements scolaires, une majorité des enseignants ont communiqué à distance chaque semaine avec leurs élèves (54 %). Les motifs de leur communication portaient en premier lieu sur la transmission des activités et l'information relative aux modalités et aux attendus du dispositif de continuité pédagogique: respectivement, 84 % et 69 % des enseignants rapportent avoir échangé avec tous les élèves de leur classe à cet égard pendant la période.

Que ce soit pour les échanges avec les parents ou avec les élèves, les outils de communication les plus utilisés par les enseignants ont été l'ENT et la messagerie électronique. Les appels téléphoniques et les visioconférences ont été plus utilisés par les professeurs principaux pour communiquer avec les élèves, notamment à propos de l'orientation.

Un manque de soutien et d'appui scolaire à la maison a été observé par plus de 70 % des enseignants, et plus particulièrement ceux exerçant dans des établissements de l'éducation prioritaire. Le manque de motivation a été un frein significatif pour les élèves selon une majorité d'enseignants (trois sur quatre), et en particulier dans les établissements de l'EP et dans les lycées professionnels.

Une part non négligeable d'enseignants (41 %) rapporte avoir communiqué avec la plupart, voire tous les élèves afin de les remobiliser et motiver pendant la période d'enseignement et d'apprentissage à distance. Lorsque l'on interroge les enseignants sur leur sentiment d'efficacité personnelle, la grande majorité d'entre eux expriment un ressenti positif à propos de leurs capacités à motiver les élèves peu intéressés, les amener à réaliser qu'ils peuvent réussir et les aider à valoriser le fait d'apprendre.

L'orientation des élèves est restée un sujet d'échange entre les enseignants et les élèves même pendant la période de fermeture des établissements scolaires. Les professeurs qui ont le plus communiqué à ce sujet sont les professeurs principaux (et plus particulièrement en éducation prioritaire).

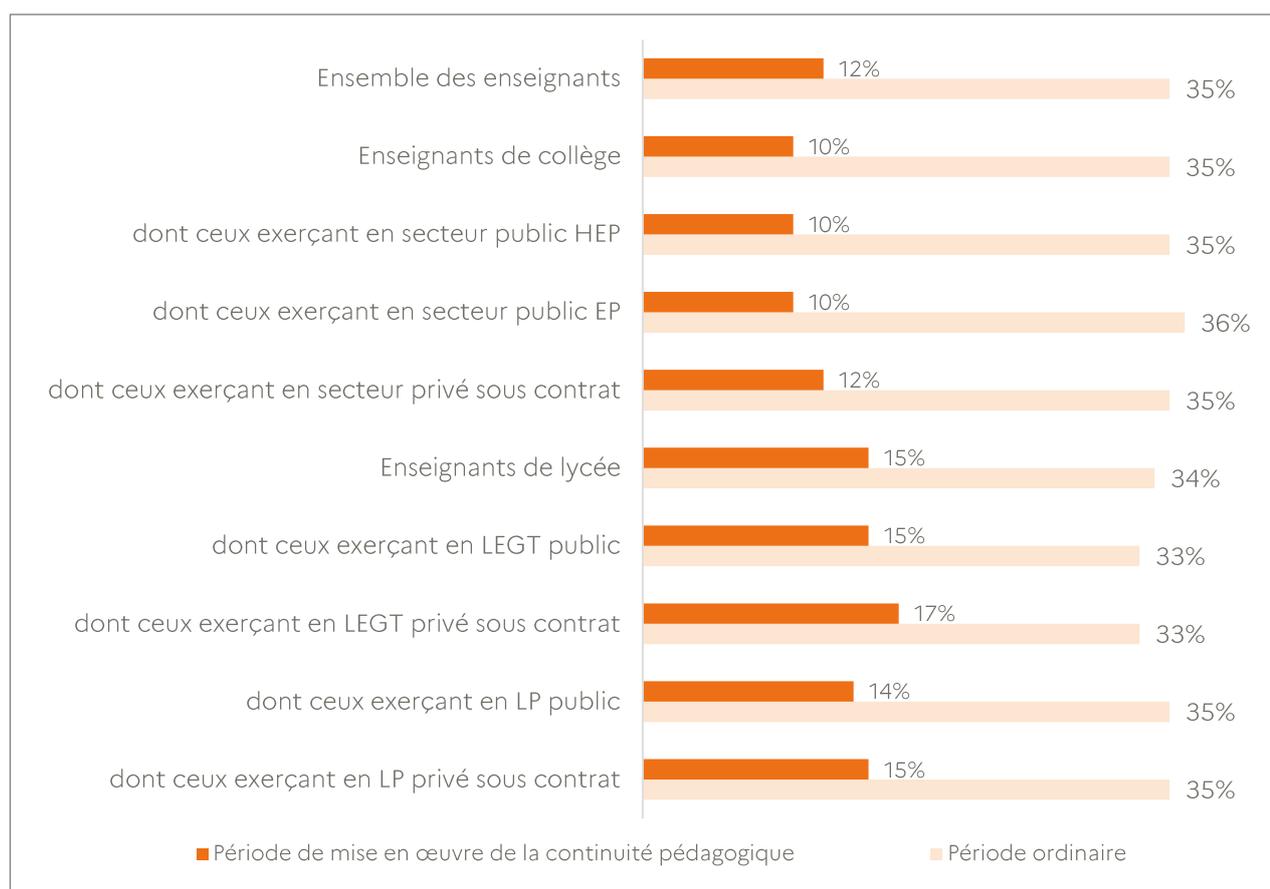
▾ Méthodes et pratiques d'enseignement mises en œuvre

Comme le décrit la circulaire du 13 mars 2020, l'autre enjeu majeur du dispositif de continuité pédagogique (après le maintien du lien entre les élèves et les professeurs) était de favoriser une progression dans les apprentissages des élèves. Cette partie documentera les pratiques pédagogiques mises en œuvre à cette fin (différenciation, individualisation, recours au numérique, etc.). Elle s'intéressera également aux ressources pédagogiques utilisées par les enseignants et aux outils qu'ils auront privilégiés. Enfin, elle présentera le point de vue des enseignants s'agissant des difficultés rencontrées par les élèves.

Pendant la période d'enseignement à distance, la part du temps de travail des enseignants allouée à des activités autres que l'enseignement a augmenté

En temps ordinaire, les enseignants consacrent un peu plus d'un tiers (35 %) de leur temps de travail à l'enseignement (figure 47). Pendant la période de continuité pédagogique, cette part a chuté de 23 points pour s'établir à 12 % de leur temps de travail, ce dernier s'étant réparti sur d'autres tâches plus chronophages qu'en temps ordinaire (par exemple, la communication avec les élèves ou la préparation des séances). La baisse est un peu plus forte au collège (25 points) et l'est un peu moins au lycée (19 points).

FIGURE 47 • Part du temps de travail hebdomadaire dédiée à l'enseignement, selon le type de l'établissement



Lecture : Les enseignants déclarent que 12% de leur temps de travail pendant la période de mise en œuvre du dispositif de continuité pédagogique, entre mars et mai 2020, étaient dédiés à l'enseignement, contre 35% en période ordinaire.

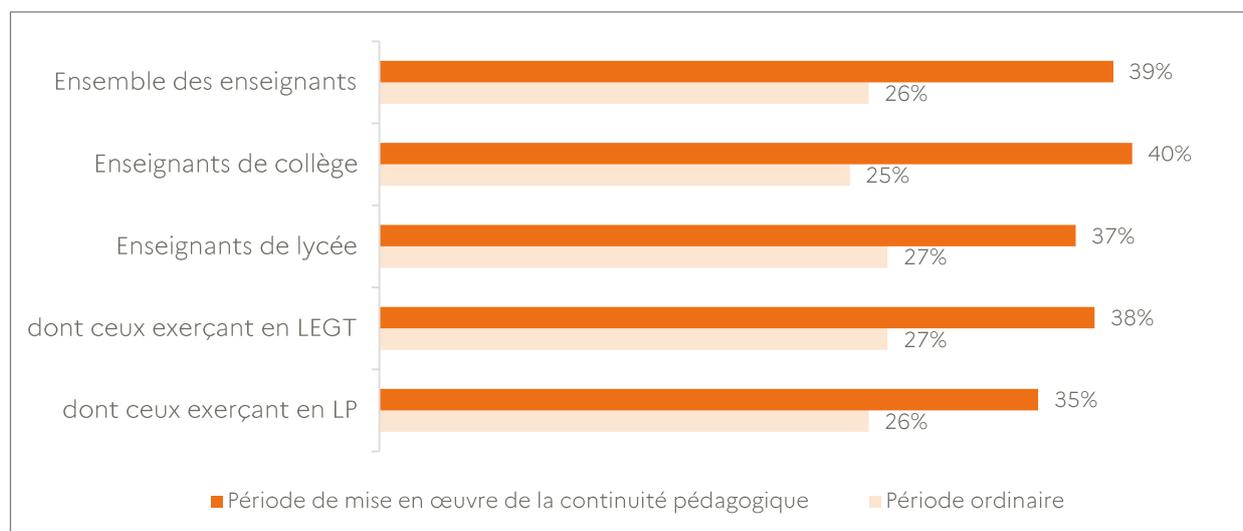
Champ : France métropolitaine + DROM.

Source : MENJS-DEPP, enquête sur la continuité pédagogique auprès des enseignants du second degré, 2020.

Si 72 % des enseignants ont déclaré que leurs séances, initialement prévues pour un enseignement in situ, se prêtaient pour la majeure partie, voire entièrement, à une adaptation pour l'enseignement à distance, il faut toutefois noter que ce travail d'adaptation s'est traduit par un surcroît de temps passé à la préparation des séances (figure 48). Les réponses fournies par les enseignants à propos de la part de leur temps de travail hebdomadaire dédié à la préparation des séances sont très homogènes, quels que soient le type d'établissement (collège, LEGT, LP) et les caractéristiques

individuelles des enseignants. Dans l'ensemble, les enseignants ont consacré 39 % de leur temps de travail à la préparation des séances pendant la période de mise en œuvre du dispositif de continuité pédagogique entre mars et mai 2020 (contre 26 % en temps ordinaire).

FIGURE 48 • Part du temps de travail hebdomadaire dédié à la préparation des séances, selon le type de l'établissement



Lecture : Les enseignants déclarent avoir dédié 39% de leur temps de travail à la préparation des séances pendant la période de mise en œuvre du dispositif de continuité pédagogique, entre mars et mai 2020 (contre 26% en temps ordinaire).

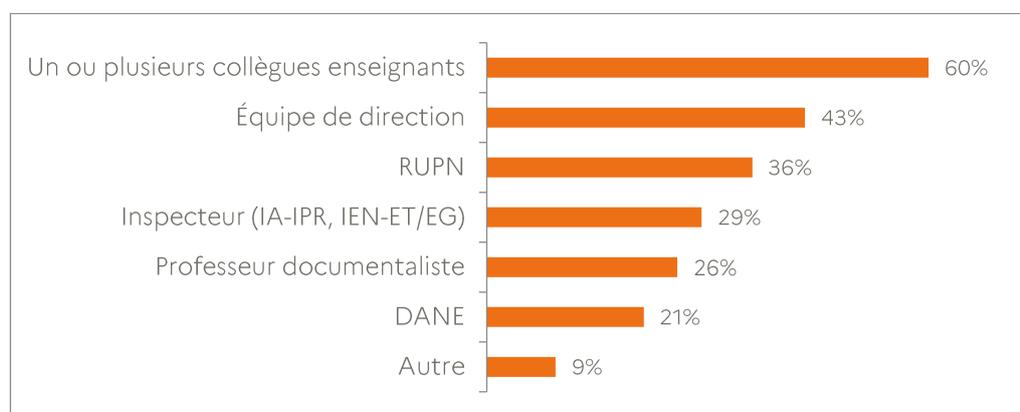
Champ : France métropolitaine + DROM.

Source : MENJS-DEPP, enquête sur la continuité pédagogique auprès des enseignants du second degré, 2020.

Les enseignants se sont principalement appuyés sur leurs ressources personnelles ou celles de leurs collègues pour concevoir les activités d'enseignement à distance

Pour mettre en place le dispositif de continuité pédagogique dans les tout premiers jours, huit enseignants sur dix ont bénéficié d'une aide individuelle sur le plan pédagogique, venue principalement de l'établissement scolaire : **60 % des enseignants ont bénéficié de l'aide d'un ou plusieurs collègues enseignants et 43 % de leur équipe de direction** (figure 49). D'une façon générale, les enseignants ont été satisfaits de l'aide apportée, qu'ils ont jugée assez, voire très utile (82 %). Les enseignants exerçant dans les collèges privés sous contrat sont les plus nombreux à avoir cette opinion (88 %). Notons que, dans l'ensemble, les écarts selon les différents types d'établissements sont faibles.

FIGURE 49 • Sources de l'aide individuelle pédagogique reçue lors de la mise en place du dispositif de continuité pédagogique



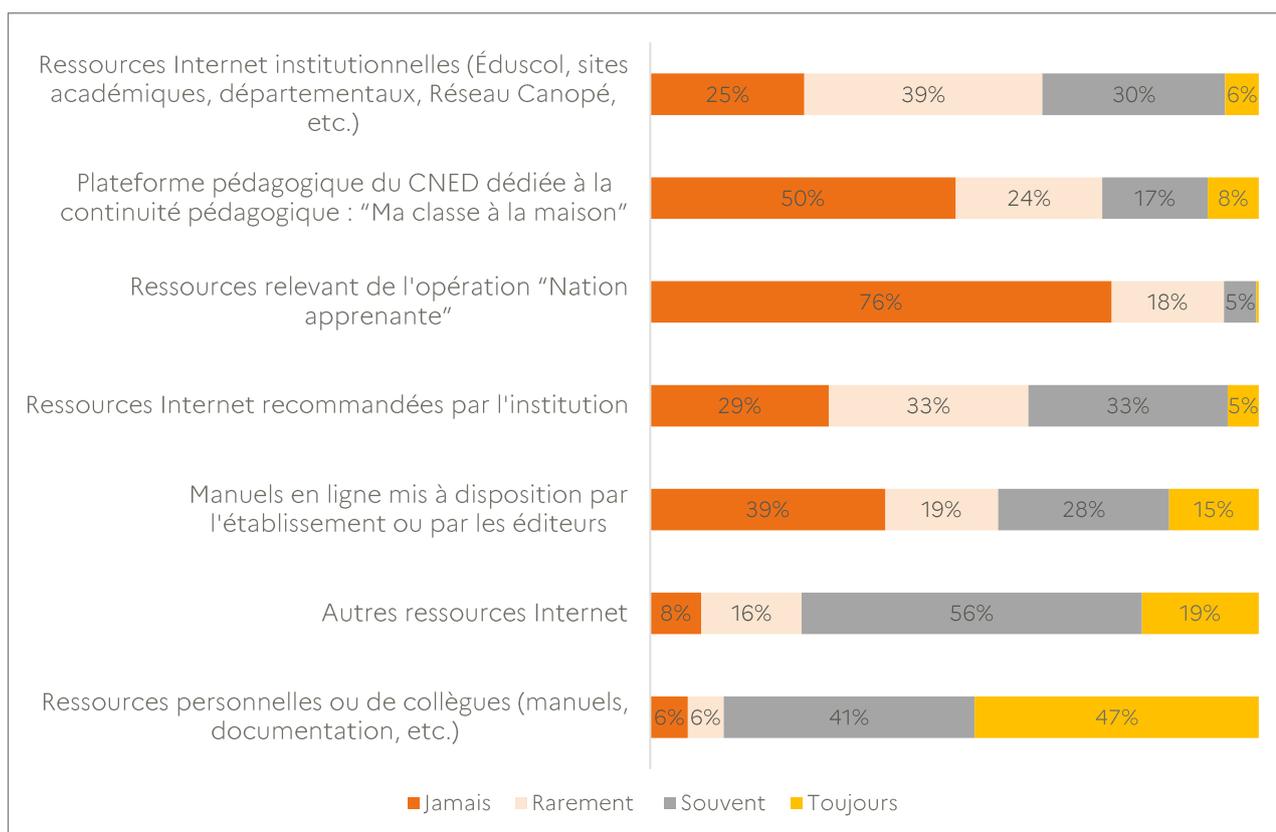
Lecture : 60 % des enseignants déclarent avoir bénéficié de l'aide d'un ou plusieurs collègues enseignants lors de la mise en place du dispositif de continuité pédagogique dans les tout premiers jours.

Champ : France métropolitaine + DROM.

Source : MENJS-DEPP, enquête sur la continuité pédagogique auprès des enseignants du second degré, 2020.

Pour concevoir leurs activités d'enseignement à distance, une grande majorité d'enseignants ont eu recours à des ressources personnelles ou à celles de collègues (88 %) ou à des ressources accessibles en ligne autres que celles produites ou recommandées par l'institution ou les éditeurs (75 %). Les ressources Internet recommandées par l'Éducation nationale ou mises à disposition en ligne par l'Éducation nationale ont été moins souvent mobilisées: par exemple, 64 % des enseignants rapportent n'avoir « jamais » ou avoir « rarement » utilisé les ressources Internet institutionnelles pour la préparation des activités proposées aux élèves (figure 50). Notons toutefois que les enseignants ayant moins d'ancienneté sont plus nombreux à avoir utilisé les ressources en ligne proposées ou recommandées par l'Éducation nationale. Par exemple, 46 % de ceux ayant une ancienneté inférieure à 2 ans déclarent avoir fréquemment utilisé les ressources Internet institutionnelles pour la préparation des activités proposées aux élèves (contre 33 % pour ceux ayant plus de 10 ans d'ancienneté) et sont 49 % s'agissant des ressources Internet recommandées par l'institution (contre 35 %).

FIGURE 50 • Ressources mobilisées pour la conception des activités d'enseignement à distance



Lecture : 30 % des enseignants ont souvent utilisé des ressources Internet institutionnelles pour la conception des activités d'enseignement à distance pendant la période de mise en œuvre du dispositif de continuité pédagogique entre mars et mai 2020.

Champ : France métropolitaine + DROM.

Source : MENJS-DEPP, enquête sur la continuité pédagogique auprès des enseignants du second degré, 2020.

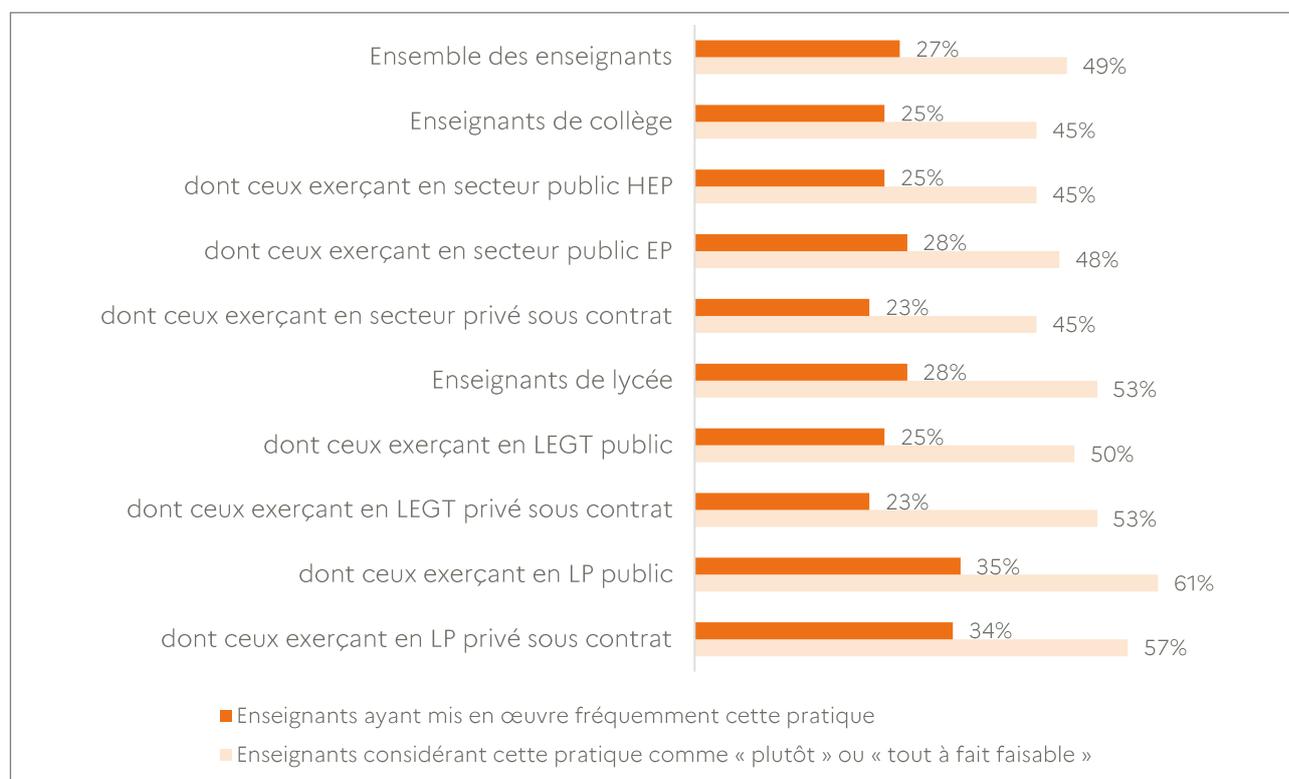
Près de neuf enseignants sur dix déclarent avoir fréquemment vérifié la régularité du travail de leurs élèves bien qu'une plus faible proportion d'entre eux ait jugé cette tâche faisable

Les enseignants ont été interrogés à propos des activités pédagogiques proposées aux élèves et de leurs gestes professionnels pendant la période d'enseignement à distance : individualisation des objectifs d'apprentissage des élèves, adaptation des documents de travail qui leur sont fournis afin de prendre en compte certains besoins spécifiques et mise à disposition d'outils en termes de méthodologie ou pour l'auto-évaluation des progrès des élèves. Le questionnaire interrogeait également les enseignants à propos de leurs interventions visant à vérifier la compréhension des activités par les élèves, à s'assurer de la régularité de leur travail et à transmettre des aides aux élèves en difficulté.

La moitié des enseignants indiquent qu'il était faisable de proposer aux élèves de travailler avec un plan ou un objectif à atteindre individualisé (figure 51). On note une plus forte proportion dans les

lycées professionnels du secteur public, où 61 % des enseignants ont considéré cette pratique comme « plutôt » ou « tout à fait faisable ». La proportion d'enseignants ayant mis en œuvre cette pratique fréquemment est en retrait par rapport à celle rapportant sa faisabilité : en effet, **environ un quart des enseignants ont fréquemment proposé à leurs élèves de travailler avec un plan ou un objectif à atteindre individualisé**. Cette proportion est plus élevée dans la voie professionnelle (35 % pour le secteur public et un taux similaire dans le secteur privé).

FIGURE 51 • Proposer aux élèves de travailler avec un plan ou un objectif à atteindre individualisé : fréquence et faisabilité de la pratique, selon le type de l'établissement



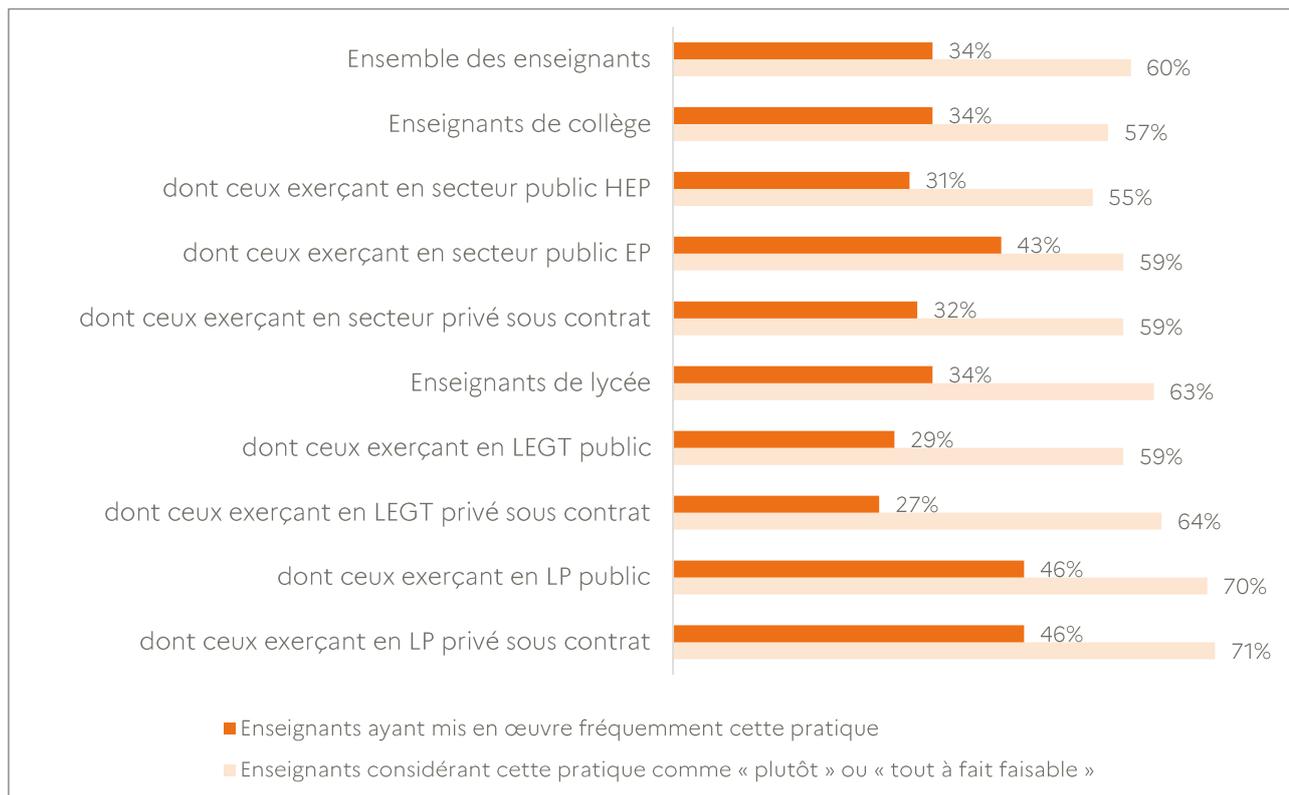
Lecture : 27 % des enseignants rapportent avoir « souvent » ou « toujours » proposé aux élèves de travailler avec un plan ou un objectif individualisé à atteindre pendant la période de mise en œuvre du dispositif de continuité pédagogique entre mars et mai 2020 ; ils sont par ailleurs 49 % à juger que cette pratique était « plutôt » ou « tout à fait faisable ».

Champ : France métropolitaine + DROM.

Source : MENJS-DEPP, enquête sur la continuité pédagogique auprès des enseignants du second degré, 2020.

Six enseignants sur dix considèrent comme faisable la pratique consistant à proposer des documents de travail adaptés aux besoins spécifiques de certains élèves pendant la période d'enseignement à distance (figure 52). À nouveau, on constate un écart d'environ 10 points entre les enseignants de lycée professionnel et la moyenne de l'ensemble des enseignants (en faveur des premiers). Les enseignants des LP ainsi que ceux des collèges de l'EP sont les plus nombreux à rapporter mettre en œuvre fréquemment cette pratique (respectivement, 46 % et 43 % contre 34 % pour l'ensemble des enseignants).

FIGURE 52 • Proposer des documents de travail adaptés aux besoins spécifiques de certains élèves : fréquence et faisabilité de la pratique, selon le type de l'établissement



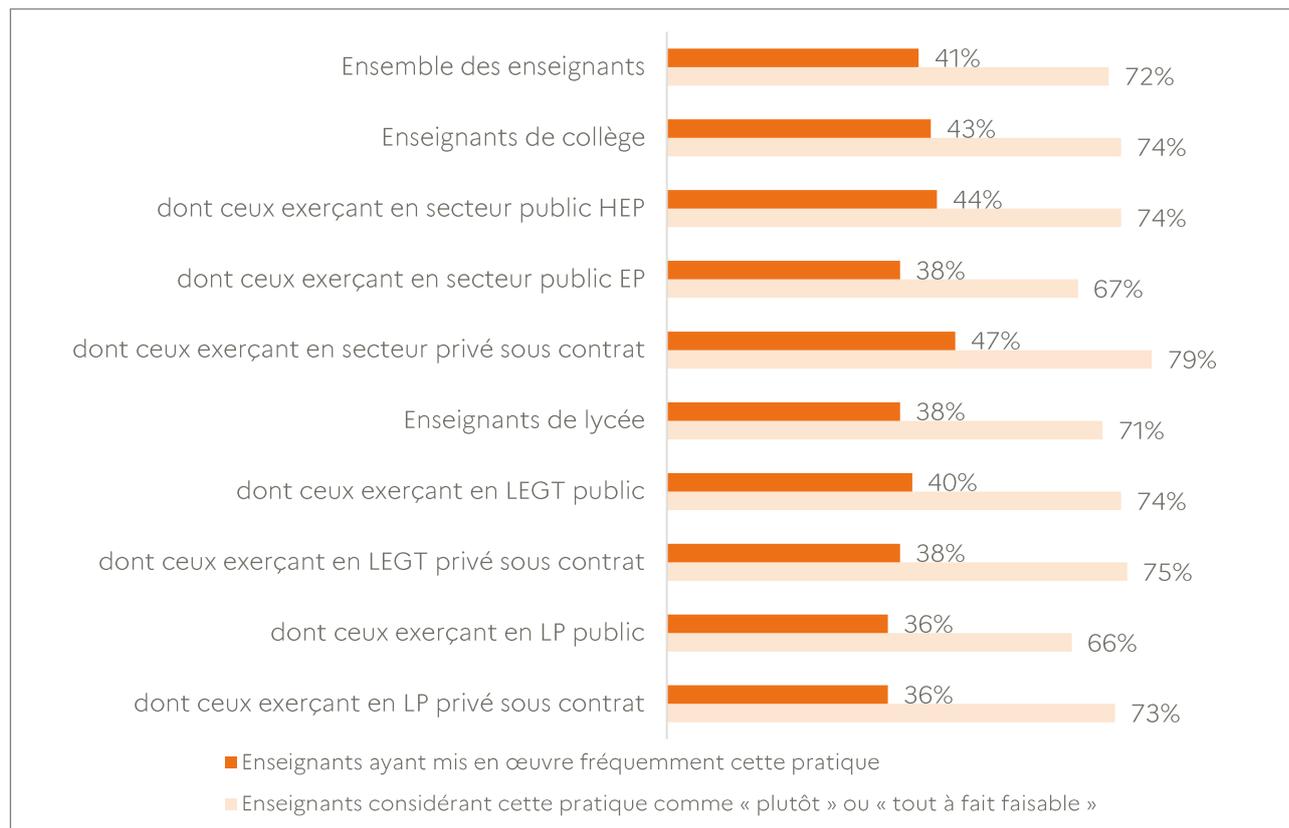
Lecture : 34 % des enseignants rapportent avoir « souvent » ou « toujours » proposé des documents de travail adaptés aux besoins spécifiques de certains élèves pendant la période de mise en œuvre du dispositif de continuité pédagogique entre mars et mai 2020 ; ils sont par ailleurs 60 % à juger que cette pratique était « plutôt » ou « tout à fait faisable ».

Champ : France métropolitaine + DROM.

Source : MENJS-DEPP, enquête sur la continuité pédagogique auprès des enseignants du second degré, 2020.

Afin de favoriser l'apprentissage à distance, les enseignants ont pu mettre en place des outils accompagnant leurs élèves dans la réalisation des activités proposées. Les figures 53 et 54 montrent qu'ils sont plus nombreux à avoir trouvé faisable de proposer à leurs élèves des outils les guidant lors des situations d'apprentissage (par exemple, des fiches méthodologiques ou des indications de guidage) que de mettre à leur disposition des outils d'auto-évaluation pour qu'ils évaluent leurs progrès, leurs réussites et leurs difficultés (90 % contre 72%). De plus, **les enseignants sont nettement plus nombreux à avoir fréquemment proposé à leur classe des outils d'accompagnement des activités plutôt que des outils d'auto-évaluation** (77 % contre 41 %). Il faut toutefois noter que la proportion d'enseignants rapportant avoir fréquemment proposé aux élèves des outils d'auto-évaluation est supérieure à celle observée lors de la dernière édition de l'enquête TALIS (enquête internationale de l'OCDE sur les conditions d'enseignement et d'apprentissage) pour un item proche : en 2018, seuls 21 % des enseignants de collège rapportaient fréquemment laisser les élèves évaluer eux-mêmes leurs progrès.

FIGURE 53 • Proposer des outils d'auto-évaluation aux élèves pour qu'ils évaluent leur progrès, leurs réussites et leurs difficultés : fréquence et faisabilité de la pratique, selon le type de l'établissement

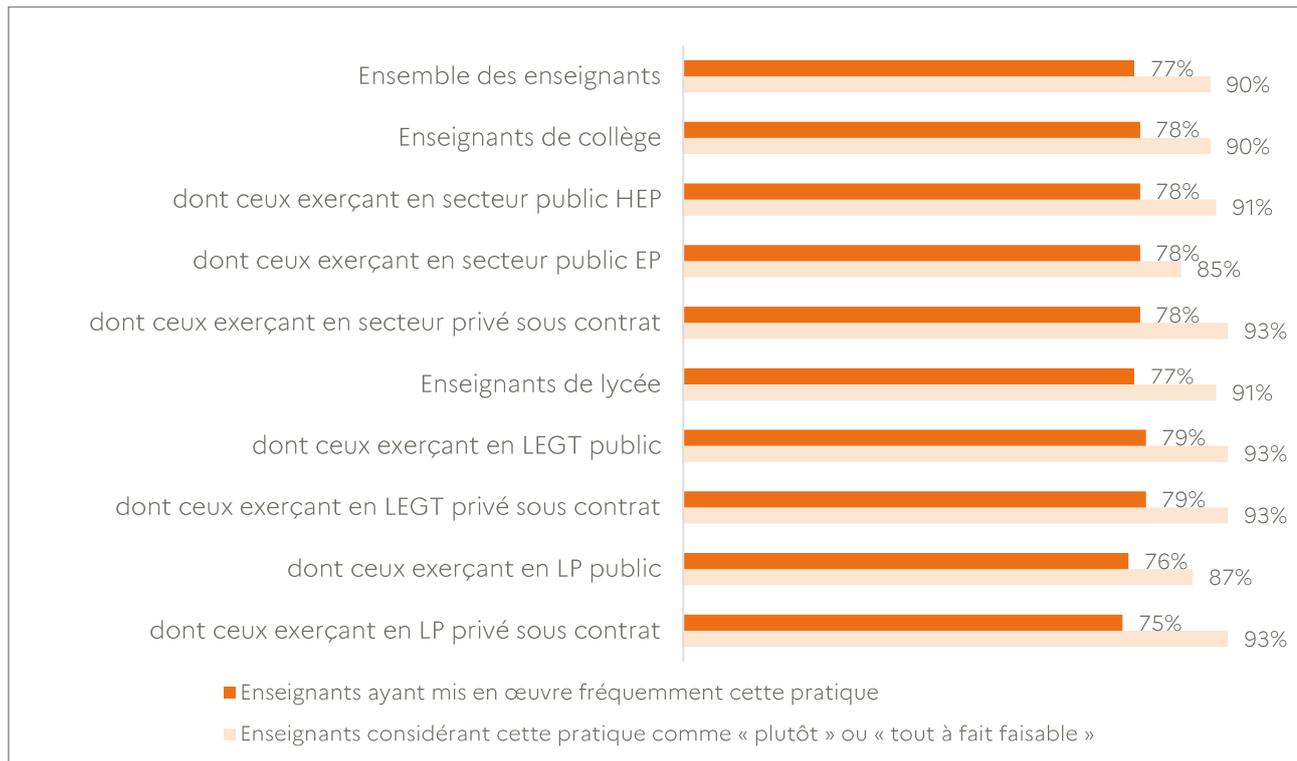


Lecture : 41 % des enseignants rapportent avoir « souvent » ou « toujours » proposé des outils d'auto-évaluation aux élèves pour qu'ils évaluent leur progrès, leurs réussites et leurs difficultés pendant la période de mise en œuvre du dispositif de continuité pédagogique entre mars et mai 2020 ; ils sont par ailleurs 72 % à juger que cette pratique était « plutôt » ou « tout à fait faisable ».

Champ : France métropolitaine + DROM.

Source : MENJS-DEPP, enquête sur la continuité pédagogique auprès des enseignants du second degré, 2020.

FIGURE 54 • Proposer des outils (fiche méthodologique, indication de guidage, ressources, etc.) : fréquence et faisabilité de la pratique, selon le type de l'établissement



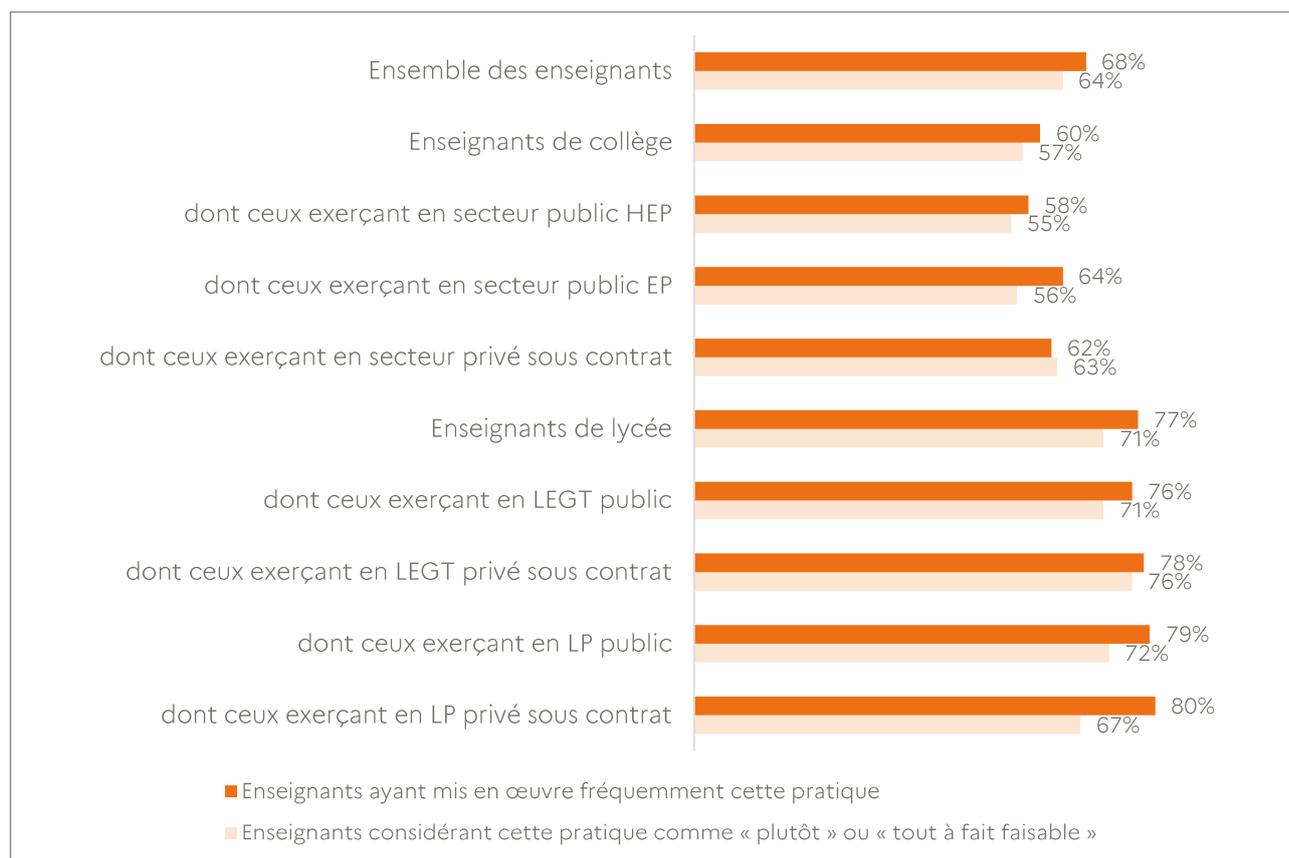
Lecture : 77 % des enseignants rapportent avoir « souvent » ou « toujours » proposé des outils (fiche méthodologique, indication de guidage, ressources, etc.) pendant la période de mise en œuvre du dispositif de continuité pédagogique entre mars et mai 2020 ; ils sont par ailleurs 90 % à juger que cette pratique était « plutôt » ou « tout à fait faisable ».

Champ : France métropolitaine + DROM.

Source : MENJS-DEPP, enquête sur la continuité pédagogique auprès des enseignants du second degré, 2020.

Les enseignants ont régulièrement demandé aux élèves leur niveau de compréhension pour chaque activité proposée (68 %, soit une proportion très similaire à celle considérant cette pratique comme faisable). Au lycée, ils sont encore plus nombreux à avoir communiqué avec les élèves à ce propos. Par exemple, dans les LEGT du secteur privé sous contrat, 78 % des enseignants déclarent avoir « souvent » ou « toujours » demandé à leurs élèves ce qu'ils ont compris ou n'ont pas compris des activités proposées. Dans l'ensemble, ceux qui mettent en œuvre plus fréquemment cette pratique de vérification tendent à être également ceux qui la considèrent comme plus faisable à mettre en place (figure 55).

FIGURE 55 • Demander à leurs élèves ce qu'ils ont compris ou n'ont pas compris : fréquence et faisabilité de la pratique, selon le type de l'établissement



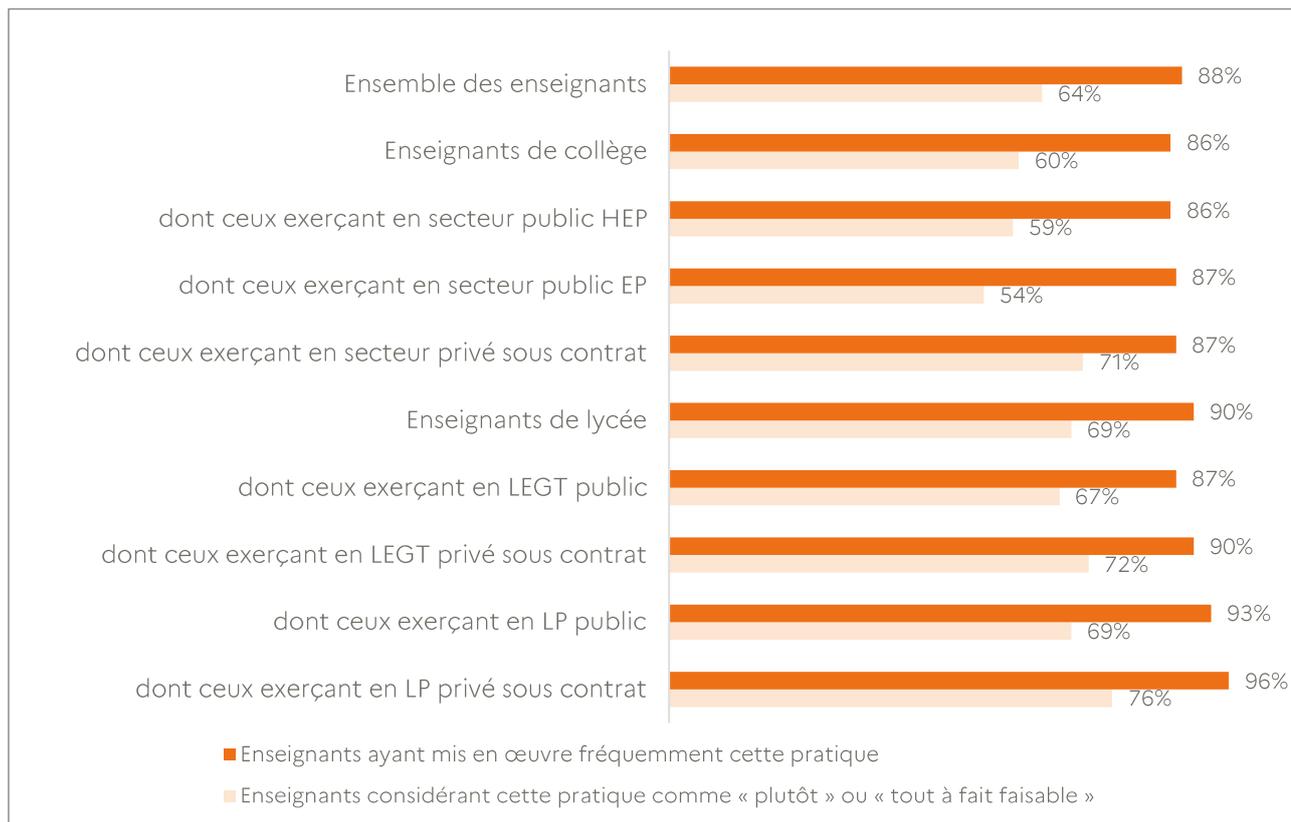
Lecture : 68 % des enseignants rapportent avoir « souvent » ou « toujours » demandé à leurs élèves ce qu'ils ont compris ou n'ont pas compris pendant la période de mise en œuvre du dispositif de continuité pédagogique entre mars et mai 2020 ; ils sont par ailleurs 64 % à juger que cette pratique était « plutôt » ou « tout à fait faisable ».

Champ : France métropolitaine + DROM.

Source : MENJS-DÉPP, enquête sur la continuité pédagogique auprès des enseignants du second degré, 2020.

De toutes les pratiques interrogées dans le questionnaire, celle consistant à veiller à la régularité du travail effectué par les élèves est la plus fréquemment mise en œuvre par les enseignants (88 %) (figure 56). Pourtant, il existe un écart de 24 points entre la proportion d'enseignants jugeant cette pratique faisable et la proportion l'ayant mise en œuvre fréquemment (en faveur de cette dernière), suggérant que les enseignants ont fait un effort particulier pour vérifier le travail à distance de leurs élèves. Au collège, les enseignants du secteur public (et plus particulièrement ceux de l'EP) sont moins nombreux à avoir jugé cette pratique faisable relativement à leurs pairs du secteur privé (respectivement, 59 %, 54 % et 71 %), mais tout aussi nombreux que dans le secteur privé à l'avoir mise en œuvre « souvent » ou « toujours ».

FIGURE 56 • Veiller à la régularité du travail effectué par les élèves : fréquence et faisabilité de la pratique, selon le type de l'établissement



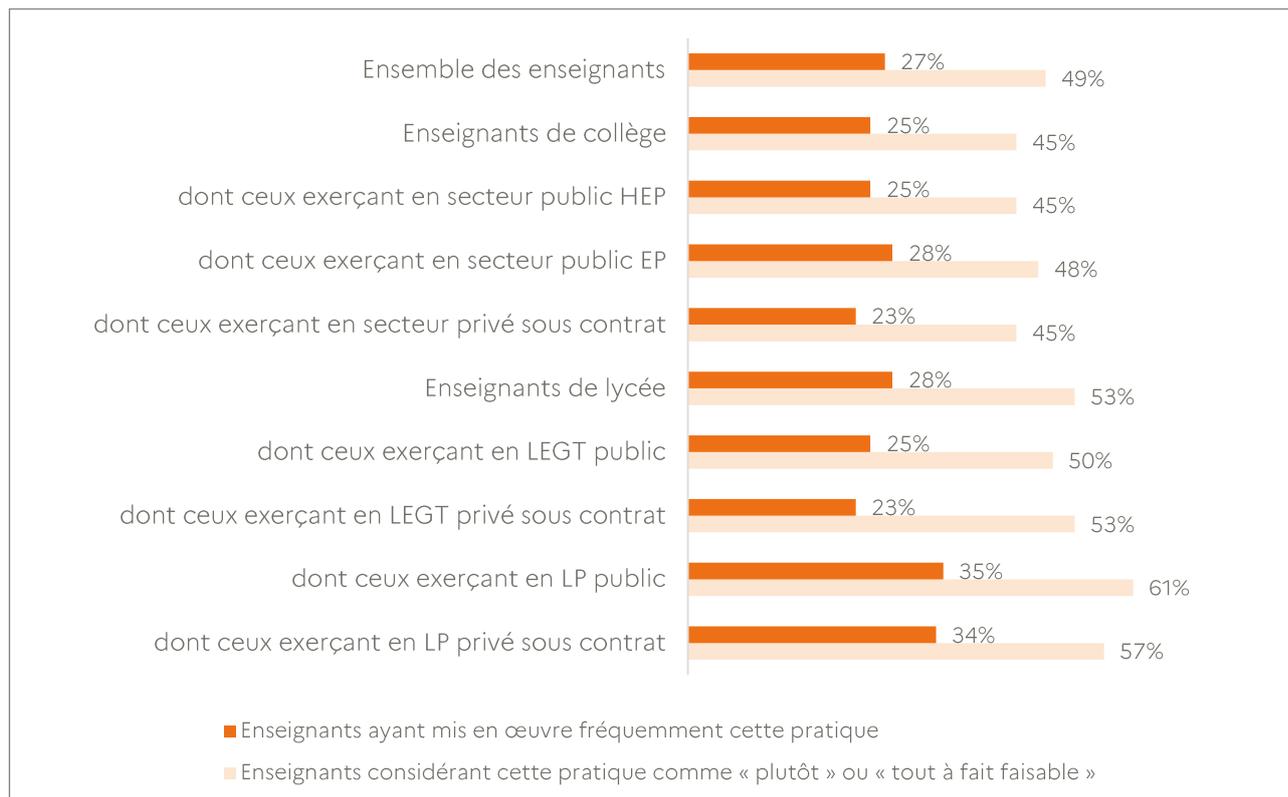
Lecture : 88 % des enseignants rapportent avoir « souvent » ou « toujours » veillé à la régularité du travail effectué par les élèves pendant la période de mise en œuvre du dispositif de continuité pédagogique entre mars et mai 2020 ; ils sont par ailleurs 64 % à juger que cette pratique était « plutôt » ou « tout à fait faisable ».

Champ : France métropolitaine + DROM.

Source : MENJS-DEPP, enquête sur la continuité pédagogique auprès des enseignants du second degré, 2020.

La moitié des enseignants ont considéré que transmettre des aides le plus rapidement possible à un élève en difficulté sur une activité était « plutôt » ou « tout à fait » faisable, mais ils sont moins d'un tiers à l'avoir fait fréquemment (figure 57). Ils sont légèrement plus nombreux dans les lycées professionnels, quel que soit le type de secteur (35 % dans le secteur public et 34 % dans le secteur privé).

FIGURE 57 • Transmettre des aides le plus rapidement possible à un élève en difficulté sur une activité, selon le type de l'établissement



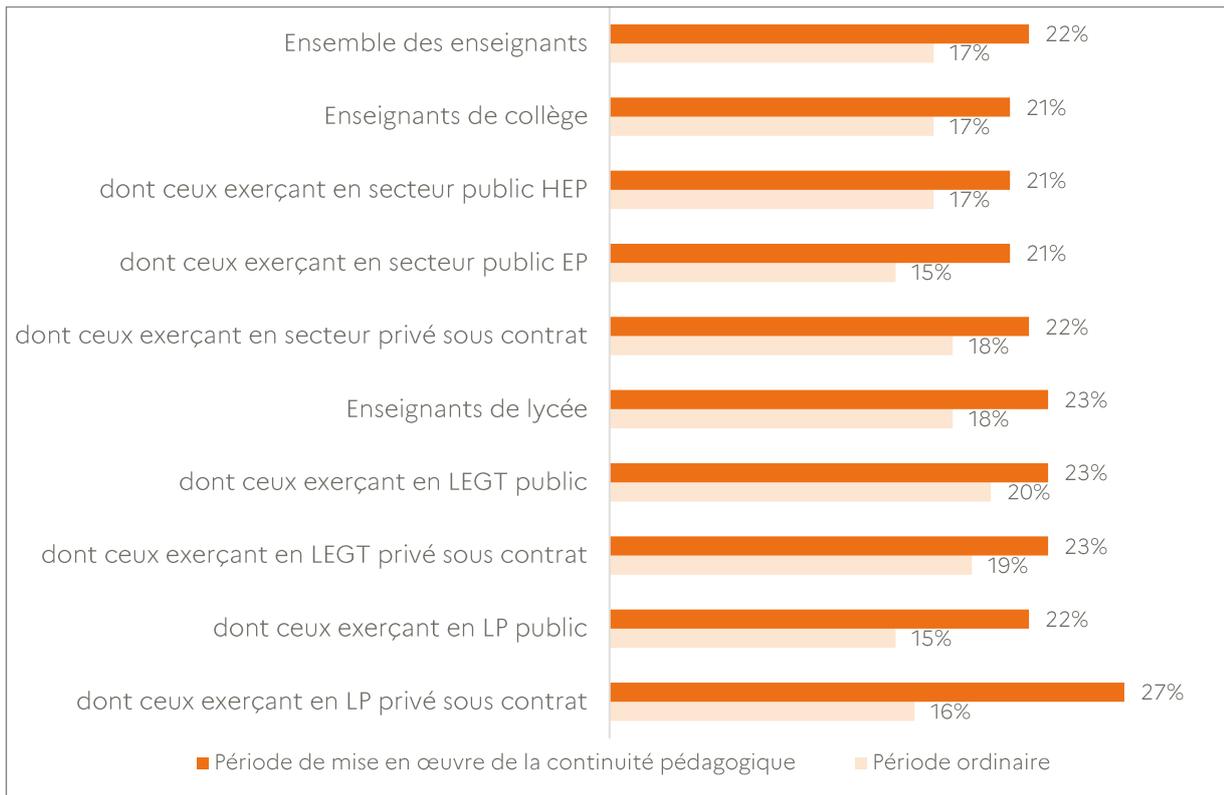
Lecture : 27 % des enseignants rapportent avoir « souvent » ou « toujours » transmis des aides le plus rapidement possible à un élève en difficulté sur une activité pendant la période de mise en œuvre du dispositif de continuité pédagogique entre mars et mai 2020 ; ils sont par ailleurs 49 % à juger que cette pratique était « plutôt » ou « tout à fait faisable ».

Champ : France métropolitaine + DROM.

Source : MENJS-DEPP, enquête sur la continuité pédagogique auprès des enseignants du second degré, 2020.

De manière générale, les enseignants estiment avoir dédié 22 % de leur temps de travail hebdomadaire pendant le confinement à des tâches liées au suivi du travail des élèves (correction, aides spécifiques, etc.), soit 5 points de plus qu'en temps ordinaire (figure 58). La hausse la plus forte concerne les enseignants de la voie professionnelle dans le secteur privé (+11 points).

FIGURE 58 • Part du temps de travail hebdomadaire dédié au suivi du travail des élèves, selon le type de l'établissement



Lecture : Les enseignants déclarent avoir dédié 22 % de leur temps de travail au suivi du travail des élèves (correction du travail, aides spécifiques, etc.) pendant la période de mise en œuvre du dispositif de continuité pédagogique, entre mars et mai 2020 (contre 17 % en période ordinaire).

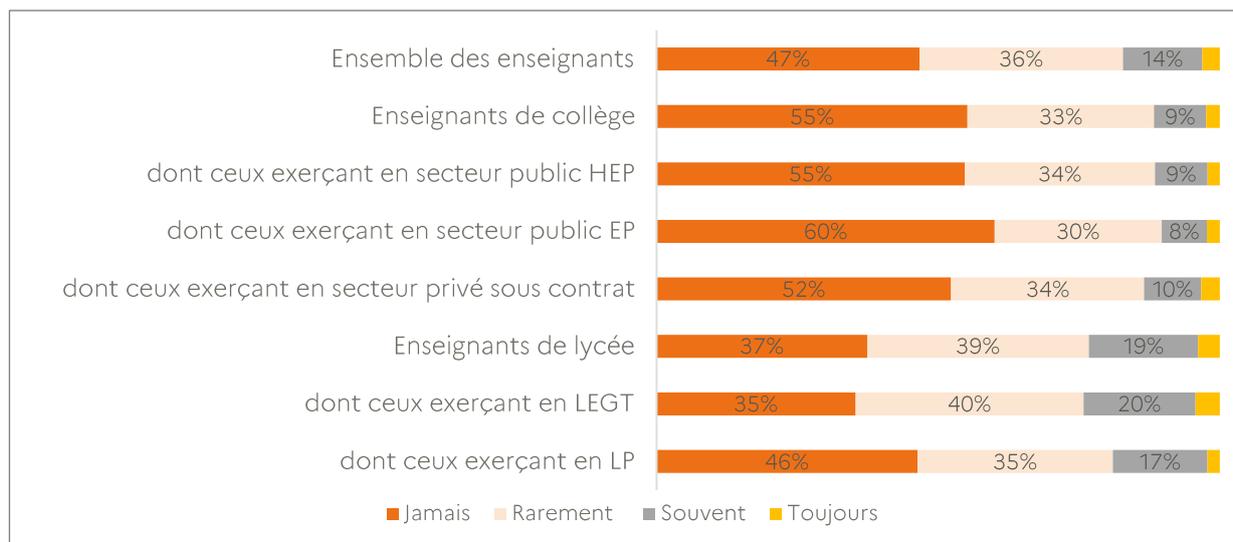
Champ : France métropolitaine + DROM.

Source : MENJS-DEPP, enquête sur la continuité pédagogique auprès des enseignants du second degré, 2020.

D'après les déclarations des enseignants, les élèves ont rencontré des difficultés à organiser leur temps et à travailler en autonomie

Les enseignants ont majoritairement mis en place des activités favorisant le travail individuel des élèves : 83 % d'entre eux déclarent n'avoir « jamais » ou « rarement » mis en place des activités favorisant un travail collectif (figure 59). Ceux exerçant au lycée sont cependant un peu plus nombreux à avoir mis en place ce type d'activités. Par exemple, en LEGT, ils sont 24 % à avoir proposé régulièrement des activités favorisant le travail collectif de la classe.

FIGURE 59 • Activités favorisant un travail collectif des élèves, selon le type de l'établissement



Lecture : 47 % des enseignants déclarent n'avoir « jamais » mis en place des activités favorisant un travail collectif des élèves pendant la période de mise en œuvre du dispositif de continuité pédagogique, entre mars et mai 2020.

Note : Les moyennes des secteurs public et privé pour le lycée n'apparaissent pas sur la figure, car les écarts observés sont très faibles.

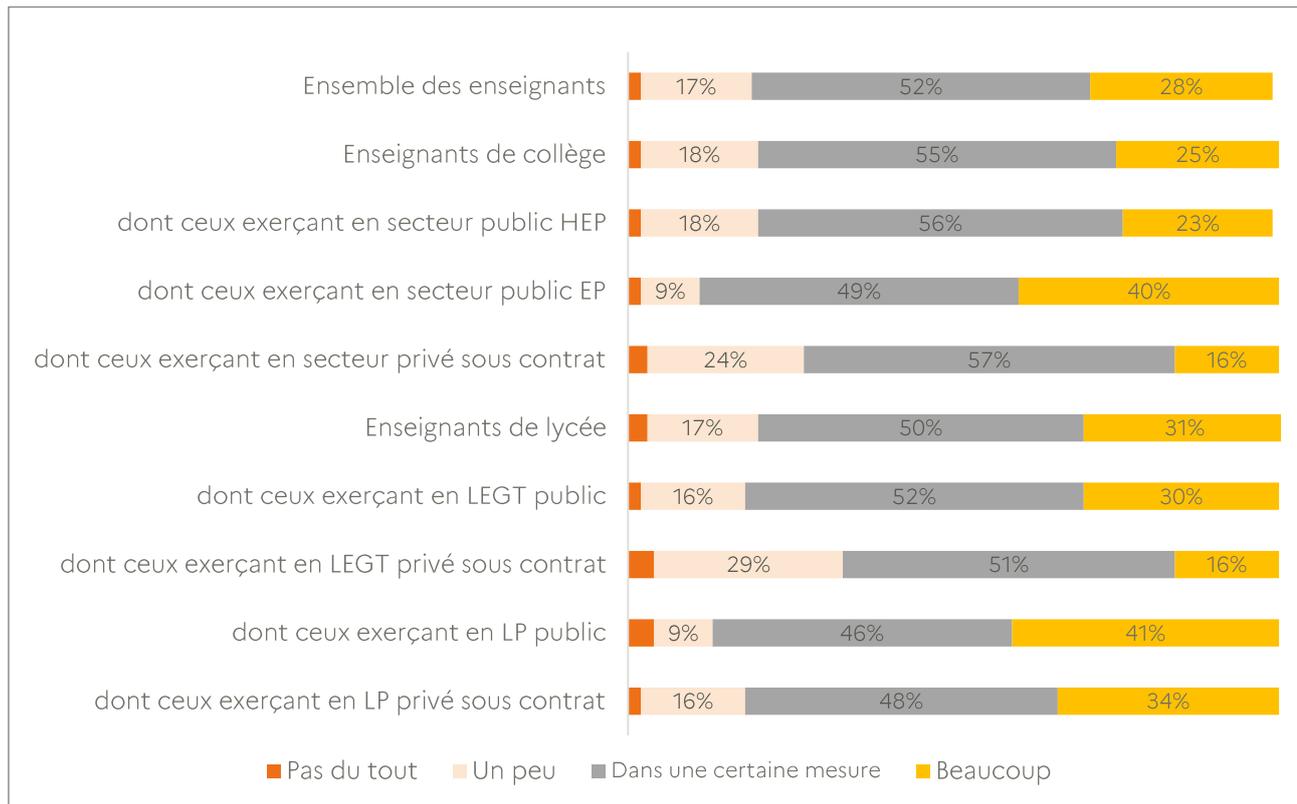
Champ : France métropolitaine + DROM.

Source : MENJS-DEPP, enquête sur la continuité pédagogique auprès des enseignants du second degré, 2020.

Les enseignants déclarent que la majorité de leurs élèves ont rencontré des difficultés en termes d'organisation de leur temps ou en termes d'autonomie pendant la période de confinement : **80 % des enseignants considèrent comme un frein à l'apprentissage pour leurs élèves le fait d'avoir eu des difficultés à organiser leur temps**, mais seuls 28 % considèrent ce frein comme très important. **Une proportion similaire (83 %) rapporte que les élèves ont eu des difficultés à travailler en autonomie**, mais à nouveau moins d'un tiers perçoivent ces difficultés comme un frein très important (figures 60 et 61).

Au collège, dans le secteur public en éducation prioritaire, 89 % des enseignants considèrent comme un frein à l'apprentissage pour leurs élèves le fait d'avoir eu des difficultés à organiser leur temps (dont 40 % qui se positionnent sur la modalité « beaucoup ») et **ils sont 93 % à considérer que le manque d'autonomie des élèves a également constitué un frein pour l'apprentissage à distance** (dont 47 % qui se positionnent sur la modalité « beaucoup »). Les lycéens de la voie professionnelle semblent également avoir davantage rencontré ce type de difficultés : par exemple, dans le secteur public, environ neuf enseignants sur dix considèrent que des difficultés des élèves à organiser leur temps ou à travailler en autonomie ont constitué un frein à leurs apprentissages pendant le confinement.

FIGURE 60 • Frein constitué pour les élèves par des difficultés à organiser le temps, selon le type de l'établissement

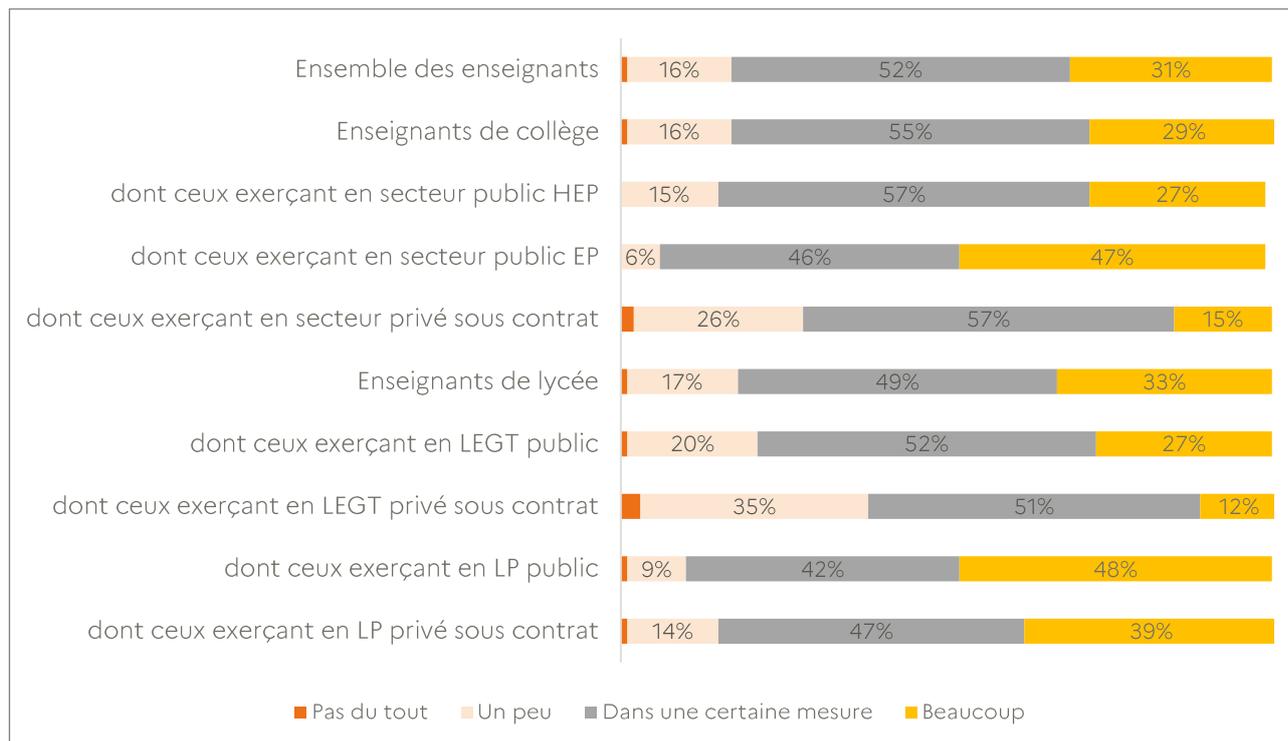


Lecture : 52 % de l'ensemble des enseignants estiment que « dans une certaine mesure » des difficultés à organiser leur temps ont constitué un frein pour les élèves pendant la période de mise en œuvre du dispositif de continuité pédagogique, entre mars et mai 2020.

Champ : France métropolitaine + DROM.

Source : MENJS-DEPP, enquête sur la continuité pédagogique auprès des enseignants du second degré, 2020.

FIGURE 61 • Frein constitué pour les élèves par les difficultés à travailler en autonomie, selon le type de l'établissement



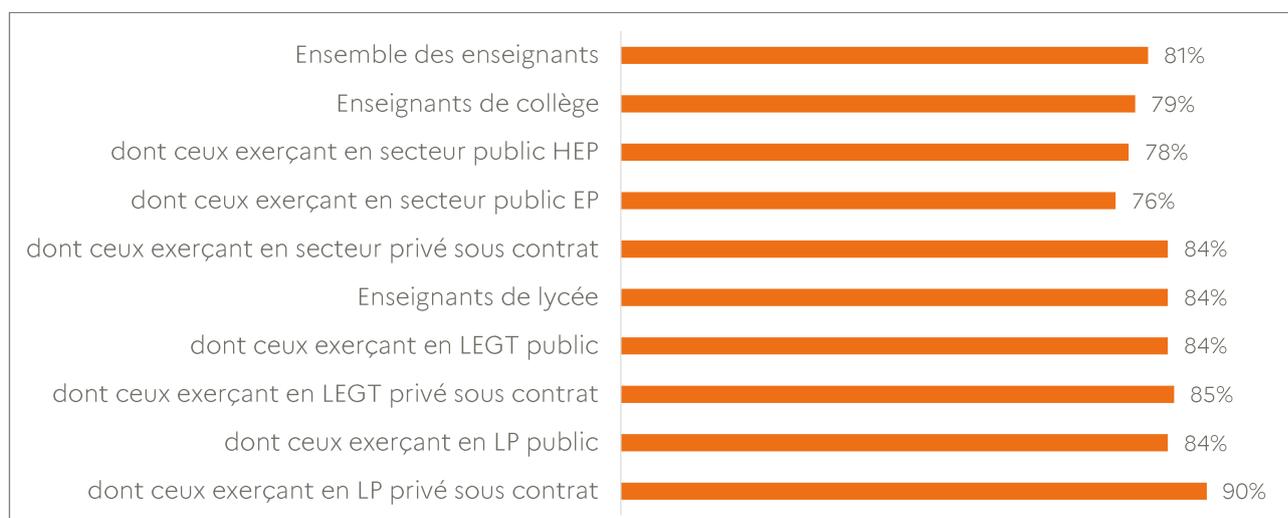
Lecture : 52 % de l'ensemble des enseignants estiment que « dans une certaine mesure » des difficultés à travailler en autonomie ont constitué un frein pour les élèves pendant la période de mise en œuvre du dispositif de continuité pédagogique, entre mars et mai 2020.

Champ : France métropolitaine + DROM.

Source : MENJS-DEPP, enquête sur la continuité pédagogique auprès des enseignants du second degré, 2020.

Afin de maintenir les apprentissages lors de la fermeture des établissements scolaires au printemps 2020, les enseignants ont été amenés à demander à leurs élèves d'utiliser des outils numériques, que ce soit pour participer à des classes virtuelles ou pour réaliser des activités pédagogiques dans un autre cadre. Ainsi, **huit enseignants sur dix ont proposé des activités nécessitant l'utilisation d'un ordinateur connecté à Internet** (figure 62). Les enseignants exerçant au collège sont légèrement moins nombreux (et plus particulièrement dans les établissements d'éducation prioritaire) que leurs collègues de lycée à avoir proposé des activités requérant ce type de matériel (79 % au collège, contre 84 % au lycée et jusqu'à 90 % en LP dans le secteur privé).

FIGURE 62 • Pourcentage d'enseignants ayant fréquemment proposé des activités nécessitant l'utilisation d'un ordinateur connecté à Internet, selon le type de l'établissement



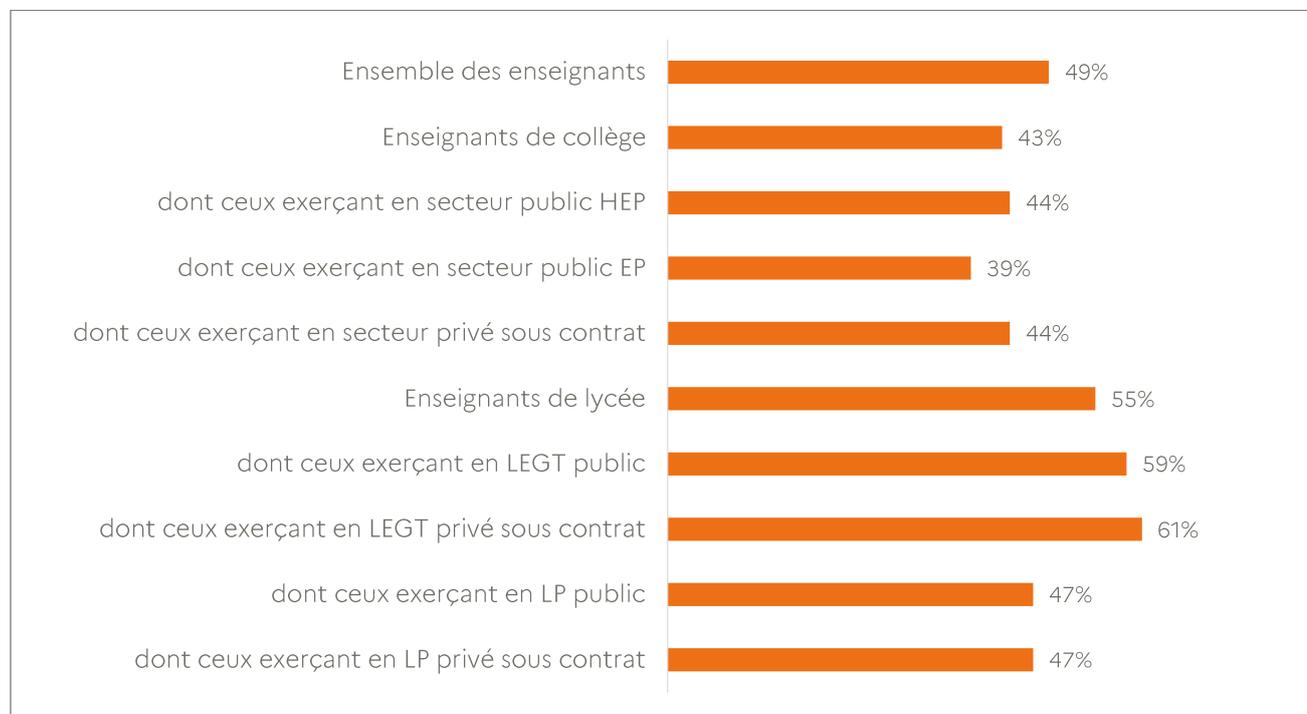
Lecture : 81 % des enseignants déclarent avoir proposé « souvent » ou « toujours » aux élèves des activités qui nécessitent le recours à un ordinateur connecté à Internet pendant la période de mise en œuvre du dispositif de continuité pédagogique, entre mars et mai 2020.

Champ : France métropolitaine + DROM.

Source : MENJS-DEPP, enquête sur la continuité pédagogique auprès des enseignants du second degré, 2020.

Un enseignant sur deux déclare avoir eu recours à l’outil de classe virtuelle (figure 63). Les enseignants de lycée y ont eu davantage recours (55 % contre 43 % au collège). En éducation prioritaire au collège, les enseignants sont les moins nombreux à avoir utilisé la classe virtuelle (39 %). Au lycée, les proportions varient selon la voie d’enseignement : par exemple, dans le secteur public, 59 % des enseignants exerçant en LEGT ont utilisé l’outil de classe virtuelle, contre 47 % de ceux exerçant en LP (respectivement 61 % et 47 % dans le secteur privé).

FIGURE 63 • Proportion d’enseignants ayant utilisé l’outil de classe virtuelle, selon type de l’établissement



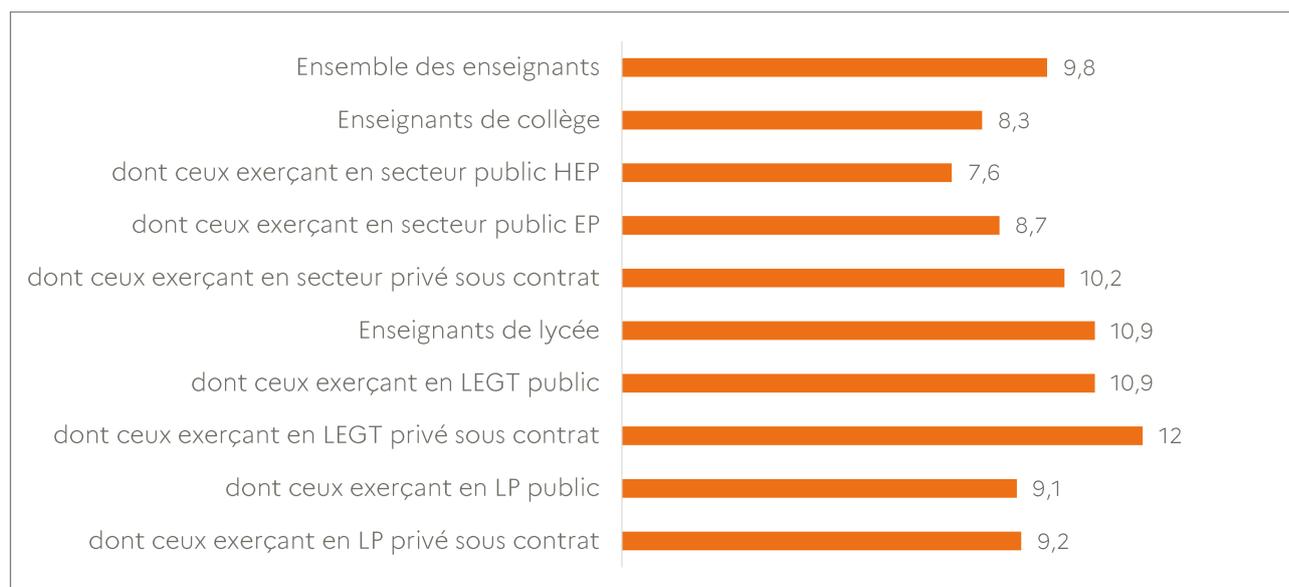
Lecture : 49 % des enseignants ont utilisé l’outil de classe virtuelle pendant la période de mise en œuvre du dispositif de continuité pédagogique, entre mars et mai 2020.

Champ : France métropolitaine + DROM.

Source : MENJS-DEPP, enquête sur la continuité pédagogique auprès des enseignants du second degré, 2020.

Les enseignants ayant répondu positivement à la question concernant l’utilisation de l’outil de classe virtuelle ont également été interrogés à propos du nombre de séances s’appuyant sur cet outil. En moyenne, **les enseignants ayant utilisé l’outil de classe virtuelle ont proposé à leurs élèves une dizaine de séances appuyées sur cet outil au cours de la période de fermeture des établissements scolaires au printemps 2020** (figure 64). Au collège (et en particulier dans le secteur public hors EP), le nombre moyen de séances est plus faible qu’au lycée (8 contre 11). À nouveau, au lycée, les proportions varient selon la voie d’enseignement : dans le secteur public, le nombre moyen de séances s’appuyant sur l’outil de classe virtuelle s’établit à 11 par enseignant en LEGT, contre 9 en LP (respectivement, 12 et 9 dans le secteur privé).

FIGURE 64 • Nombre de séances s'appuyant sur l'outil de classe virtuelle, selon le type de l'établissement



Lecture : L'ensemble des enseignants ayant utilisé l'outil de classe virtuelle déclarent avoir proposé 9,8 séances avec cet outil pendant la période de mise en œuvre du dispositif de continuité pédagogique, entre mars et mai 2020.

Champ : France métropolitaine + DROM.

Source : MENJS-DEPP, enquête sur la continuité pédagogique auprès des enseignants du second degré, 2020.

En moyenne, la durée des séances s'appuyant sur l'outil de classe virtuelle est de 58 minutes pour l'ensemble des enseignants concernés (tableau 7). Au collège, les séances sont plus courtes qu'au lycée (53 minutes contre 62 minutes). Les autres écarts à la moyenne selon le type d'établissement d'exercice sont faibles.

TABLEAU 7 • Durée moyenne des séances s'appuyant sur l'outil de classe virtuelle, selon le type de l'établissement

	Minutes
Ensemble des enseignants	58
Enseignants de collège	53
<i>dont ceux exerçant en secteur public HEP</i>	53
<i>dont ceux exerçant en secteur public EP</i>	57
<i>dont ceux exerçant en secteur privé sous contrat</i>	50
Enseignants de lycée	62
<i>dont ceux exerçant en LEGT public</i>	63
<i>dont ceux exerçant en LEGT privé sous contrat</i>	58
<i>dont ceux exerçant en LP public</i>	62
<i>dont ceux exerçant en LP privé sous contrat</i>	60

Lecture : Les enseignants ayant utilisé l'outil de classe virtuelle, pendant la période de mise en œuvre du dispositif de continuité pédagogique, entre mars et mai 2020, déclarent qu'en moyenne chaque séance proposée durait 58 minutes.

Champ : France métropolitaine + DROM.

Source : MENJS-DEPP, enquête sur la continuité pédagogique auprès des enseignants du second degré, 2020.

En période de continuité pédagogique, les enseignants ont dédié une part moins importante de leur temps de travail à l'enseignement, mais ont en revanche passé plus de temps à d'autres tâches comme, par exemple, la conception de leurs séances (qui nécessitent une adaptation pour l'enseignement à distance). Pour mettre au point ces séances, ils se sont fréquemment appuyés sur des ressources personnelles ou celles de leurs collègues; ils sont très peu nombreux à avoir fréquemment utilisé les ressources proposées ou recommandées par l'institution.

La quasi-totalité des enseignants (neuf sur dix) ont fréquemment veillé à la régularité du travail scolaire de leurs élèves, malgré la difficulté déclarée à mettre en œuvre cette pratique : seuls six enseignants sur dix ont considéré cette pratique comme « plutôt faisable », voire « tout à fait faisable ». Près de huit enseignants sur dix ont fréquemment proposé à leurs élèves des outils méthodologiques lors de situations d'apprentissage. Une grande majorité des enseignants se sont également attachés à vérifier la compréhension par les élèves des activités d'apprentissage qu'ils leur proposaient : ils ont été sept sur dix à avoir fréquemment mis en œuvre cette pratique de vérification. Les pratiques d'auto-évaluation des élèves ont été mises en œuvre par quatre enseignants sur dix, soit une proportion en hausse par rapport aux résultats de la dernière enquête TALIS.

Pour une part plus faible des enseignants (environ trois sur dix), l'enseignement à distance s'est également traduit par des pratiques fréquentes d'individualisation (objectif d'apprentissage individualisé, adaptation des documents de travail aux besoins spécifiques de certains élèves, transmission d'aides rapides aux élèves en difficulté). Notons toutefois qu'une proportion plus importante (de cinq à six sur dix) a considéré ces pratiques comme faisables.

Près de huit enseignants sur dix ont mis en place des activités nécessitant l'utilisation d'un ordinateur et près d'un enseignant sur deux a eu recours à l'outil de classe virtuelle. Au lycée, les séances s'appuyant sur cet outil étaient plus nombreuses et plus longues qu'au collège.

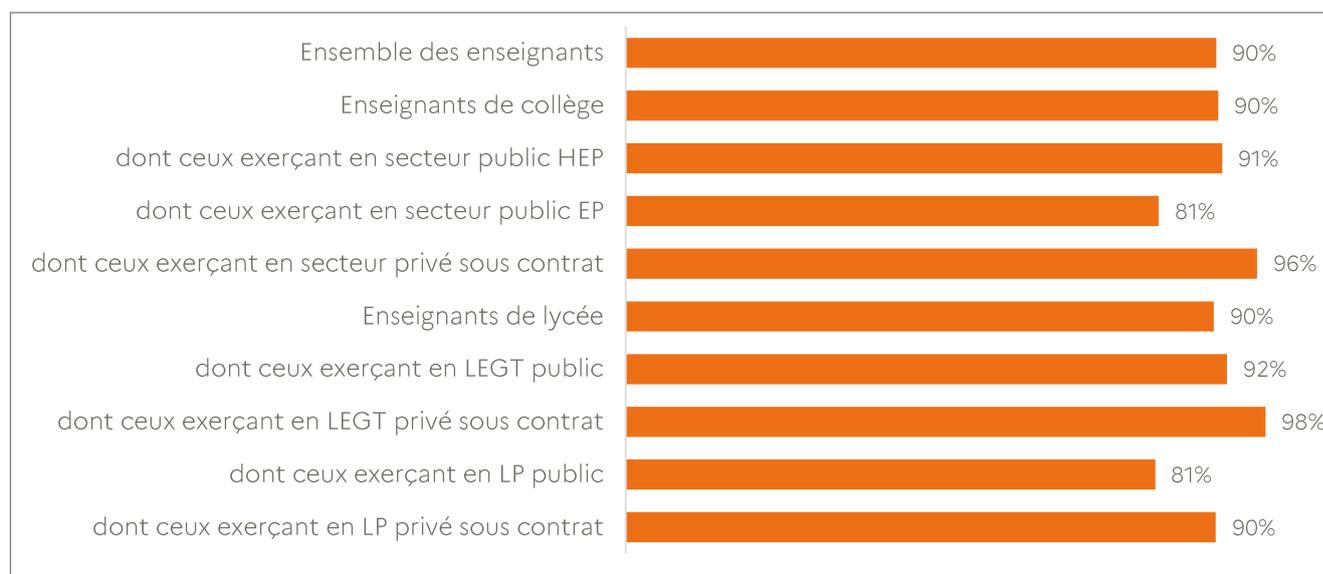
↳ Bilan

Cette partie dresse une forme de bilan de la période d'enseignement à distance en s'intéressant à la proportion d'élèves qui ont pu être suivis dans le cadre du dispositif de continuité pédagogique ainsi qu'au profil des élèves n'ayant pas été suivis, à la place des pratiques collaboratives entre enseignants pendant cette période et aux perspectives induites par cette période inédite à la fois pour les enseignants, les élèves et les familles.

90 % des élèves ont été suivis pendant le confinement, mais ce taux masque des disparités selon le type de l'établissement

Les enseignants ont été interrogés à propos de la part de leurs élèves ayant pu être suivis *via* le dispositif de continuité pédagogique entre mars et mai 2020. Ils estiment cette part à environ 90 % des élèves de leur classe de référence (figure 65). Dans les établissements privés sous contrat, la proportion estimée par les enseignants est plus importante : dans ce secteur, les enseignants de collège l'estiment à environ 96 % et ceux de LEGT à 98 %. À l'inverse, **la part d'élèves ayant pu être suivis dans les collèges en EP et dans la voie professionnelle dans le secteur public est en deçà de la moyenne** (81 %).

FIGURE 65 • Estimation, selon les enseignants, de la part de leurs élèves suivis pendant la période de mise en œuvre de la continuité pédagogique, selon le type de l'établissement



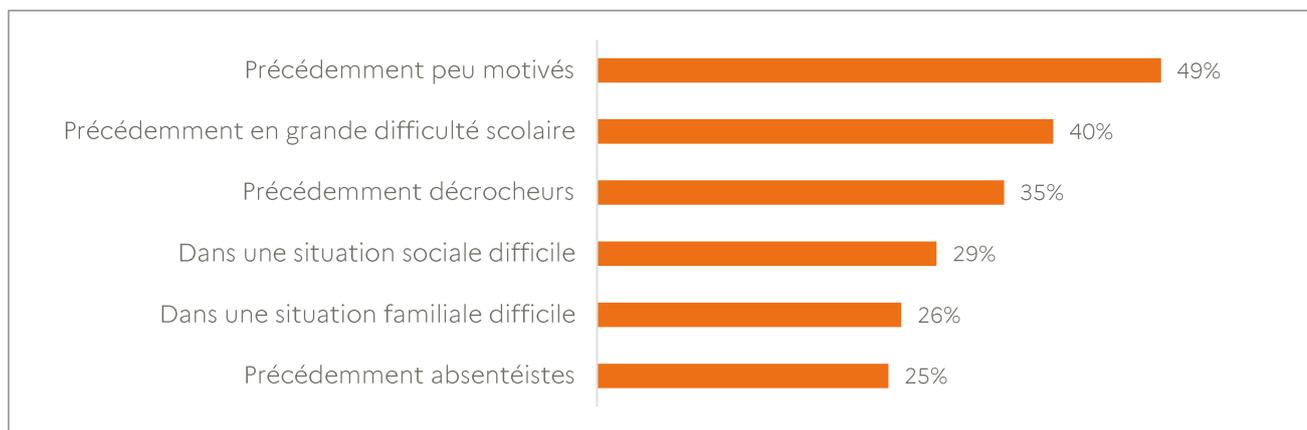
Lecture : Les enseignants déclarent que 90 % de leurs élèves ont pu être suivis pendant la période de mise en œuvre du dispositif de continuité pédagogique, entre mars et mai 2020.

Champ : France métropolitaine + DROM.

Source : MENJS-DEPP, enquête sur la continuité pédagogique auprès des enseignants du second degré, 2020.

Interrogés à propos du profil de leurs élèves n'ayant pas du tout été suivis dans le cadre de la continuité pédagogique, les enseignants mettent en évidence un profil d'élèves qui, en temps ordinaire (avant le confinement), manquaient de motivation scolaire : **49 % d'entre eux déclarent que la plupart ou tous leurs élèves non suivis pendant la période d'enseignement à distance étaient des élèves précédemment peu motivés** (figure 66). Ils sont deux fois moins nombreux (25 %) à considérer que ces derniers étaient des élèves précédemment absentéistes. Ils sont en revanche 40 % à estimer que la plupart ou tous leurs élèves non suivis étaient déjà en grande difficulté scolaire. Ces moyennes masquent des disparités selon le type de l'établissement discutées ci-après.

FIGURE 66 • Profil des élèves n'ayant pas du tout été suivis dans le cadre de la continuité



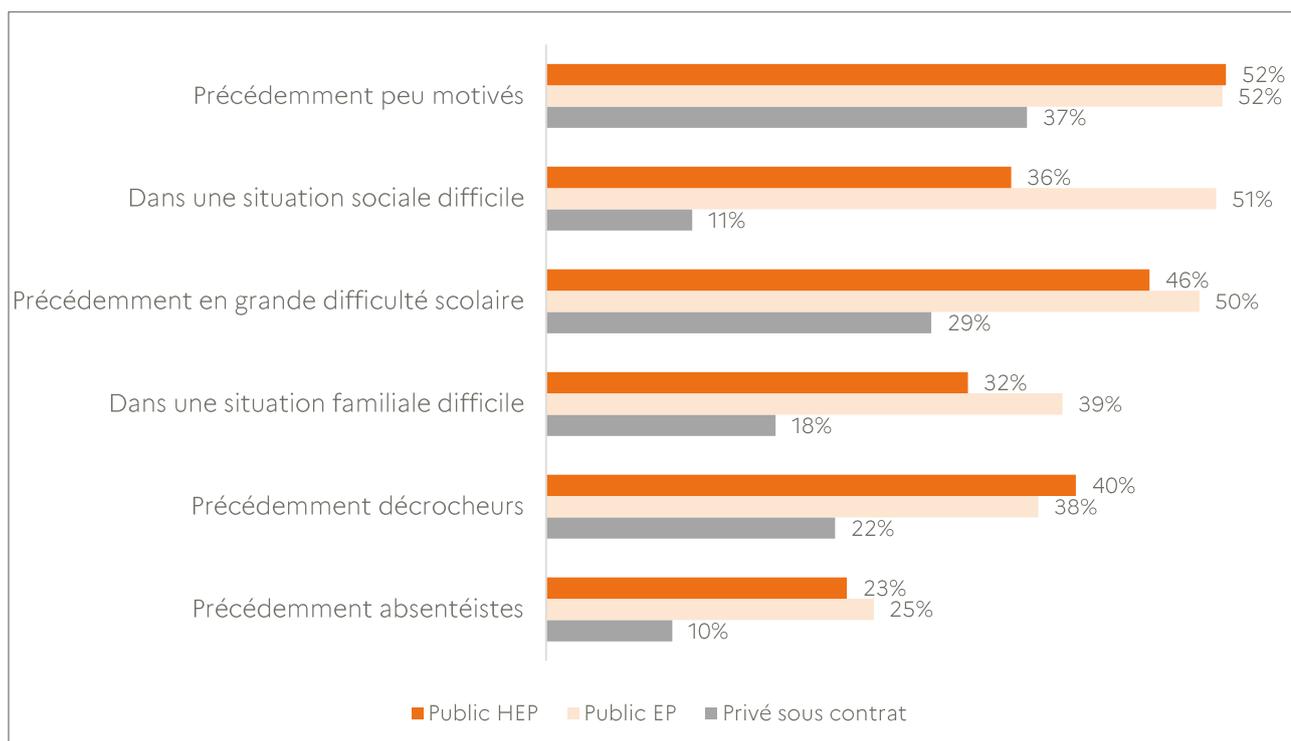
Lecture : 49 % des enseignants déclarent que la plupart ou tous leurs élèves n'ayant pas du tout été suivis dans le cadre de la continuité pédagogique étaient des élèves précédemment peu motivés.

Champ : France métropolitaine + DROM.

Source : MENJS-DEPP, enquête sur la continuité pédagogique auprès des enseignants du second degré, 2020.

Au collège, un enseignant sur deux du secteur public mentionne que les élèves non suivis pendant la continuité pédagogique manquaient précédemment de motivation scolaire (contre moins de deux sur cinq dans le secteur privé). En éducation prioritaire, les enseignants sont tout aussi nombreux à indiquer que la plupart ou tous les élèves non suivis sont également des élèves dans une situation sociale difficile ou précédemment en grande difficulté scolaire (figure 67).

FIGURE 67 • Profils des collégiens n'ayant pas du tout été suivis dans le cadre de la continuité, selon le type de l'établissement



Lecture : 52 % des enseignants exerçant au collège dans le secteur public HEP estiment que parmi leurs élèves n'ayant pas du tout été suivis dans le cadre de la continuité pédagogique la plupart ou tous étaient des élèves précédemment peu motivés.

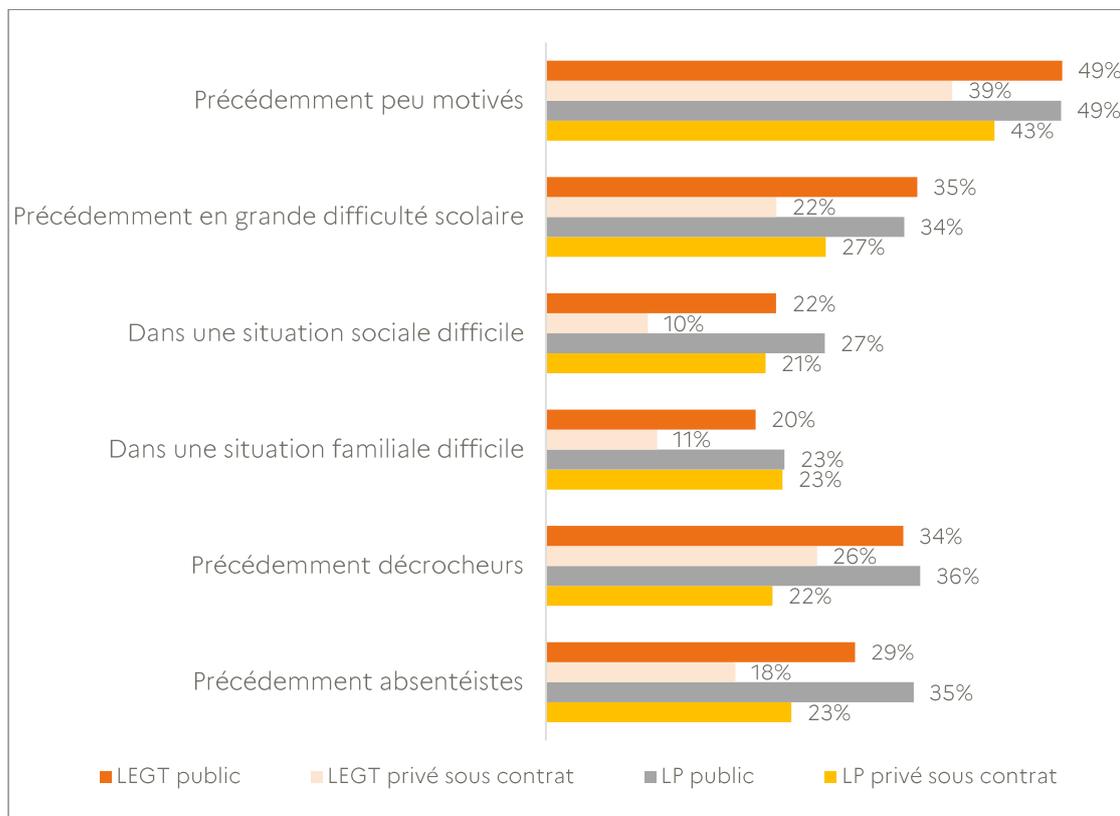
Champ : France métropolitaine + DROM.

Source : MENJS-DEPP, enquête sur la continuité pédagogique auprès des enseignants du second degré, 2020.

Au lycée, à nouveau, un enseignant sur deux mentionne que la plupart ou tous les élèves non suivis pendant la continuité pédagogique manquaient précédemment de motivation scolaire (contre environ deux sur cinq dans le secteur privé, figure 68). On observe également des écarts selon le secteur d'enseignement. Dans l'enseignement général et technologique, les écarts public/privé les plus marqués (11 à 13 points en faveur du secteur public) concernent les items « Précédemment en difficulté scolaire », « Dans une situation sociale difficile » et « Précédemment absentéistes ». Dans la

voie professionnelle, les écarts public/privé les plus forts (12 à 14 points en faveur du secteur public) concernent les items « Précédemment décrocheurs » et « Précédemment absentéistes ».

FIGURE 68 • Profils des lycéens n'ayant pas du tout été suivis dans le cadre de la continuité, selon le type de l'établissement



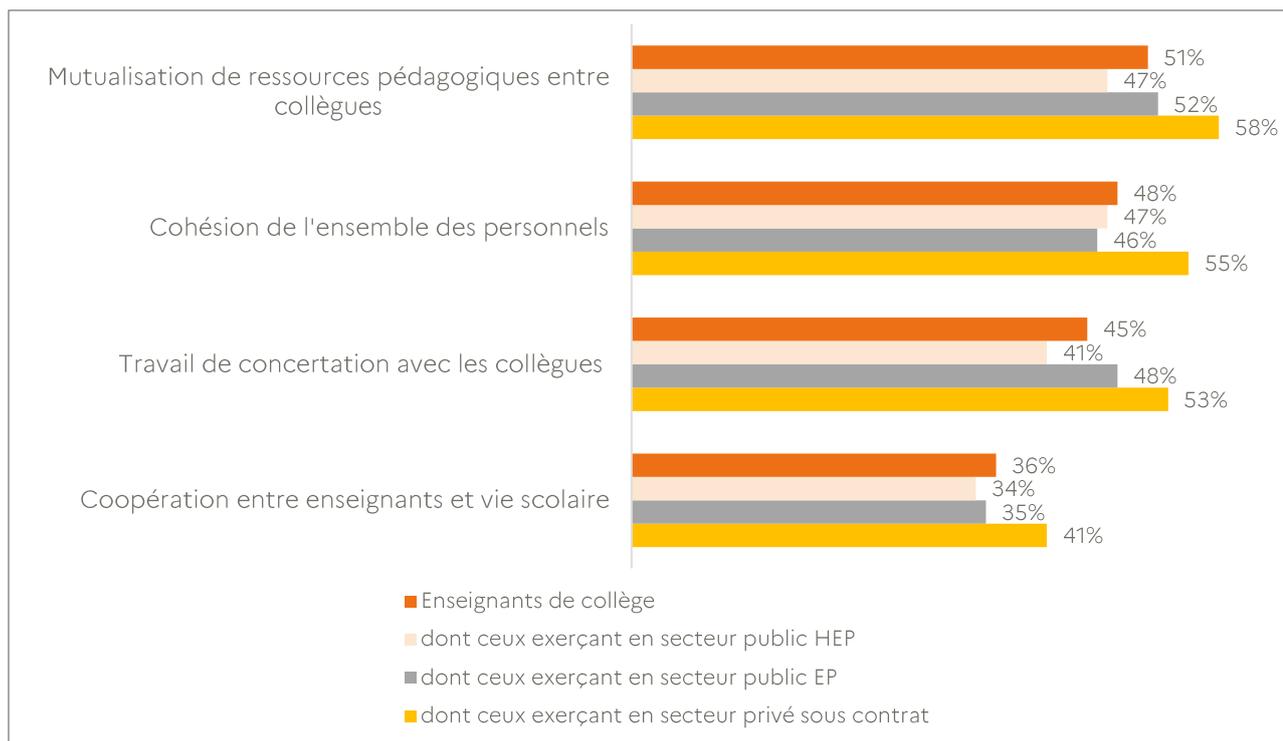
Lecture : 49 % des enseignants exerçant en LEGT public estiment que parmi leurs élèves n'ayant pas du tout été suivis dans le cadre de la continuité pédagogique la plupart ou tous étaient des élèves précédemment peu motivés.
Champ : France métropolitaine + DROM.
Source : MENJS-DEPP, enquête sur la continuité pédagogique auprès des enseignants du second degré, 2020.

Un enseignant sur deux a participé avec ses collègues ou avec l'équipe de direction à des réunions ou temps de concertation au moins tous les 15 jours pendant la fermeture des établissements scolaires

Les enseignants de collège interrogés par l'enquête TALIS en 2018 faisait état d'une forte culture de collaboration entre les enseignants dans les établissements scolaires. La période de fermeture des établissements scolaires pendant le premier confinement a constitué une occasion de la mettre à l'épreuve. Les sections 1 (Equipements numériques et ressources à la disposition des enseignants) et 4 (Méthodes et pratiques d'enseignement mises en œuvre) de ce document ont déjà mis en évidence l'entraide entre collègues enseignants (aides individuelles sur les plans technique ou pédagogique, échange de ressources pour la conception des activités d'enseignement à distance).

La dernière partie du questionnaire demandait aux enseignants s'ils estimaient que l'enseignement à distance pouvait avoir eu un impact positif sur les pratiques collaboratives au sein de leur établissement (coopération entre enseignants et vie scolaire, travail de concertation entre collègues, mutualisation de ressources pédagogiques entre collègues). **Environ un enseignant de collège sur deux identifie un potentiel effet positif du dispositif de continuité pédagogique sur la mutualisation de ressources pédagogiques avec des collègues et sur le travail de concertation entre eux.** Ils sont un peu plus d'un tiers à évoquer également la coopération entre enseignants et vie scolaire comme un domaine susceptible d'être impacté positivement par le dispositif (figure 69). Les enseignants des collèges privés sous contrat sont les plus nombreux à considérer que les pratiques collaboratives entre personnels au sein du collège pourraient être impactées favorablement suite à la mise en œuvre du dispositif de continuité pédagogique. Par exemple, 55 % d'entre eux considèrent que le dispositif pourrait avoir « dans une certaine mesure » ou « beaucoup » une incidence positive sur la cohésion de l'ensemble des personnels.

FIGURE 69 • Domaines liés à la collaboration entre personnels de l'établissement au collège susceptibles d'être positivement impactés par le dispositif de continuité pédagogique, selon le type de l'établissement



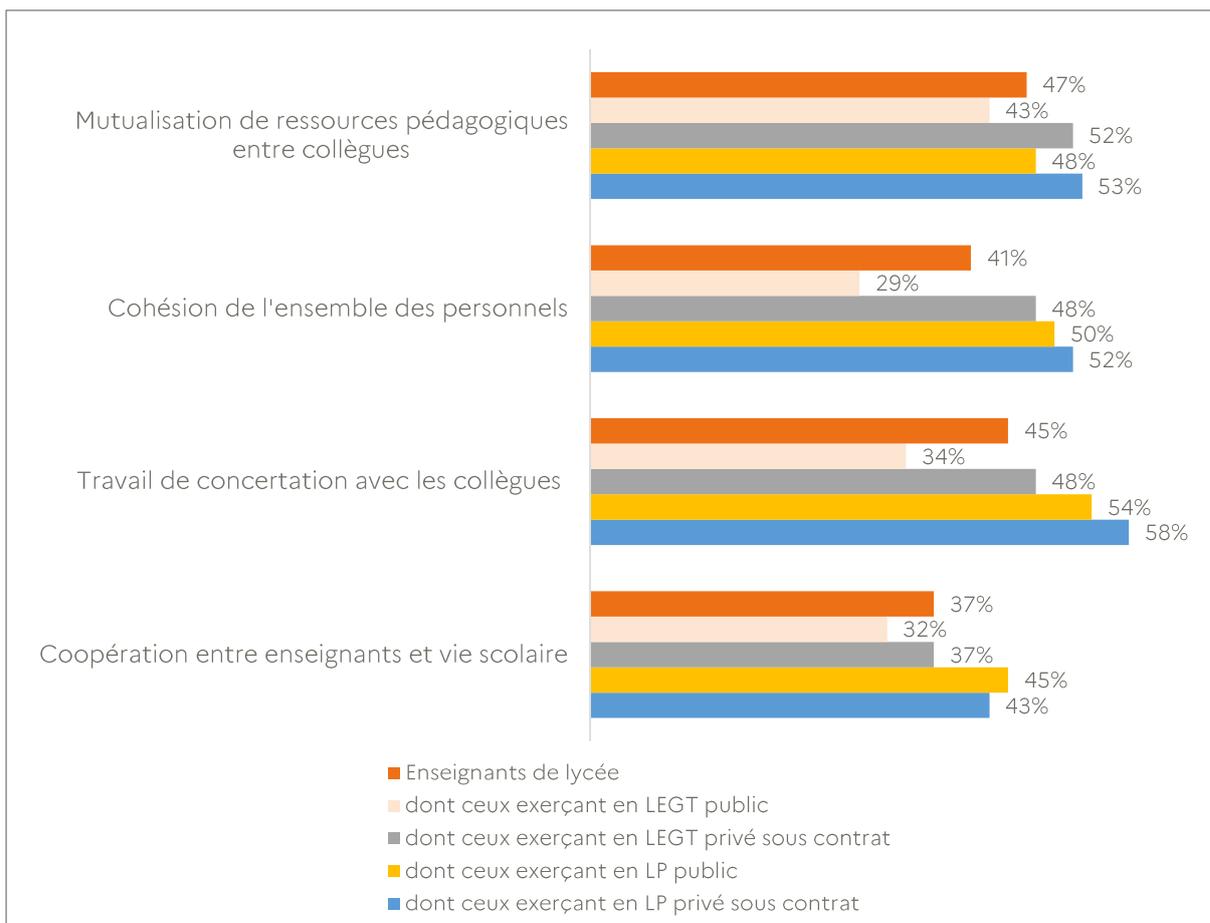
Lecture : 51 % des enseignants de collège considèrent que le dispositif de continuité pédagogique pourrait avoir « dans une certaine mesure » ou « beaucoup » une incidence positive sur la mutualisation de ressources pédagogiques entre collègues.

Champ : France métropolitaine + DROM.

Source : MENJS-DEPP, enquête sur la continuité pédagogique auprès des enseignants du second degré, 2020.

Au lycée également, environ un enseignant sur deux identifie un potentiel effet positif du dispositif de continuité pédagogique sur la mutualisation de ressources pédagogiques avec des collègues et sur le travail de concertation entre eux. Ils sont aussi un peu plus d'un tiers à évoquer la coopération entre enseignants et vie scolaire, comme un domaine susceptible d'être impacté positivement par le dispositif (figure 70). Les enseignants exerçant en LEGT dans le secteur public semblent anticiper une moins grande incidence positive sur ces aspects par rapport à tous les autres enseignants exerçant au lycée (LEGT secteur privé et LP quel que soit le secteur). Par exemple, 29 % d'entre eux considèrent que le dispositif de continuité pédagogique pourrait avoir un impact positif sur la cohésion de l'ensemble des personnels contre, par exemple, 48 % de ceux exerçant en LEGT dans le secteur privé sous contrat (figure 70). Dans la voie professionnelle, on note très peu d'écart entre les réponses des enseignants exerçant dans le secteur public et celles des enseignants exerçant dans le secteur privé sous contrat.

FIGURE 70 • Domaines liés à la collaboration entre personnels de l'établissement au lycée susceptibles d'être positivement impactés par le dispositif de continuité pédagogique, selon le type de l'établissement



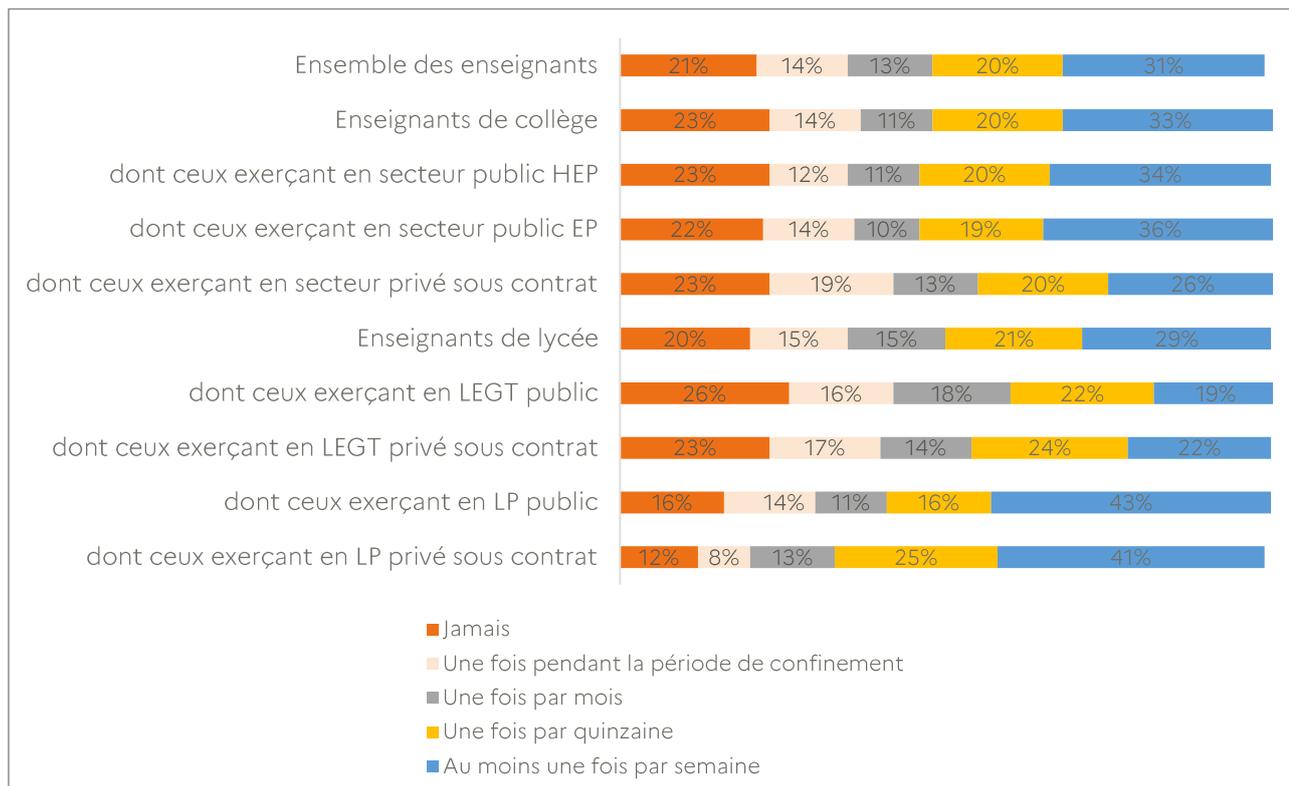
Lecture : 47 % des enseignants de lycée considèrent que le dispositif de continuité pédagogique pourrait avoir « dans une certaine mesure » ou « beaucoup » une incidence positive sur la mutualisation de ressources pédagogiques entre collègues.

Champ : France métropolitaine + DROM.

Source : MENJS-DEPP, enquête sur la continuité pédagogique auprès des enseignants du second degré, 2020.

Pendant la période de fermeture des établissements scolaires, **les enseignants sont tout aussi nombreux à avoir participé régulièrement à des temps de concertation ou à des réunions (visioconférence, audioconférence, messagerie instantanée, téléphone, etc.) avec leurs collègues d'une même classe qu'avec leurs collègues d'une même discipline** : par exemple, ils sont un sur deux à avoir participé à ces temps avec eux au moins une fois tous les 15 jours (figures 71 et 72). On note certains écarts selon le type de l'établissement. Par exemple, au collège dans le secteur privé, les enseignants sont moins nombreux que leurs collègues du secteur public à avoir fréquemment (au moins une fois par quinzaine) participé à des réunions ou temps de concertation avec leurs collègues d'une même classe (46 % versus 54 % dans le secteur public HEP). L'écart le plus net s'observe au lycée entre les enseignants exerçant dans la voie professionnelle et ceux exerçant en LEGT : par exemple, 66 % des enseignants des LP privés rapportent avoir participé à des réunions ou temps de concertation au moins une fois par quinzaine avec leurs collègues d'une même classe, contre seulement 46 % des enseignants des LEGT privés.

FIGURE 71 • Fréquence des réunions ou temps de concertation entre enseignants d'une même classe, selon le type de l'établissement

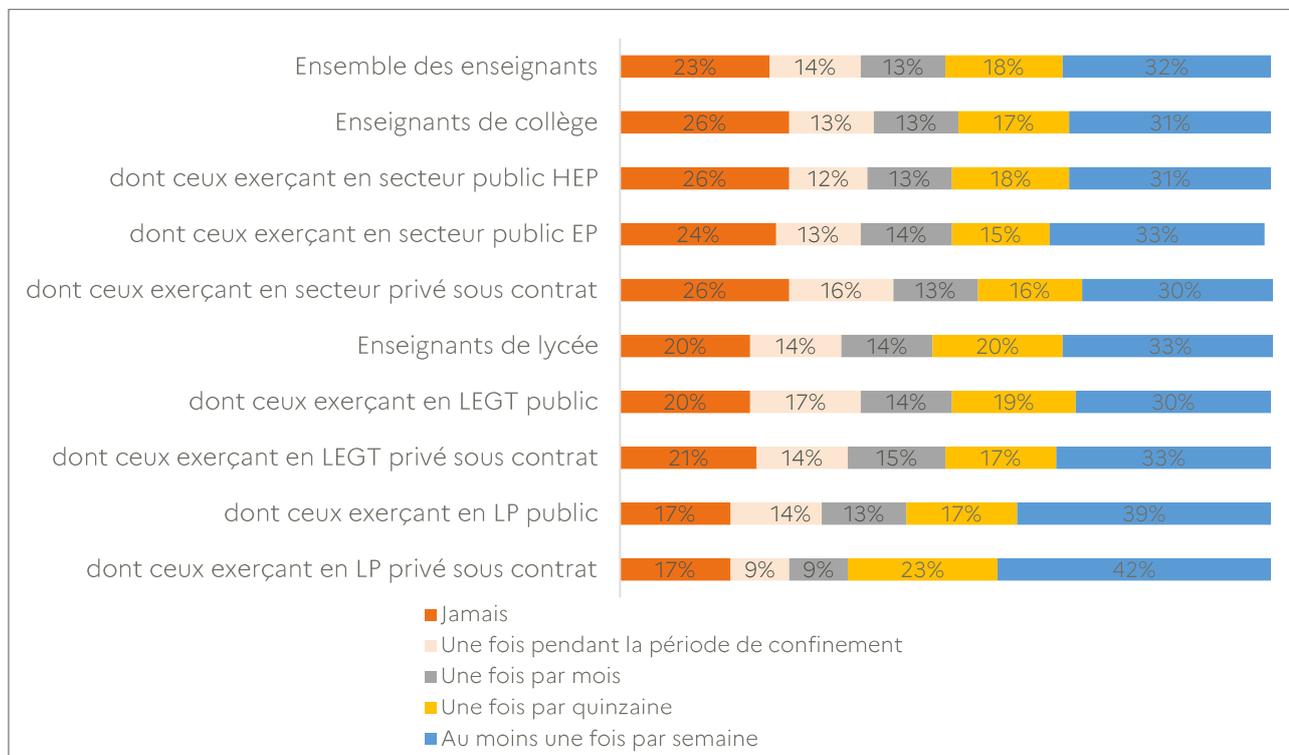


Lecture : 21 % des enseignants déclarent n'avoir jamais participé à des réunions ou à des temps de concertation avec leurs collègues enseignants d'une même classe pendant la mise en œuvre du dispositif de continuité pédagogique, entre mars et mai 2020.

Champ : France métropolitaine + DROM.

Source : MENJS-DEPP, enquête sur la continuité pédagogique auprès des enseignants du second degré, 2020.

FIGURE 72 • Fréquence des réunions ou temps de concertation entre enseignants d'une même discipline, selon le type de l'établissement



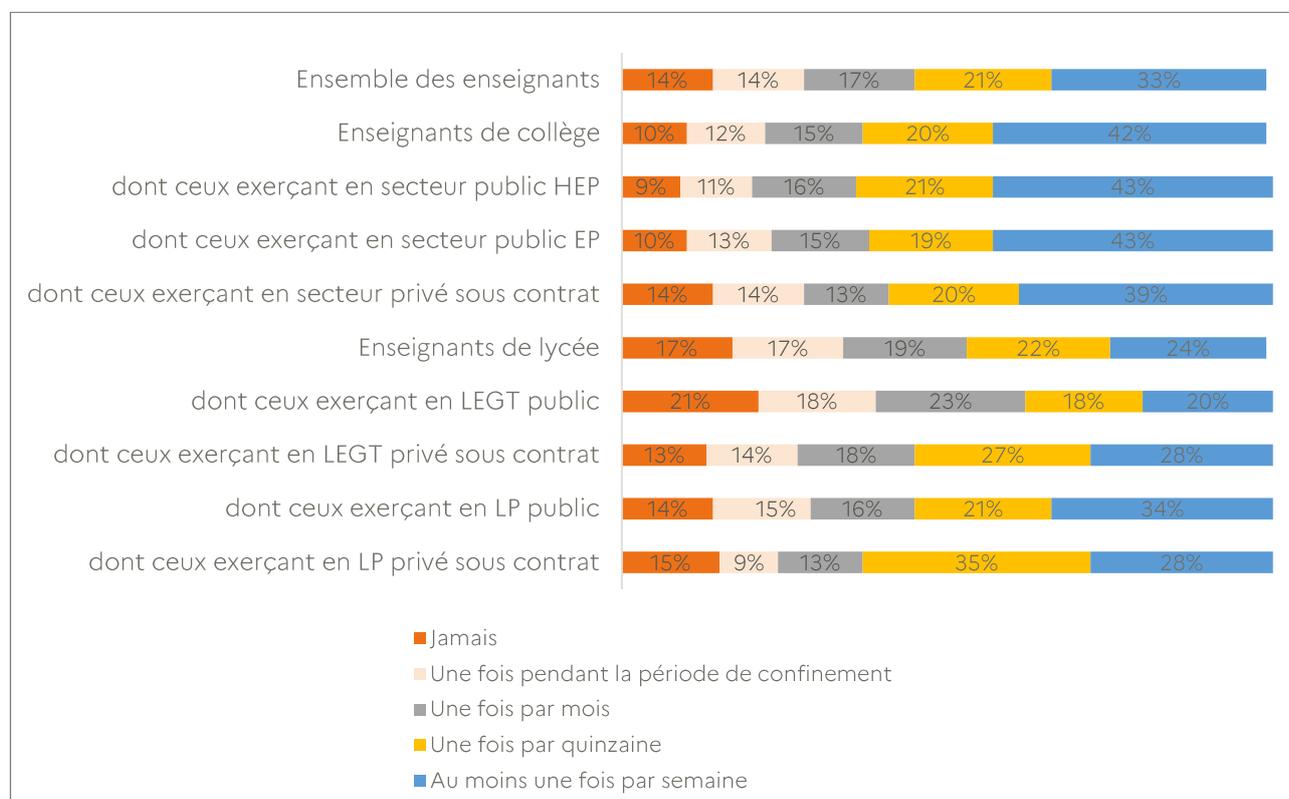
Lecture : 23 % des enseignants déclarent n'avoir jamais participé à des réunions ou à des temps de concertation avec leurs collègues enseignants d'une même discipline pendant la mise en œuvre du dispositif de continuité pédagogique, entre mars et mai 2020.

Champ : France métropolitaine + DROM.

Source : MENJS-DEPP, enquête sur la continuité pédagogique auprès des enseignants du second degré, 2020.

Au sein de l'établissement, **les personnels avec lesquels les enseignants ont le plus fréquemment participé à des réunions ou des temps de concertation sont ceux de l'équipe de direction** : un enseignant sur deux rapporte une fréquence d'au moins une réunion tous les 15 jours avec ce type de personnel (et un sur trois une fréquence d'au moins une réunion une fois par semaine). Au collège, les enseignants sont encore plus nombreux à avoir pris part à des réunions ou à des temps de concertation très régulièrement avec l'équipe de direction (figure 73).

FIGURE 73 • Fréquence des réunions ou temps de concertation avec l'équipe de direction, selon le type de l'établissement



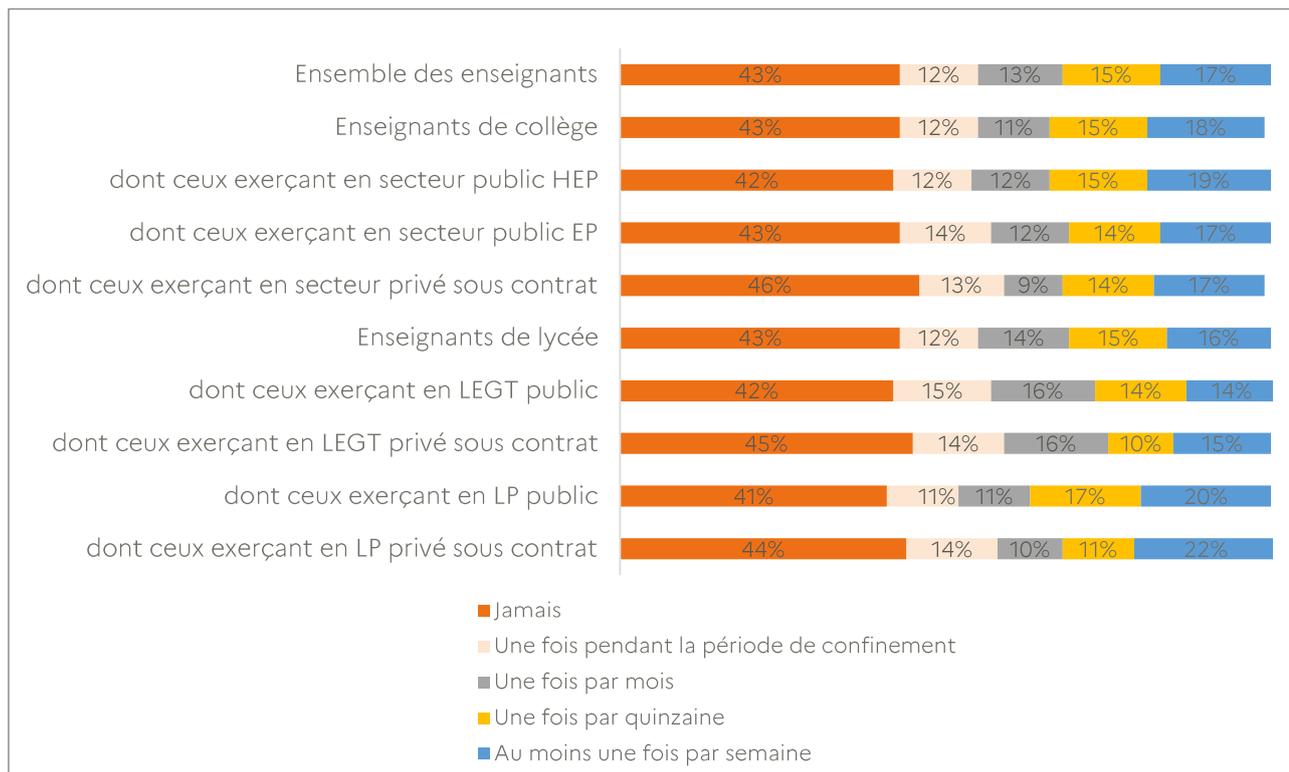
Lecture : 14 % des enseignants déclarent n'avoir jamais participé à des réunions ou à des temps de concertation avec l'équipe de direction, pendant la mise en œuvre du dispositif de continuité pédagogique, entre mars et mai 2020.

Champ : France métropolitaine + DROM.

Source : MENJS-DEPP, enquête sur la continuité pédagogique auprès des enseignants du second degré, 2020.

S'agissant de la communication avec la vie scolaire pendant la période de fermeture des établissements scolaires au printemps 2020, environ deux enseignants sur cinq (quel que soit le type d'établissement) rapportent n'avoir jamais participé à des réunions ou à des temps de concertation avec ces membres du personnel de l'établissement (figure 74). Pour ceux ayant pris part à des réunions ou à des temps de concertation avec la vie scolaire au cours de la période, les réponses se répartissent de manière plutôt homogène sur l'ensemble des modalités de fréquence proposées, à nouveau quel que soit le type de l'établissement : par exemple, 12 % de l'ensemble des enseignants rapportent avoir fait des réunions ou des temps de concertation avec la vie scolaire une fois pendant la période de confinement, 13 % une fois par mois, 15 % une fois par quinzaine et 17 % au moins une fois par semaine.

FIGURE 74 • Fréquence des réunions ou temps de concertation avec la vie scolaire, selon le type de l'établissement



Lecture : 43 % des enseignants déclarent n'avoir jamais participé à des réunions ou à des temps de concertation avec la vie scolaire pendant la mise en œuvre du dispositif de continuité pédagogique, entre mars et mai 2020.

Champ : France métropolitaine + DROM.

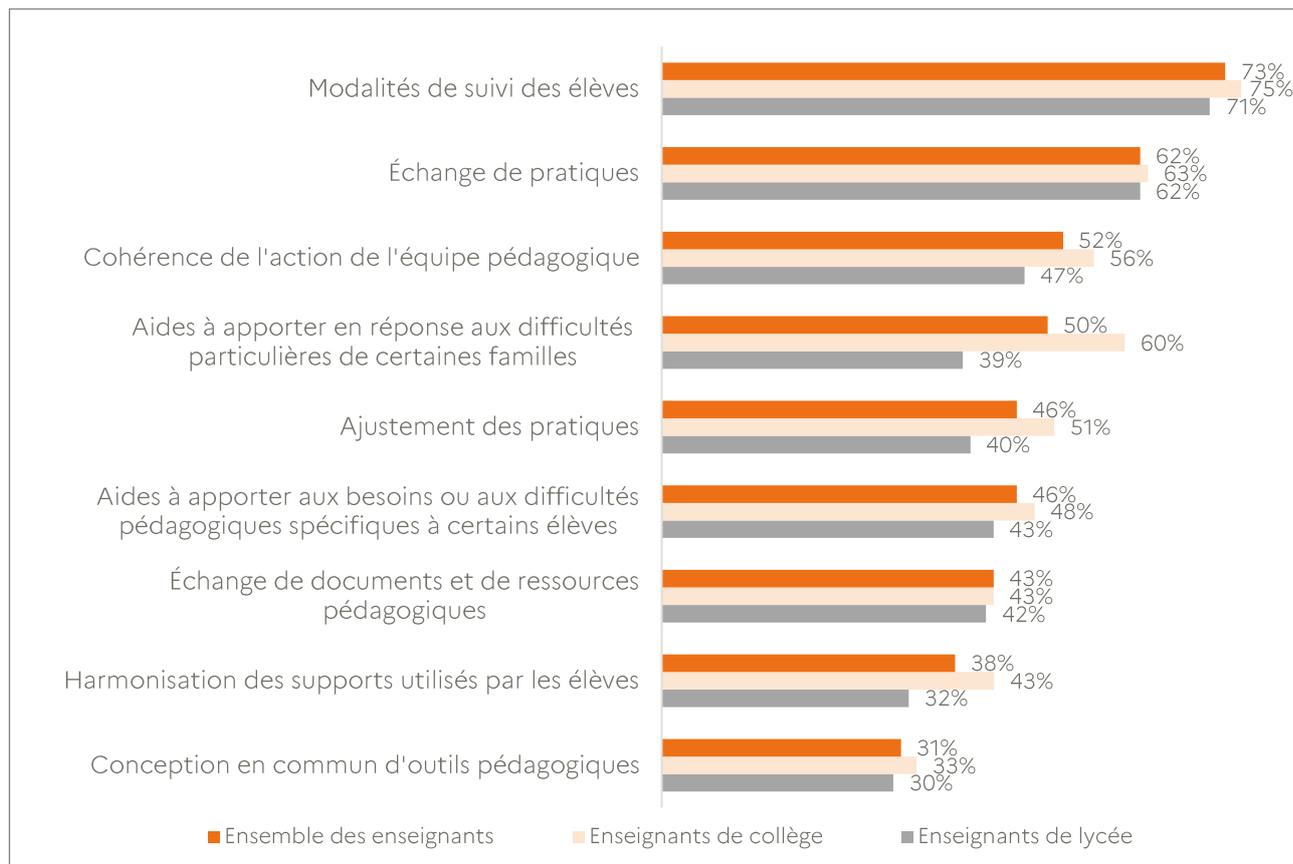
Source : MENJS-DEPP, enquête sur la continuité pédagogique auprès des enseignants du second degré, 2020.

Les enseignants ayant rapporté avoir participé à des réunions ou temps de concertation au moins une fois pendant la période avec leurs collègues enseignants, l'équipe de direction, la vie scolaire ou un inspecteur⁴ ont été invités à préciser l'objet de travail de ces temps communs. **Pour sept enseignants sur dix, celui-ci concernait fréquemment (plusieurs fois ou à chaque fois) les modalités de suivi des élèves** ; pour six sur dix, il s'agissait d'échanger sur les pratiques ; pour environ la moitié, l'objet de travail a fréquemment porté sur la cohérence de l'action de l'équipe pédagogique, sur les aides à apporter en réponse aux difficultés particulières de certaines familles, sur les besoins ou difficultés pédagogiques spécifiques à certains élèves ou sur l'ajustement des pratiques. Les enseignants sont moins nombreux à rapporter avoir régulièrement échangé autour de la conception en commun d'outils pédagogiques ou de l'harmonisation des supports utilisés par les élèves (figure 75).

Certains objets de travail de ces discussions ont été plus prégnants au collège qu'au lycée, en particulier ceux ayant aux aides à apporter en réponse aux difficultés particulières de certaines familles (60 % au collège contre 39 % au lycée), aux aides à apporter aux besoins ou aux difficultés pédagogiques spécifiques à certains élèves (48 % au collège contre 43 % au lycée), à l'ajustement des pratiques (51 % au collège contre 40 % au lycée) et à l'harmonisation des supports utilisés par les élèves (43 % au collège contre 32 % au lycée). Au collège, les aides à apporter en réponse aux difficultés particulières de certaines familles ou les aides à apporter aux besoins ou aux difficultés pédagogiques spécifiques à certains élèves ont autant fait l'objet des réunions et temps de concertation dans les établissements EP que dans ceux du secteur privé.

⁴ Les enseignants rapportant avoir participé à des réunions ou temps de concertation avec un inspecteur au cours de la période sont peu nombreux : ainsi, 76 % d'entre eux dans l'ensemble (83 % au collège et 69 % au lycée) rapportent n'avoir jamais participé à ces temps avec un inspecteur au cours de la période d'enseignement à distance entre mars et mai 2020.

FIGURE 75 • Objets de travail pendant les réunions ou temps de concertation, selon le type de l'établissement



Lecture : 75 % des enseignants de collège ayant participé à des réunions ou temps de concertation avec leurs collègues, l'équipe de direction, la vie scolaire ou un inspecteur, déclarent que l'objet de travail de ces temps d'échange concernait fréquemment (« plusieurs fois » ou « à chaque fois ») les modalités de suivi des élèves, pendant la mise en œuvre du dispositif de continuité pédagogique, entre mars et mai 2020.

Champ : France métropolitaine + DROM.

Source : MENJS-DEPP, enquête sur la continuité pédagogique auprès des enseignants du second degré, 2020.

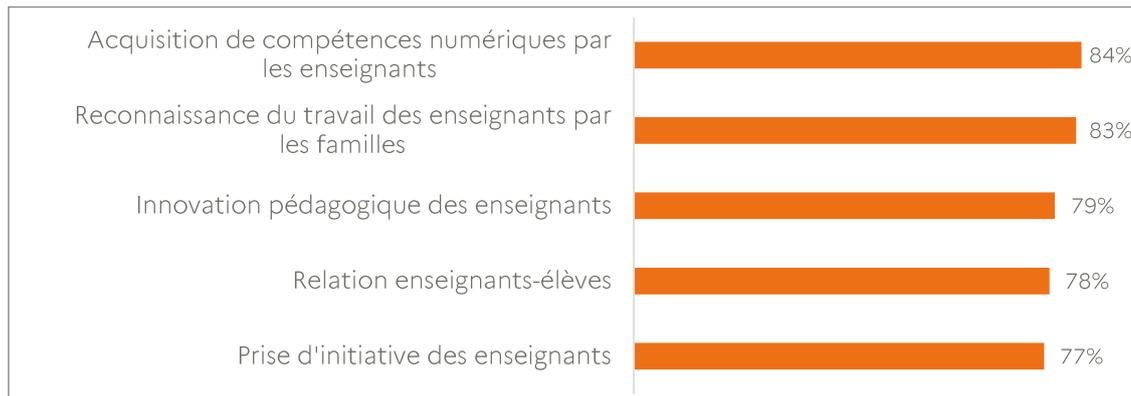
La période d'enseignement à distance pourrait avoir une incidence positive dans de nombreux domaines, notamment celui de l'acquisition de compétences numériques par les enseignants et leurs élèves

En guise de conclusion au questionnaire, les enseignants ont été amenés à renseigner l'incidence positive potentielle que pourrait avoir le dispositif de continuité pédagogique sur un certain nombre de domaines concernant leurs élèves ou eux-mêmes.

Ils sont très nombreux (83 % dans l'ensemble, contre 87 % au collège et 80 % au lycée) à considérer que le dispositif de continuité pédagogique pourrait avoir une incidence positive sur la reconnaissance du travail des enseignants par les familles (figures 76, 77 et 78). Rappelons que, d'après l'enquête TALIS en 2018, seuls 7 % des enseignants de collège pensent que leur métier est valorisé dans la société. Environ huit enseignants sur dix rapportent également que la période d'enseignement à distance entre mars et mai 2020 pourrait avoir un effet bénéfique pour les enseignants, s'agissant du développement de leurs compétences numériques, de l'innovation pédagogique, de la relation élèves-enseignants et de la prise d'initiatives des enseignants (figure 76).

Dans le secteur privé, au collège et en LEGT, 90 % des enseignants considèrent que l'enseignement à distance pourrait se traduire par une incidence positive sur l'acquisition de compétences numériques par les enseignants. Au collège, l'écart le plus fort selon le type d'établissement est observé pour l'item « Prise d'initiative des enseignants » : 83 % des enseignants des collèges privés identifient un effet potentiellement positif sur cet aspect, contre 73 % de ceux exerçant au collège en EP (figure 77). Un écart d'ampleur presque similaire est également observé pour l'item « Innovation pédagogique des enseignants ». Au lycée, les écarts selon le secteur s'observent surtout dans l'enseignement général et technologique et portent sur ces mêmes items : on note des écarts d'un peu plus de 10 points, toujours en faveur du secteur privé (figure 78).

FIGURE 76 • Domaines relatifs aux enseignants susceptibles d'être impactés positivement par le dispositif de continuité pédagogique

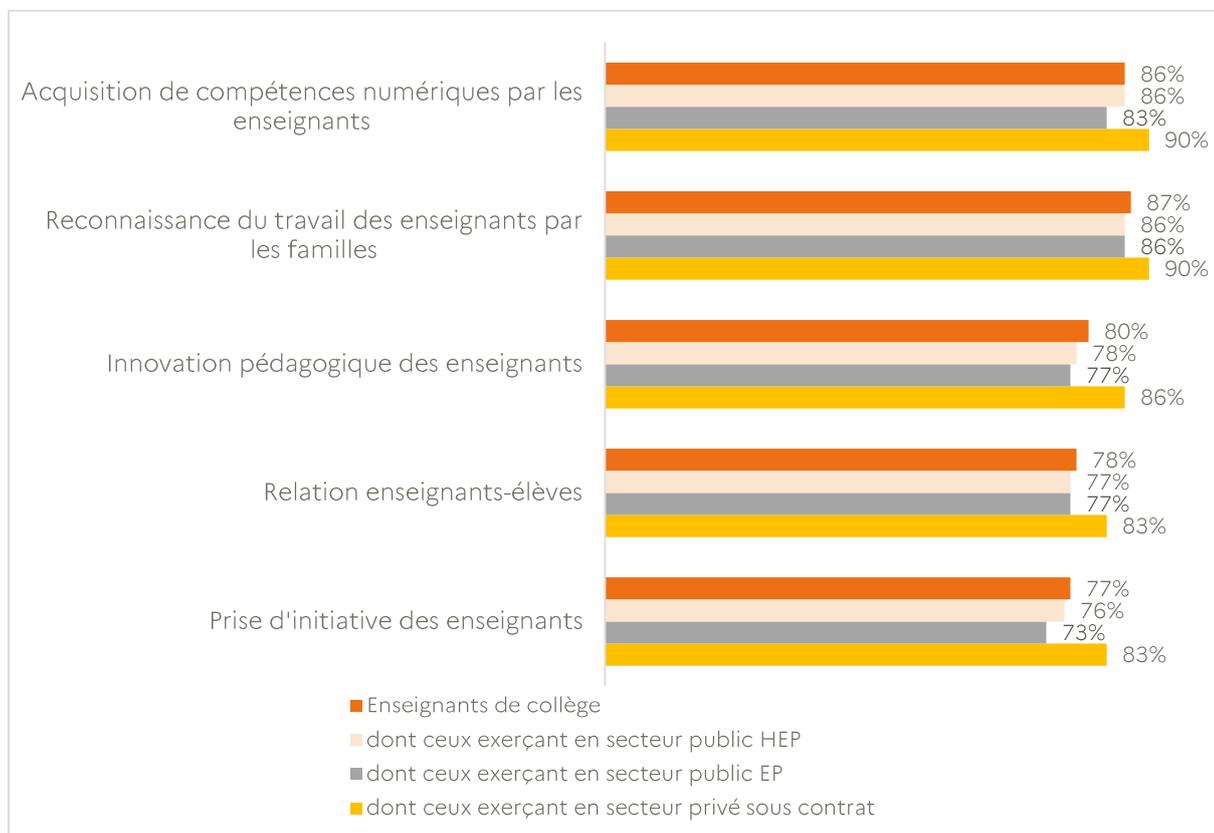


Lecture : 84 % des enseignants considèrent que le dispositif de continuité pédagogique mis en place entre mars et mai 2020 pourrait, « dans une certaine mesure » ou « beaucoup », avoir une incidence positive sur l'acquisition de compétences numériques des enseignants.

Champ : France métropolitaine + DROM.

Source : MENJS-DEPP, enquête sur la continuité pédagogique auprès des enseignants du second degré, 2020.

FIGURE 77 • Domaines relatifs aux enseignants susceptibles d'être impactés positivement par le dispositif de continuité pédagogique au collège, selon le type de l'établissement

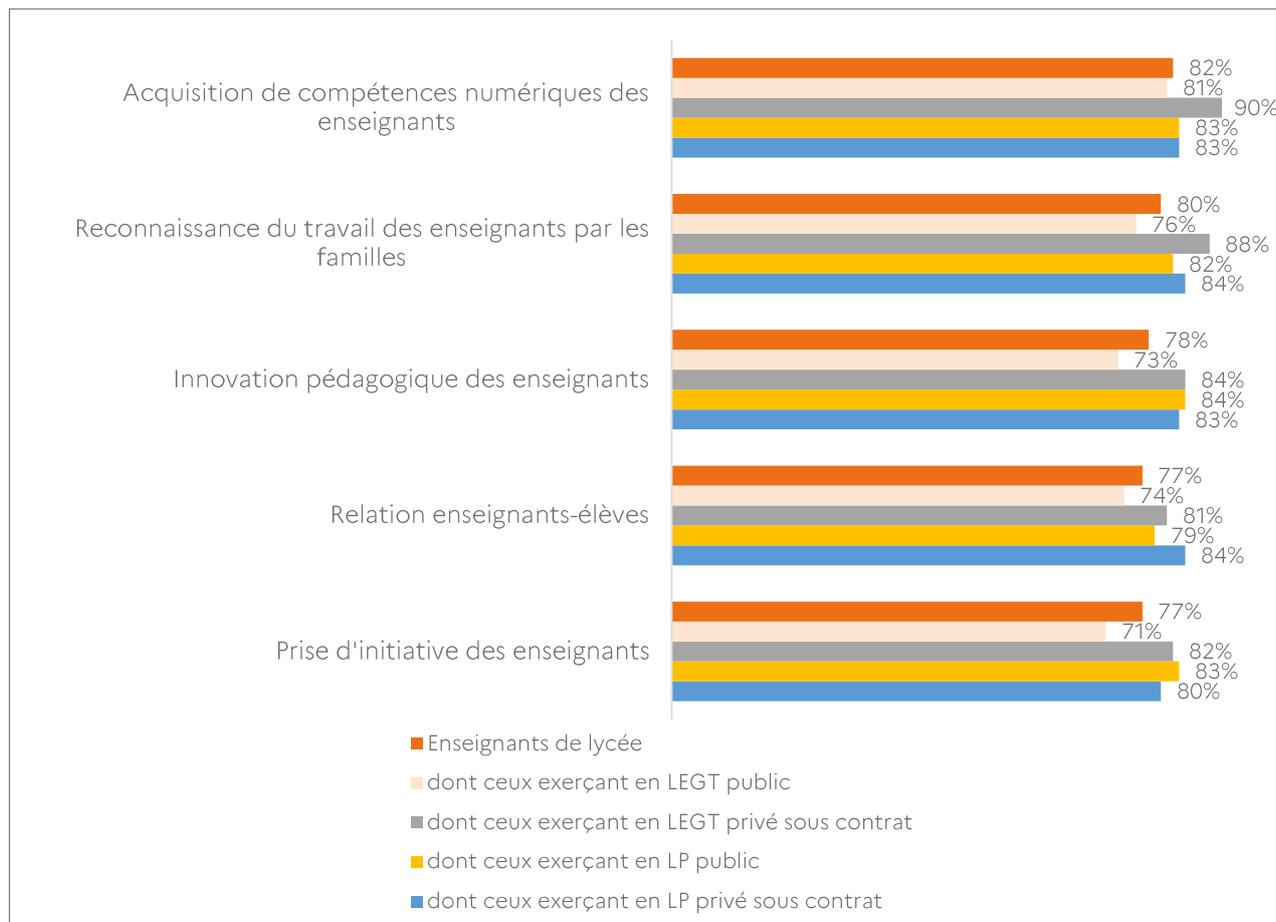


Lecture : 86 % des enseignants de collège du secteur public HEP considèrent que le dispositif de continuité pédagogique mis en place entre mars et mai 2020 pourrait, « dans une certaine mesure » ou « beaucoup », avoir une incidence positive sur l'acquisition de compétences numériques par les enseignants.

Champ : France métropolitaine + DROM.

Source : MENJS-DEPP, enquête sur la continuité pédagogique auprès des enseignants du second degré, 2020.

FIGURE 78 • Domaines relatifs aux enseignants susceptibles d'être impactés positivement par le dispositif de continuité pédagogique au lycée, selon le type de l'établissement



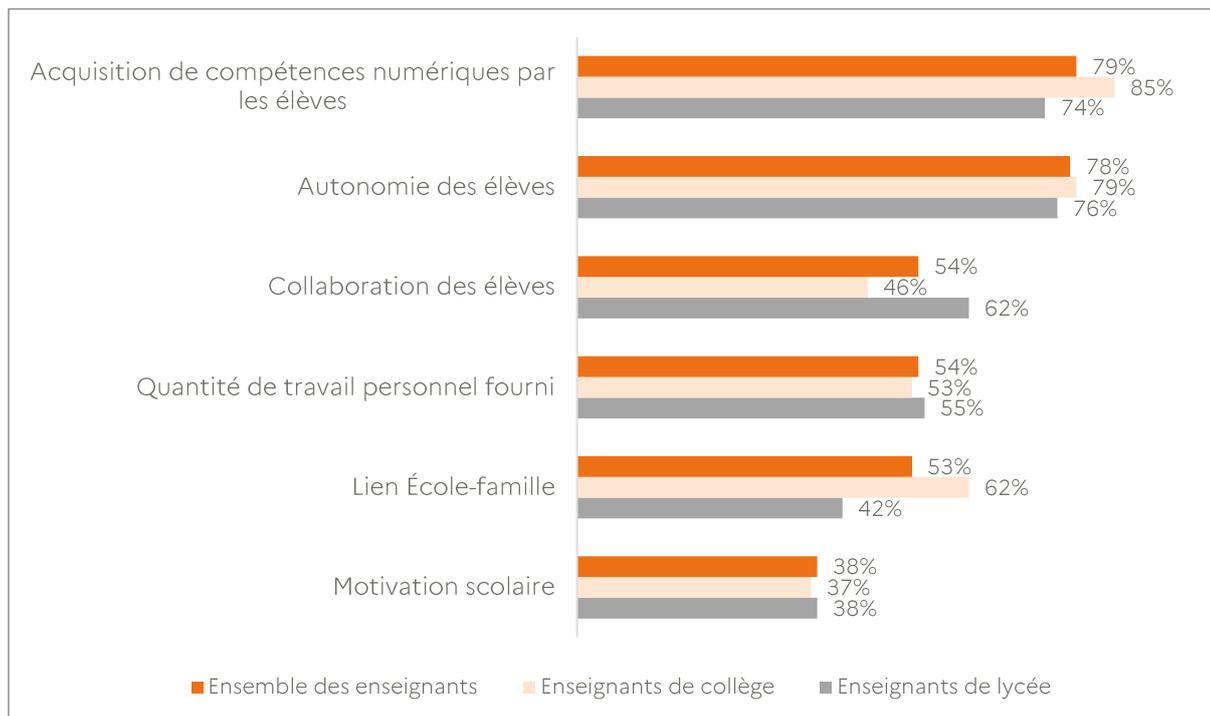
Lecture : 83 % des enseignants de LP du secteur privé considèrent que le dispositif de continuité pédagogique mis en place entre mars et mai 2020 pourrait, « dans une certaine mesure » ou « beaucoup », avoir une incidence positive sur l'acquisition de compétences numériques par les enseignants.

Champ : France métropolitaine + DROM.

Source : MENJS-DEPP, enquête sur la continuité pédagogique auprès des enseignants du second degré, 2020.

Près de huit enseignants sur dix, au collège comme au lycée, considèrent que la participation des élèves au dispositif de continuité pédagogique pourrait avoir une incidence positive sur leur autonomie (figure 79). En moyenne, une proportion similaire considère un effet potentiellement bénéfique sur les compétences numériques des élèves, mais celle-ci s'établit à 85 % pour les enseignants de collège contre 74 % pour ceux de lycée. Les avis des enseignants sont plus nuancés s'agissant des autres items proposés par le questionnaire : par exemple, seule la moitié des enseignants considèrent que l'enseignement à distance pourrait avoir un impact favorable sur le lien École-famille, la quantité de travail personnel fourni ou la collaboration entre élèves. Pour ce dernier item, il convient de noter que 62 % des enseignants de lycée envisagent un effet potentiellement positif du dispositif de continuité sur la collaboration entre élèves, contre seulement 46 % au collège. On observe également un écart important mais cette fois-ci en faveur des enseignants de collège s'agissant de l'item « Lien École-famille ».

FIGURE 79 • Domaines susceptibles d'être impactés positivement par la participation des élèves au dispositif de continuité pédagogique, selon le type de l'établissement



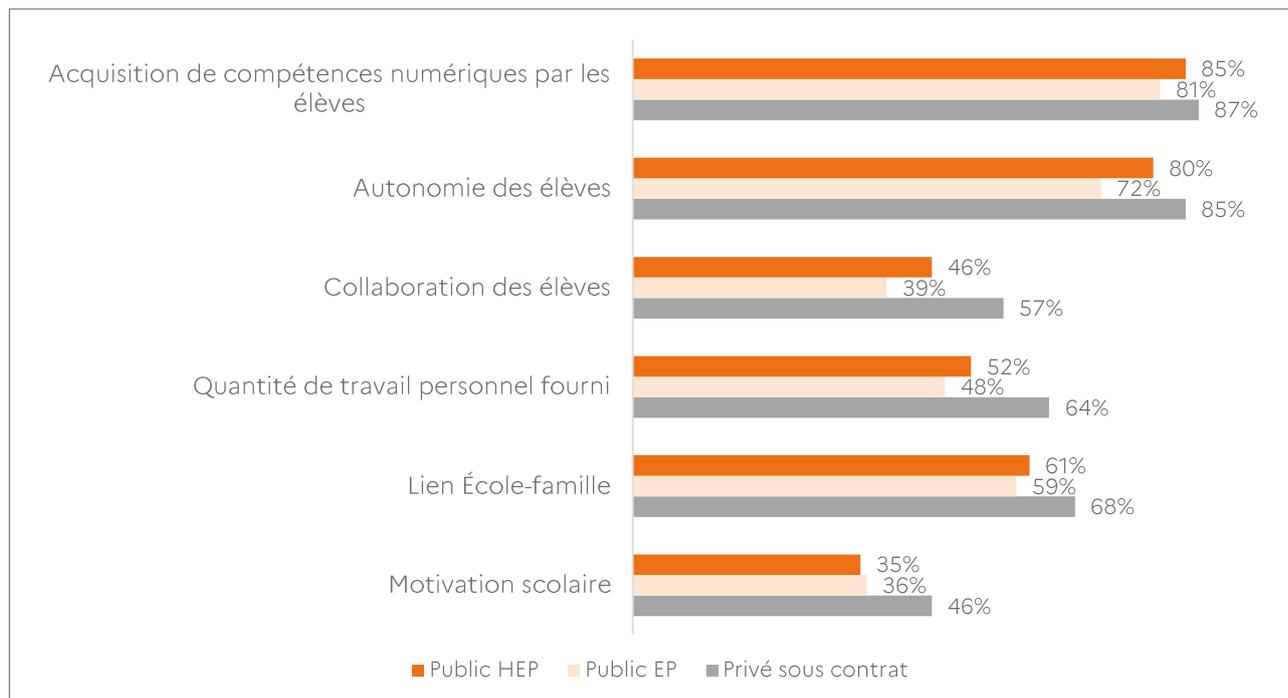
Lecture : 74 % des enseignants exerçant au lycée considèrent que la participation de leurs élèves au dispositif de continuité pédagogique pourrait avoir une incidence positive, « dans une certaine mesure » ou « beaucoup », sur l'acquisition de compétences numériques par ces derniers.

Champ : France métropolitaine + DROM.

Source : MENJS-DEPP, enquête sur la continuité pédagogique auprès des enseignants du second degré, 2020.

Au collège, on note des réponses différenciées selon le secteur d'enseignement et l'appartenance ou non à l'éducation prioritaire (figure 80). Les écarts les plus marqués concernent les items « Collaboration des élèves », « Quantité de travail personnel fourni » et, dans une moindre mesure, « Autonomie des élèves » et « Motivation scolaire ». Par exemple, 39 % des enseignants exerçant dans le public en EP considèrent que la participation de leurs élèves au dispositif de continuité pédagogique pourrait avoir, « dans une certaine mesure » ou « beaucoup », une incidence positive sur la collaboration entre élèves contre 46 % de ceux exerçant dans le public hors EP et jusqu'à 57 % de ceux exerçant dans le privé. Les enseignants du secteur privé sont les plus nombreux à envisager une incidence positive du dispositif de continuité pédagogique, quel que soit le domaine considéré.

FIGURE 80 • Domaines susceptibles d’être impactés positivement par la participation des élèves au dispositif de continuité pédagogique au collège, selon le type de l’établissement



Lecture : 85 % des enseignants exerçant au collège dans le secteur public hors EP considèrent que la participation de leurs élèves au dispositif de continuité pédagogique pourrait avoir une incidence positive, « dans une certaine mesure » ou « beaucoup », sur l’acquisition de compétences numériques par ces derniers.

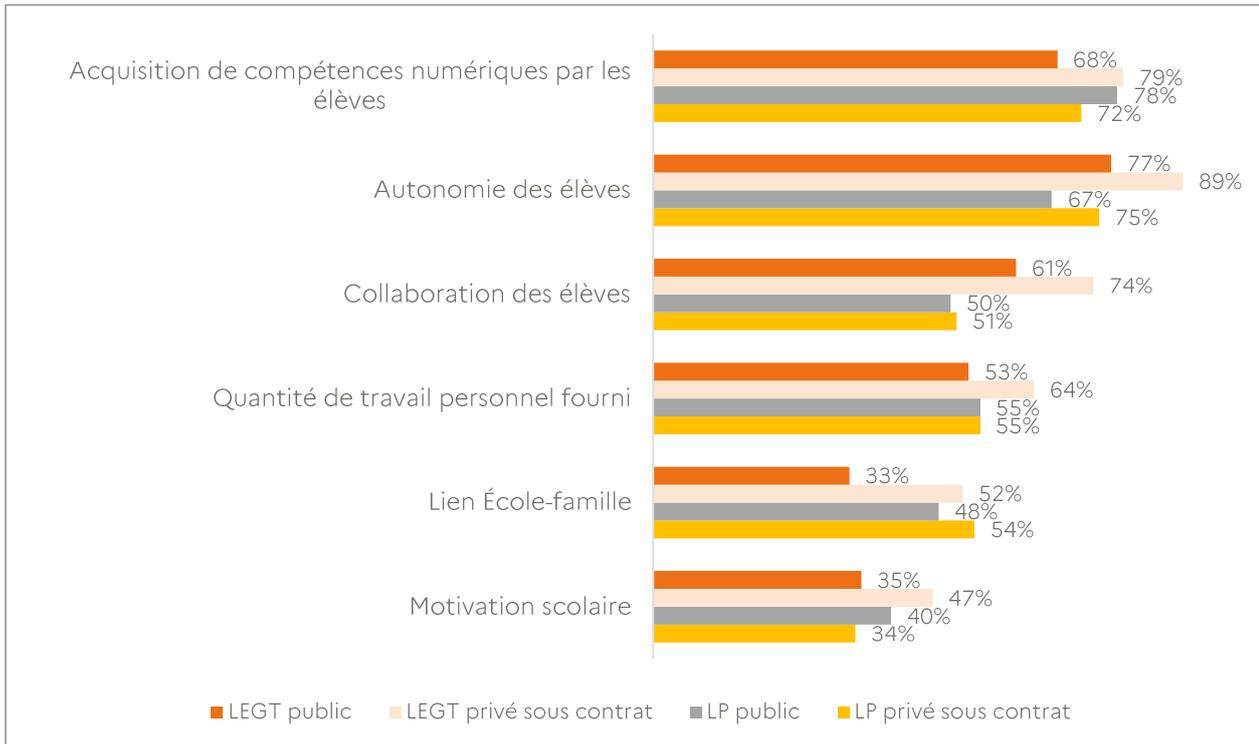
Champ : France métropolitaine + DROM.

Source : MENJS-DEPP, enquête sur la continuité pédagogique auprès des enseignants du second degré, 2020.

Les enseignants de LEGT exerçant dans le secteur privé sous contrat sont les plus nombreux à rapporter que la participation de leurs élèves au dispositif de continuité pédagogique pourrait se traduire par une incidence positive sur l’ensemble des domaines de la figure 81 (à l’exception de celui relatif au lien École-famille). Par exemple, 89 % des enseignants considèrent que le dispositif pourrait avoir un effet bénéfique sur l’autonomie des élèves (contre seulement 67 % de ceux exerçant en LP du secteur public). Ils sont 79 % à citer « l’acquisition de compétences numériques par les élèves », soit une proportion quasi similaire à celle observée par leurs collègues exerçant dans le secteur public dans la voie professionnelle (contre 68 % pour les enseignants exerçant en LEGT public).

De manière générale, dans la voie professionnelle, les écarts de réponse entre le secteur public et le secteur privé sont peu marqués (8 points au maximum). En LEGT, on observe en revanche des différences très nettes dans le ressenti des enseignants selon le secteur. Par exemple, 77 % des enseignants du secteur public pensent que la mise en œuvre de la continuité pédagogique pourrait avoir une incidence positive sur l’autonomie des élèves, soit 12 points de moins que la proportion observée en LEGT privé. On note un écart encore plus fort sur l’item « Lien École-famille » (19 points). Enfin, les enseignants exerçant dans la voie professionnelle sont nettement moins nombreux que leurs collègues de l’enseignement général et technologique à identifier une incidence positive de la participation des élèves au dispositif de continuité pédagogique sur la collaboration des élèves (environ 50 % contre 61 % et 74 % selon le secteur d’enseignement en LEGT).

FIGURE 81 • Domaines susceptibles d'être impactés positivement par la participation des élèves au dispositif de continuité pédagogique au lycée, selon le type de l'établissement



Lecture : 68 % des enseignants exerçant en LEGT dans le secteur public considèrent que la participation de leurs élèves au dispositif de continuité pédagogique pourrait avoir une incidence positive, « dans une certaine mesure » ou « beaucoup », sur l'acquisition de compétences numériques par ces derniers.

Champ : France métropolitaine + DROM.

Source : MENJS-DEPP, enquête sur la continuité pédagogique auprès des enseignants du second degré, 2020.

↳ Annexe méthodologique

En raison des arrondis, il arrive que dans certains graphiques la somme des pourcentages ne corresponde pas exactement à 100 %.

Déroulement

La direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP) du ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports a conduit sept enquêtes sur **la continuité pédagogique pendant la période de confinement entre mars et mai 2020**. Tous les questionnaires sont informatisés ; le lien pour y répondre a été envoyé personnellement à chaque répondant. **La collecte s'est déroulée entre début mai et fin juin 2020**. Les modalités d'interrogation ont été différentes selon le public.

Quatre enquêtes ont été réalisées sur échantillons :

- Enquête auprès des familles des élèves du second degré et de leurs enfants
- Enquête auprès des enseignants du second degré
- Enquête auprès des enseignants du premier degré
- Enquête auprès des directeurs d'école

Les trois autres enquêtes sont exhaustives :

- Enquête auprès des personnels de direction du second degré
- Enquête auprès des inspecteurs (IEN, IA-IPR, IEN-EG, IEN-ET)
- Enquête auprès des conseillers principaux d'éducation

Les résultats de ce document de travail portent exclusivement sur l'exploitation de l'enquête réalisée auprès des enseignants du second degré.

Précisions sur le champ de diffusion des résultats

Le champ couvre à la fois le secteur public et le secteur privé sous contrat, en France métropolitaine et dans les DROM. Les enseignants interrogés ont été invités à fournir leurs réponses en référence à une classe, appelée « classe de référence » : la classe de référence est celle dont l'enseignant est professeur principal. Pour les enseignants non concernés par la fonction de « professeur principal », la classe de référence est celle avec laquelle l'enseignant a habituellement cours le mardi à partir de 11h (si l'enseignant n'a pas cours le mardi avec une classe, la classe de référence est alors la première classe avec laquelle il a cours le jour suivant de la semaine).

Échantillonnage et traitement de la non-réponse

L'échantillon des enseignants du second degré est issu d'un tirage aléatoire stratifié selon le type d'établissement (deux strates correspondant aux collèges et aux lycées). La taille de l'échantillon est de 20 000 enseignants du second degré. Les effectifs des deux strates retenues, ont été fixés selon une allocation proportionnelle. Au sein de chacune des strates, un tirage aléatoire simple a été effectué. Le tirage a été équilibré à l'aide de caractéristiques des enseignants : le sexe, l'ancienneté et le statut (macro SAS cube).

Le taux de réponse à cette enquête est de 30 % (dont 27 % s'agissant des questionnaires complets). Les données recueillies ont été re-pondérées afin de traiter la non-réponse totale. Pour ce faire, un calage sur marges a été réalisé (package Icarus sur R). Les variables prises en compte sont les suivantes : sexe, ancienneté, corps et secteur croisé avec l'appartenance ou non à l'éducation prioritaire.

REFERENCES DES PUBLICATIONS DE LA DEPP



Notes d'information

- Barhoumi, M. *et al.*, 2020, « Crise sanitaire de 2020 et continuité pédagogique : les élèves ont appris de manière satisfaisante », *Note d'information*, n° 20.26, DEPP (et son document de travail associé, n° 2020-E03).
<https://archives-statistiques-depp.education.gouv.fr/Default/doc/SYRACUSE/46356/crise-sanitaire-de-2020-et-continuite-pedagogique-les-eleves-ont-appris-de-maniere-satisfaisante-mer>
<https://archives-statistiques-depp.education.gouv.fr/Default/doc/SYRACUSE/47792/continuite-pedagogique-periode-de-mars-a-mai-2020-enquete-de-la-depp-aupres-des-familles-et-des-pers>
- Barhoumi, M., 2020, « Confinement : un investissement scolaire important des élèves du second degré, essentiellement différencié selon leur niveau scolaire », *Note d'information*, n° 20.42, DEPP.
<https://archives-statistiques-depp.education.gouv.fr/Default/doc/SYRACUSE/47313/confinement-un-investissement-scolaire-important-des-eleves-du-second-degre-essentiellement-differen>
- Cristofoli, S. *et al.*, 2021, « Le vécu du confinement du printemps 2020 d'après les personnels de direction, les conseillers principaux d'éducation et les inspecteurs du second degré », *Note d'information*, n° 21.33, DEPP.
<https://archives-statistiques-depp.education.gouv.fr/Default/doc/SYRACUSE/50417/le-vecu-du-confinement-du-printemps-2020-d-apres-les-personnels-de-direction-les-conseillers-princip>

Revue *Éducation & formations*

- Charpentier, A. *et al.*, 2020, « Le métier d'enseignant : pratiques, conditions d'exercice et aspirations. Les apports de l'enquête Talis », *Éducation & formations*, n° 101.
<https://archives-statistiques-depp.education.gouv.fr/Default/doc/SYRACUSE/47115/education-formations-les-enseignants-panorama-carrieres-et-representations-du-metier-chap-3-le-metie>

Retrouvez les travaux de la DEPP sur
education.gouv.fr/etudes-et-statistiques

Pour aller plus loin :

Toutes nos publications et archives sur
archives-statistiques-depp.education.gouv.fr

Tous nos jeux de données en open data sur
data.education.gouv.fr